

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 128

MONTRÉAL, LES SAMEDI 1<sup>ER</sup> ET DIMANCHE 2 JUIN 1996

4 CAHIERS - 1,97 \$ + TPS + TVQ

**LIVRES**

**Les jardins de Paul-Louis Martin**

PAGE D 1



**LES ARTS**

**Claude Chamberlan frappe encore**

PAGE B 1



**LES ACTUALITÉS**

**Herbe à poux: Cliche montre les dents**

PAGE A 6



**FORMES**

**L'UQAT, cette belle vitrine du savoir nordique**

PAGE D 8

**PERSPECTIVES**

## La mémoire en miettes

Au moment même où une coalition se forme pour pousser le gouvernement à faire une plus grande place à l'histoire à l'école, une étude publiée par le *Reader's Digest* vient rappeler que les jeunes Québécois ont une connaissance de l'histoire semblable à un gruyère (voir texte en page A 6). Faut-il s'étonner qu'à l'ère de l'instantané, la mémoire historique soit en train de devenir une faculté oubliée?

Qu'ont en commun Jojo Savard et les docteurs en futurologie qui tentent de prédire l'avenir? Une même conception du temps. Que le médium soit un astrologue, un chironomancien ou un statisticien capable de prolonger les courbes décrivant l'évolution d'hier à aujourd'hui importe peu: dans tous les cas, on trouve une même prétention — voire une même fatuité — à dire le monde de demain, tel qu'il pourrait être extrapolé d'un présent réduit au statut de réalité objective.

Cette lecture du futur, nourrie d'un extraordinaire rétrécissement des possibles historiques, connaît sa contrepartie dans la perception que l'on se fait du passé. Pendant que la mondialisation, le développement accéléré des technologies et la complexification de la vie sociale sont hissés au statut de traces d'un inéluctable demain, l'histoire dont on déplore tant la perte envahit les musées.

Au Québec comme ailleurs en Occident, l'explosion muséologique trahit une pétrification de la mémoire culturelle qui se développe concurrentiellement à l'enfermement de l'avenir dans un sillon déjà tracé. Ainsi, depuis le début des années 70, le nombre d'institutions à caractère muséal au Québec a explosé, pour passer de moins de 100 à près de 400. L'ouverture imminente du Musée des arts et des traditions populaires du Québec, à Trois-Rivières, le Musée de la civilisation, à Québec, le Musée des civilisations, à Hull, et le Musée d'histoire et d'archéologie de Montréal (Pointe-à-Callières): autant d'éléments semblant pouvoir tailler en pièces le sentiment selon lequel la connaissance de l'histoire s'est perdue dans les poubelles... de l'histoire.

Pourtant, les études témoignent d'une ignorance abyssale de l'histoire, ici comme ailleurs, sont nombreuses. Mais que 42 % des jeunes de 16-17 ans, comme le révèle le *Reader's Digest*, ignorent en quelle année «Jacques Cartier a découvert le Canada» (sic) ne constitue peut-être pas un écart si marqué par rapport à la moyenne, tous âges confondus. De toute façon, la question n'est pas tant celle de la connaissance factuelle d'événements historiques que celle de la reconnaissance par chacun de son incontournable inscription dans une mémoire commune.

L'histoire est avant tout affaire d'identité. Quand une société accepte d'assumer politiquement son destin plutôt que de le confier à une quelconque puissance religieuse, le sens qu'elle prêtait jusque-là à son évolution devient trouble. L'abîme séparant les diverses interprétations du monde présent sera alors comblé de manière tendancielle à travers une double projection dans le passé et le futur: la lecture approfondie du hier est indissociable d'un projet de construction du demain. Autre façon de dire que l'histoire s'est écrite dans le livre ouvert du progrès ou de ce qui en tenait lieu, et que c'est sur ses pages que l'identité — tant individuelle que collective — peut être lue.

Certes, les musées qui poussent ça et là dans le paysage québécois sont souvent très intéressants. Mais on ne peut feindre d'ignorer qu'ils croissent dans les pores d'une perte de la mémoire vivante. L'histoire ne se trouve confinée dans les musées que parce que l'avenir lui-même est peu à peu bâillonné. Quand la mémoire historique vacille, un nouveau péril se profile ainsi: celui de voir disparaître la capacité collective d'imaginer un avenir non totalement contenu dans un présent que les spécialistes pourraient administrer.

Ce phénomène, observable sur toute la planète, mine d'ailleurs de plus en plus le travail des médias, contaminés par l'idéal de «l'information en temps réel» imposé par des chaînes comme CNN. Les technologies de l'information et des communications, qui concourent à réduire le monde en un présent sans épaisseur historique, constituent ainsi, peut-être, le cheval de Troie pour le sentiment d'une existence marquée au sceau de la durée.

Dans ce cadre sociopolitique, l'enseignement de l'histoire, s'il doit bien sûr être encouragé, ne constitue pas une panacée, même pour ceux qui croient qu'elle apporterait des appuis à la thèse souverainiste. Essentiellement ouverte, et donc éloignée de toute hagiographie, l'histoire permet néanmoins de renouer avec l'idée d'un futur à construire plutôt qu'à subir. Cela n'est pas rien, loin s'en faut. Se souvenir — comme dans «je me souviens» —, n'est-ce pas d'abord renoncer à toute fatalité?

## Harel soustrait en douce 84 millions à l'aide sociale

90 000 familles voient leurs prestations réduites

KONRAD YAKABUSKI  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Plus de 90 000 familles vivant de l'aide sociale auront moins pour se loger dès le 1<sup>er</sup> août alors que les prestations de 105 000 assistés sociaux inaptes au travail ne seront plus indexées en raison d'une nouvelle ronde de compressions au régime de la sécurité du revenu effectuée par le gouvernement Bouchard.

En tout, ce sont 20 000 familles qui perdront la subvention visant à alléger le coût de leur loyer alors que 70 300 ménages — la majorité d'entre eux étant des familles monoparentales — toucheront entre 17 \$ et 53 \$ de moins par mois. Et le maximum de la subvention mensuelle tombera de 90 \$ à 60 \$. Après l'adoption de la loi 115 visant à récupérer 186 millions de dollars par la voie, notamment,

d'une réduction des prestations aux assistés sociaux aptes au travail, voilà que le gouvernement Bouchard compte maintenant réaliser des économies additionnelles de 28,5 millions cette année et de 55,5 millions l'an prochain en diminuant l'allocation-logement et en mettant fin à l'indexation des prestations des «inaptes au travail».

Les nouvelles compressions, qui font l'objet d'un projet de règlement publié discrètement dans la *Gazette officielle* du 29 mai, viendront sûrement alimenter la colère des milliers de femmes qui marqueront demain à Québec le premier anniversaire de la Marche des femmes. Le gouvernement Bouchard vient en effet de faire fi de l'une de leurs revendications, soit la fin des compressions à l'aide sociale.

VOIR PAGE A 16: HAREL



FRANÇOISE DAVID, présidente de la Fédération des femmes du Québec, a reproché hier à Québec de retarder l'étude du projet de loi sur l'équité salariale. Rien de plus faux, lui a fait observer Lucien Bouchard, affirmant que son gouvernement avait au contraire respecté son échéancier à ce chapitre.

Il y a un an, «Du pain et des roses»

## Les femmes n'ont pas fini de marcher

Grand rassemblement ce week-end à Québec

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Françoise David n'a pas fini de marcher, ni d'ailleurs de s'exprimer en public pour l'éradication de la pauvreté. Aujourd'hui et demain, la présidente de la Fédération des femmes du Québec sera dans la Vieille Capitale avec environ 1500 autres femmes pour encercler le parlement de Québec et remettre à l'ordre du jour du gouvernement trois préoccupations majeures: une hausse du salaire minimum à 7,60 \$, l'adoption finale d'une loi sur l'équité salariale avec amendements concernant les petites et moyennes entreprises, et le retrait des compressions dans les programmes d'aide sociale.

Un an après la marche «Du pain et des roses», la Coalition nationale des femmes contre la pauvreté a en effet encore énormément de chemin à faire avant d'arriver à ses fins. Dans un bilan qui sera présenté aux partici-

VOIR PAGE A 16: FEMMES

■ Lire aussi en page Idées (A 7) le texte de Diane Lemieux, présidente du Conseil du statut de la femme.

Étiquetage des produits casher

## Ottawa s'en prend aux juifs

Des poursuites sont intentées pour violation de la loi sur le bilinguisme

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

Il n'y a pas que l'Office de la langue française qui a dû intervenir auprès de la communauté juive pour que l'étiquetage des produits casher soit conforme aux lois linguistiques. Ottawa est allé beaucoup plus loin en portant la cause devant les tribunaux.

Lorsqu'en avril dernier une fonctionnaire de l'OLF a prévenu les grandes chaînes d'alimentation de l'ouest de Montréal que les produits casher étiquetés uniquement en anglais contrevenaient à la loi 101, les leaders de la communauté juive de Montréal ont crié au harcèlement.

L'affaire a alors provoqué un débat public, qui a notamment permis d'apprendre que cela faisait 18 ans que les distributeurs de produits casher refusaient de se plier aux dispositions de la loi 101 et ignoraient les rappels à l'ordre de l'Office de la langue française. À l'Assemblée nationale, l'opposition libérale a vu des relents d'antisémitisme.

Il y avait belle lurette qu'Ottawa, sans le crier sur les toits, avait, lui, perdu patience et y était allé d'une intervention musclée. Dès novembre 1992, le ministre fédéral de la Justice avait amorcé des procédures judiciaires contre les Hahamovitch Kosher Imports Inc. de Montréal. Le procès n'est pas terminé; il se poursuit en Cour

VOIR PAGE A 16: JUIFS

**LE MONDE**

**La victoire de Netanyahu est confirmée**

PAGE A 13



## Touche pas à mon vote!



PHOTO JACQUES NADEAU

**IMPORTANT** manifestation organisée par Alliance Québec hier midi devant les bureaux montréalais du premier ministre Lucien Bouchard, où se sont réunies environ 2000 personnes pour réclamer la tenue d'une enquête publique sur les irrégularités survenues lors du vote référendaire du 30 octobre dernier et exiger la tête du Directeur général des élections, Pierre-F. Côté. Les Québécois, a soutenu le président d'Alliance Québec, Michael Hamelin, ont perdu confiance dans l'intégrité du système électoral. Nos informations en page A 9.

**LITTÉRATURE**

## Comme un pompier accourant sur les lieux d'un incendie

La parution du roman *Le Ventre en tête* de Marie Auger secoue le petit monde tranquille des lettres québécoises

PIERRE CAYOUILLE  
LE DEVOIR

Tandis que la France cherche toujours à démasquer Chimo, l'auteur mystérieux de *Lila dit ça*, voilà maintenant que le Québec littéraire n'est plus tout à fait en reste et s'offre à son tour une petite bombe. La parution, chez XYZ, du roman *Le Ventre en tête* de Marie Auger secoue en effet le monde tranquille des lettres québécoises. Son roman étonne, éblouit ou choque. Chose certaine, il pique

la curiosité, ce qui, par les temps difficiles qui courent, relève déjà de l'exploit.

Toute cette histoire débute par une habile astuce. Le coupable se cache en effet sous un nom de plume. Il a pour nom Mario Girard, alias Mario G., alias... Marie Auger! Il est la plus récente prise de l'éditeur André Vanasse, celui-là même qui a découvert Mistral, Flora Balzano, Sergio Kokis et Louis Hamelin. Ça crève l'œil dès les premières pages. Le jeune Girard, 31 ans, a bouffé du Ducharme à outrance, s'est gavé de Prévert et a tout bu Émile Ajar. Ce qui saute aux yeux, aussi, c'est que

VOIR PAGE A 16: INCENDIE

Mario G., alias Marie Auger.



<b>INDEX</b>	<b>MÉTÉO</b>
Agenda .....D6	Montréal Ensoleillé. Max: 27
Les Arts .....B1	Dimanche: ennuageant. Max: 23.
Avis publics.....C13	Québec Ensoleillé. Max: 25.
Classées .....C14	Dimanche: passages nuageux. Max: 23.
Économie.....B1	Détails en C 15
Éditorial.....A14	
Le monde.....A12	
Mots croisés...C15	
Les sports .....C16	

## • LES ACTUALITÉS •

Timothy Leary

# Le gourou du LSD meurt dans son sommeil

Los Angeles (AP) — Timothy Leary, ce professeur de Harvard considéré comme le gourou du LSD dans les années soixante, est mort d'un cancer. Il avait 75 ans.

Leary, qui avait fait de sa bataille contre un cancer en stade terminal un événement public, est mort à son domicile de Beverly Hills en Californie, a annoncé Carol Rosin, une amie de 25 ans. Il aura utilisé des drogues jusqu'à la fin en les considérant comme des médicaments.

Ses admirateurs pouvaient suivre la détérioration de son état de santé sur Internet. Le mois dernier, il avait envisagé de se suicider et de faire retransmettre l'événement sur la toile du World Wide Web, la partie grand public d'Internet. En fait, il est mort pendant son sommeil, entouré de sa famille et de ses amis. Ses derniers mots ont été «*why not*» et «*yeah*». La nouvelle a été annoncée sur Internet par un simple «*Timothy has passed*» («*Timothy est décédé*»).

Très populaire chez les enfants du *baby-boom*, ses prises de position en faveur des expériences psychédéliques lui avaient coûté son poste à Harvard et l'avaient même mené en prison pendant un temps. Il avait déclaré un jour non sans ironie à un journaliste de l'agence Associated Press: «*Je suis quelqu'un de très courageux et j'ai une très grande confiance en moi. Pour avoir confiance en soi, il faut être sacrément intelligent.*»

Embauché en 1959 comme professeur de psychologie à Harvard, il rencontre le professeur Richard Alpert (qui devait changer son nom en Baba Ram Dass) avec lequel il commençait une série d'expériences sur les drogues psychédéliques. Quatre ans plus tard, ils étaient mis à la

porte pour avoir utilisé des étudiants comme cobayes.

Tous deux s'installent dans une gigantesque demeure de 63 pièces dans l'Etat de New York, un lieu que fréquenteront des intellectuels et des écrivains comme William Burroughs, Abbie Hoffman, Jack Kerouac, Aldous Huxley ou Allen Ginsberg, parmi d'autres. Tous viennent là pour expérimenter des réalités autres que le monde ordinaire.

Mais un tel régime à base de LSD attire l'attention des autorités qui n'ap-

précient pas et pendant vingt ans, Timothy Leary aura maille à partir avec la justice. Le LSD (acide lysergique diéthylamide), une drogue de synthèse obtenue à partir de l'ergot de seigle, est un hallucinogène très puissant. Les Beatles en

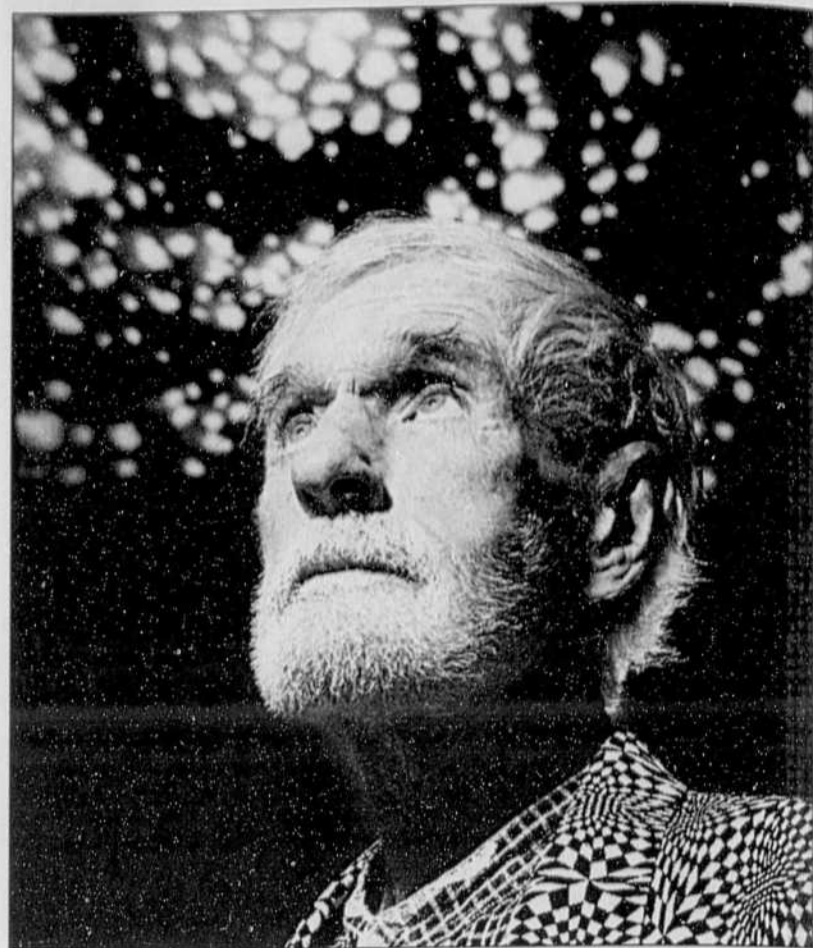
avaient fait eux aussi implicitement la promotion dans une chanson intitulée *Lucy in the Skies with Diamonds*, dont les trois mots principaux commencent par les lettres L, S et D.

En 1970, il s'évade de la prison San Luis Obispo où il avait été condamné à dix ans de réclusion pour détention de marijuana. Repris en 1973 en Afghanistan, il est à nouveau emprisonné en Californie. Il sera libéré en 1976. A partir de cette époque, il se consacrera à l'écriture de livres, donnera des conférences et s'intéressera particulièrement au cyberspace. Il a été marié cinq fois.

Son amie Carol Rosin a annoncé que ses restes seraient lancés dans l'espace en septembre ou en octobre. Mais les modalités restent à décider...

NDLR: Le site de Timothy Leary sur Internet est:

<http://www.leary.com>



Atteint d'un cancer, Timothy Leary est mort à l'âge de 75 ans à son domicile de Beverly Hills, en Californie.

Recharge

<http://www>



## Rajoutez-vous quelques bras droits en faisant clic!

### Le service RNIS Z@P<sup>MC</sup> de Bell

Abonnez-vous avant le 2 juillet 1996 et économisez 119 \$ sur les frais d'installation\*.

\*Les frais d'installation en deçà du point de démarcation doivent être déboursés par le client. Adaptateur de terminal RNIS requis. Offert là où la technologie le permet.

Avec le service Z@P, la ligne résidentielle haute performance RNIS de Bell, vous vous entourez de bras droits fiables et sécuritaires. Grâce à ses deux voies de transmission, vous pouvez, entre autres, parler au téléphone pendant que vous naviguez sur Internet, recevez une télécopie ou transférez des

fichiers. Vous pourrez enfin faire plusieurs choses en même temps.

Pour en savoir plus sur la ligne RNIS, venez assister à une démonstration aux magasins *Téléboutique*<sup>MC</sup> Bell de la Place Alexis-Nihon (Montréal) ou de la Place Laurier (Québec), appelez-nous au 1 888 999-RNIS ou visitez le site <http://www.bell.ca/promo/rnis>.

**Bell**

Préc.

(:-)

Chercher

Accueil

# LE DEVOIR

# MONTREAL

**ROGER ROY**  
Horloger bijoutier  
935, La Gauchetière Ouest  
Montréal H3B 2M9  
Siège social du CN  
☎ 514.861.4489



**Zodiac**  
SWISS 1952  
La montre sport  
par excellence

## Retour de manivelle

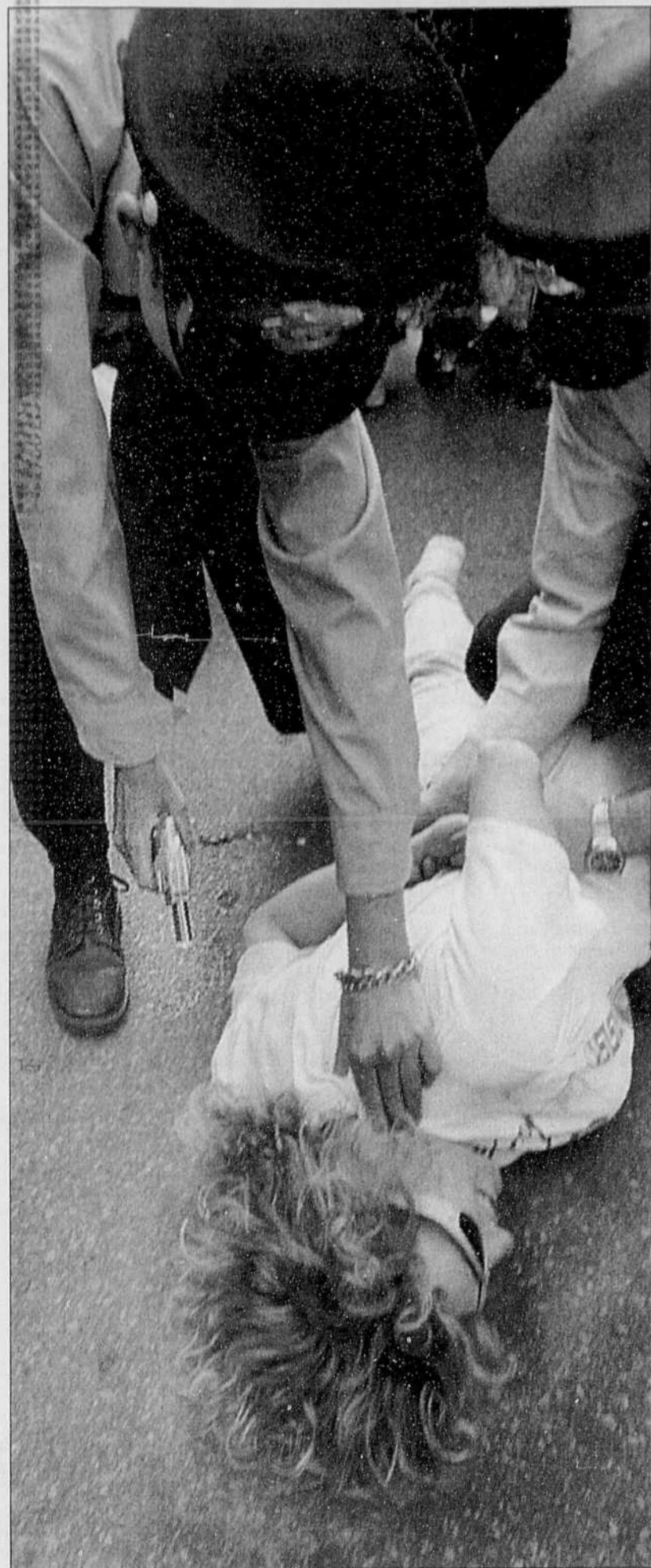


PHOTO JACQUES NADEAU

**LA MORT** de Martin Suazo a été reconstituée hier sur le boulevard Saint-Laurent, à l'occasion de l'anniversaire de l'incident qui l'a opposé aux policiers du poste 33, à l'angle de la rue Saint-Albert. Deux agents de police sont arrivés en trombe, en réponse à un appel pour vol, par un raccourci; l'un a maîtrisé le jeune homme et l'autre le tenait en joue quand le coup est parti. Voilà le scénario que mettent de l'avant la Ligue des Noirs du Québec et l'Office des droits des détenus.

## EN BREF

### TRAVAUX ROUTIERS

(Le Devoir) — Une voie en direction de Montréal sera fermée à la circulation sur le pont Champlain au cours du week-end. Des travaux de réparation doivent être faits sur un joint de dilatation. La situation devrait revenir à la normale dimanche matin. Les automobilistes qui empruntent le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine vivront par ailleurs une semaine plutôt pénible. Deux des trois voies de l'autoroute 20 seront en effet fermées à la circulation automobile entre le boulevard Industriel et l'île Charron au début de la semaine. Transports Québec recommande d'éviter la 20 ou de recourir aux navettes spéciales pour la durée des travaux.

### BIENTÔT LES VACANCES

(Le Devoir) — Les clubs de vacances, auxquels la Ville de Montréal a imposé des charges accrues cette année, devraient attirer quelque 14 000 jeunes cet été. La capacité d'accueil de ces organismes sera donc la même que l'année dernière, en dépit du fait que la Ville leur ait récemment délégué de nouvelles responsabilités dans le cadre d'ententes de «partenariat». La Ville et les clubs de vacances ont discuté fermement au cours des derniers mois avant de s'entendre. Certains organismes faisaient valoir que le maire Pierre Bourque leur demandait d'administrer Montréal à sa place, sans leur donner les moyens d'assumer de nouvelles responsabilités. La majeure partie des ententes de partenariat ont cependant pu être

conclues en mai. Les clubs de vacances bénéficient d'un soutien financier d'environ 900 000 \$ de la Ville. Ils procéderont la semaine prochaine aux inscriptions.

### NOUVEAUX DOCTEURS

(Le Devoir) — L'Université de Montréal a décerné hier 299 nouveaux doctorats lors de sa collation solennelle des grades, un événement qui revient une fois l'an. Dans son allocution, le recteur René Simard a fait état des changements profonds qui ont marqué l'institution depuis 25 ans. Le recteur a ainsi constaté que les femmes étaient maintenant majoritaires (57 %) à l'Université de Montréal. L'UdeM a par ailleurs remis cinq doctorats *honoris causa* à Haroldo de Campos, un poète brésilien, Fabio Roversi-Monaco, recteur de l'Université de Bologne, Michel Gervais, chercheur et professeur à l'Université Laval, Michael Smith, Prix Nobel de chimie, et Lucille Teasdale Corti, médecin.

### NORMES DU TRAVAIL

(PC) — La CSN a demandé la tenue d'une commission parlementaire sur les modifications majeures qu'entend apporter le ministre Rioux à la Loi sur les normes du travail. Ces changements imposeraient des frais aux personnes qui croient avoir été congédiées illégalement et qui ont besoin d'être représentées par la Commission des normes du travail. La centrale syndicale s'est dit en accord avec les modifications à la Loi qui permettraient à la Commission de représenter les personnes congédiées sans cause juste et suffisante.

## Commissions scolaires linguistiques

# Marois fait durer le suspense

«Ce n'est pas de la confessionnalité de l'école qu'il est question, mais de celle des structures»

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

La majorité des organismes consultés par la ministre Pauline Marois ne veulent pas rouvrir la Constitution canadienne pour mettre en place des commissions scolaires linguistiques, et ils préfèrent l'instauration de comités confessionnels à l'intérieur des futures commissions scolaires linguistiques à Montréal et à Québec.

C'est ce que soutient la ministre de l'Éducation, qui révélait hier les résultats de la consultation menée depuis plus d'un mois auprès des organismes du milieu.

La ministre rencontrait quelque 200 commissaires et directeurs d'école montréalais lors d'un dîner-conférence organisé par le Conseil scolaire de l'île de Montréal, et plusieurs espéraient qu'elle procède aux annonces définitives sur cette question.

Mais Mme Marois fait encore durer le suspense en déclarant qu'elle annoncera d'ici 15 jours les orientations gouvernementales en matière de commissions scolaires linguistiques.

Le suspense n'est cependant plus très palpant, puisque la ministre insiste sur le fait que la majorité de la vingtaine d'organismes rencontrés s'opposent à toute modification à l'article 93 de la loi constitutionnelle de 1867 afin d'abolir la garantie confessionnelle offerte aux milieux scolaires.

Les organismes ne favorisent pas non plus, semble-t-il, une solution avancée par les chercheurs Jean-Pierre Proulx et José Whoerling et

reprise par le Parti libéral, qui propose un simple amendement constitutionnel permettant d'abolir le régime confessionnel particulier aux villes de Montréal et de Québec.

La ministre a plutôt tenté d'expliquer hier la nature des propositions avancées en 1995 par le comité Kenniff, qui propose, sans modifier la loi constitutionnelle, de créer des comités confessionnels dans les futures commissions scolaires linguistiques, pour respecter le choix des parents et les garanties constitutionnelles.

### Protections

Mme Marois insiste sur le fait qu'un jugement de la Cour suprême garanti aux catholiques et aux protestants des villes de Montréal et de Québec le droit d'avoir des écoles confessionnelles pour leurs enfants.

Mais la ministre ajoute que la Loi constitutionnelle de 1867 ne protège aucunement les structures juridiques en place, qui peuvent être remplacées par le législateur.

De façon ultime, le gouvernement pourrait donc décider de remplacer la structure de la CECM à Montréal par une nouvelle commission scolaire linguistique, si les élus de la CECM se battent pour leur structure confessionnelle.

Mais on n'en est pas encore là. Mme Marois a précisé hier qu'en «déconfessionnalisant» les commissions scolaires, on n'enverra «sur le plan local, à l'école, les enjeux qui portent sur la dimension confessionnelle».

Plus concrètement, la ministre



PHOTO ARCHIVES

Pauline Marois

ajoute qu'elle entend tenir compte des résultats de sa consultation dans sa décision, et elle mettra en œuvre un plan de communication, afin d'informer les parents «de façon intensive en août et en septembre prochain afin que chacun comprenne bien que ce n'est pas de la confessionnalité de l'école qu'il est question, mais de celle des structures».

«L'actuelle loi 107 prévoit que c'est à l'intérieur de l'école que le libre choix des parents s'exerce [...] et je respecterai la loi dans ce sens-là», a-t-elle ajouté devant les représentants des médias.

Tout ce débat semble bien compliqué? Il le sera encore plus avec la solution qui semble se dégager, prévient la critique libérale en matière d'éducation, François Ouimet.

La ministre refuse d'aller dans le

sens d'une modification constitutionnelle parce que «l'option politique du gouvernement québécois prend le dessus sur le bien commun de la population», remarque-t-il.

### «Un fouillis total»

La création de comités confessionnels dans les futures commissions scolaires linguistiques «mènera à un fouillis total» ajoute-t-il, puisque ces comités disposeront de pouvoirs étendus, similaires à ceux d'une commission scolaire (gérer des budgets, engager des professeurs, etc.). «On se retrouvera avec une [mini] commission scolaire confessionnelle à l'intérieur d'une commission scolaire linguistique, ça n'a aucun sens», lance-t-il.

M. Ouimet prévoit d'ailleurs que les élus actuels de la CECM, ou des groupes de parents, chercheront à contester devant les tribunaux la disparition des structures confessionnelles.

Autre hypothèse avancée par M. Ouimet: la CECM tentera de dire aux parents «si vous voulez conserver votre école de quartier, inscrivez donc votre enfant dans une école catholique de la CECM».

Le président du Conseil scolaire, de l'île de Montréal, Jacques Mongeau, a indiqué hier que la «solution Kenniff» était celle qu'il privilégiait. «Les changements constitutionnels, ajoute-t-il, on ne sait pas combien de temps ça peut prendre».

La ministre a également indiqué que tous les intervenants du milieu penchent plutôt pour juillet 1998 comme date de mise en place des nouvelles structures.

# Un petit cadeau de deux millions

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Deux millions de dollars supplémentaires pour les programmes touchant les enfants de milieux défavorisés à Montréal: c'est le cadeau que la ministre de l'Éducation Pauline Marois avait dans sa besace hier, alors qu'elle participait à un dîner-conférence du Conseil scolaire de l'île de Montréal.

Ce montant s'ajoute à une somme de près de 8 millions actuellement consacrée à ces programmes sur l'île de Montréal.

Mme Marois reconnaît qu'on demande peut-être trop à l'école de Montréal pour qu'elle puisse,

seule, suffire à la tâche, et elle se dit consciente que l'école montréalaise doit soutenir davantage les élèves provenant de milieux défavorisés, accorder une attention particulière aux élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage ou de comportements, intégrer de façon harmonieuse des enfants d'origine culturelles diverses.

On sait que plusieurs organismes montréalais demandent (et l'ont répété aux États généraux sur l'éducation) que Montréal ait un statut spécial dans le réseau scolaire.

Sans aller aussi loin pour le moment, la ministre a expliqué qu'elle travaille actuellement à un plan d'action qui «s'attaquera à ces pro-

blèmes», et pour soulager l'école montréalaise «la solution me semble résider dans le partenariat communautaire et dans la coordination des efforts de toutes les parties en cause».

Le président du Conseil scolaire, Jacques Mongeau, se disait «très heureux» hier de ce petit cadeau de deux millions.

M. Mongeau a indiqué que le budget d'aide aux milieux défavorisés sera ainsi porté à 10,5 millions, sur lequel entre un million et un million et demi est consacré aux collations.

Le reste, soit de 8,5 à 9 millions, sera véritablement consacré à l'aide supplémentaire à des programmes pédagogiques», dit-il.

# TOULCH

OPTOMÉTRISTES

Des  
lunettes  
pour  
être vu.

OLIVER PEOPLES

PAUL SMITH  
SPECTACLES

4129, rue Saint-Denis  
Montréal  
849-0559

4021, Saint-Laurent  
Montréal  
849-1433

1327, Greene  
Westmount  
937-0446

• MONTRÉAL •



12<sup>e</sup> édition du Tour de l'île

# Demain, ils vont la boucler !

45 000 pédaleurs sont attendus au grand rendez-vous cycliste

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Ce sera la fête des dérailleurs demain à l'occasion de la 12<sup>e</sup> édition du Tour de l'île où 45 000 pédaleurs infatigables encercleront à nouveau la ville de l'aurore aux dernières heures de l'après-midi.

Les automobilistes, eux, s'ils ne veulent pas dérailler peuvent dès maintenant joindre Info-Circulation, au 521-8687, pour savoir comment sortir de Montréal sans tomber dans un guépier.

Le grand rendez-vous cycliste, intitulé cette année le «Tour de l'île acoustique» puisque le murmure des dérailleurs remplacera la pétarade des pots d'échappement, prendra son envol dès 7h30. Mais dès 6h45, certaines parties du parcours seront déjà fermées à la circulation. Plus de 45 000 personnes sont attendues au point de départ, situé cette année au parc Jarry.

Les maniaques de la vitesse prendront les devants du parcours de 69 kilomètres dans l'Express, ce tour de l'île éclair, exécuté en deux heures. Les départs se

succéderont ensuite jusqu'à 11h15 et l'on attend les derniers arrivés vers 17h30.

Le trajet dessinera une boucle parfaite de l'ouest à l'est de l'île de Montréal et traversera les villes de Montréal, Westmount, Mont-Royal, Montréal-Est et Montréal-Nord. La caravane s'ébranlera du parc Jarry et piquera vers le sud pour aller rejoindre le quartier de Notre-Dame-de-Grâce, puis longera la rue Sherbrooke dans l'ouest jusqu'au cœur de la ville. Depuis le parc Lafontaine, les vélocamions fonceront ensuite vers l'est, par les rues Rachel, Hochelaga et Notre-Dame, longeant le fleuve jusqu'à la rivière des Prairies.

Le retour, bucolique, s'effectuera le long de la même rivière, tout le long du boulevard Gouin jusqu'à Ahuntsic pour se terminer au parc Jarry.

Des relais sont prévus en cours de route aux parcs Westmount, Lafontaine, Bellerive, Salomon-Marion, de l'Île-de-la-Visitation et le tout se clôturera par une rencontre au fil d'arrivée, où des orchestres et le bistrô du Tour de l'île attendront les cyclistes assoiffés et leurs mollets endoloris.

Bibliothèque nationale du Québec

# La Ville saute à pieds joints dans le projet Simpson

Le ministère de la Métropole coordonne maintenant le dossier

MARIO CLOUTIER  
LE DEVOIR

Un nouveau joueur important est apparu dans le dossier de la relocalisation de la Bibliothèque nationale du Québec, la Ville de Montréal. À la suite d'une réunion avec le maire Pierre Bourque le 5 avril dernier, le ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, a accepté de prendre part à une étude de faisabilité sur l'utilisation commune de l'ancien magasin Simpson par la BNQ et certains services de la Bibliothèque de la Ville.

Un nouveau comité, présidé par Gaëtan Desrosiers, du ministère de la Métropole, remplace désormais celui qui dirigeait le sous-ministre adjoint à la Culture, Alain Bruneau. Le groupe de travail, qui réunit des représentants du ministère de la Culture et des Communications, de la BNQ, de la Ville et du ministère de la Métropole, s'est réuni une seule fois, mais il doit faire connaître ses recommandations au plus tard le 30 juin.

«Notre mandat, ce n'est pas de remplir Simpson, tient à préciser Gaëtan Desrosiers, mais de voir s'il y a une synergie ou des complémentarités possibles entre la BNQ et la Bibliothèque de Montréal. Leurs responsables explorent ces possibilités ensemble de leur côté.»

L'ancien comité présidé par Alain Bruneau et formé de représentants de la BNQ et des Archives nationales du Québec a été dissous récemment. Il avait résolu l'aspect «conservation» du dossier en réservant un édifice acquis par le gouvernement québécois, situé sur la rue Fullum, près de Saint-Joseph. La BNQ et les Archives nationales y déménageront leurs services administratifs et leurs activités de conservation.

Quant à l'aspect «diffusion», ce groupe de travail avait remis en question au début de l'année l'utilisation du magasin Simpson, puisque la BNQ ne peut s'y installer seule et que les Archives nationales logent depuis longtemps vers l'ancien édifice des HEC, coin Viger et Saint-Hubert, qui appartient déjà au gouvernement. L'édifice Simpson semble maintenant de retour au centre du débat.

Un nouveau comité examinera s'il existe une synergie possible entre la BNQ et la Bibliothèque de Montréal

«C'est la Ville qui nous a invités à faire cette démarche-là [celle du nouveau comité], explique un autre sous-ministre adjoint à la Culture, Pierre Lafleur. C'est elle qui négocie avec les promoteurs immobiliers de Simpson. Le ministère de la Culture demeure le bailleur de fonds. Les représentants des bibliothèques sont au comité pour des raisons évidentes et le ministère de la Métropole [est là] parce qu'il s'agit d'un projet de revitalisation de Montréal.»

La Ville voudrait voir plusieurs de ses services implantés sur la rue Sainte-Catherine. Il s'agit, entre autres, de l'avant-poste technologique de la bibliothèque et de la Phonothèque. Tout en ne rejetant pas pour l'instant l'idée de fusion de services avec la BNQ, on parle donc davantage d'utilisation d'un même édifice à des fins diverses.

«D'autre part, on ne peut pas dissocier le parc immobilier gouvernemental du projet, ajoute Pierre Lafleur. La rentabilité est importante. Dans un contexte de rationalisation, nos objectifs tiennent compte des coûts-bénéfices, valeur ajoutée, achalandage, localisation, etc. Si la Bibliothèque nationale s'en va chez Simpson, il faut trouver des occupants gouvernementaux pour les édifices qui seraient abandonnés, Saint-Sulpice et Daveluy, et ce n'est pas évident.»

Le président de l'Association nationale des éditeurs de livres et directeur général des éditions Fides, Antoine Del Busso, avait récemment proposé de faire de la Bibliothèque Saint-Sulpice une Maison du livre et de la lecture. On y retrouverait une exposition permanente dans le prolongement des activités de la BNQ.

Selon M. Lafleur, d'autres démarches sont encore possibles pour la BNQ, notamment l'agrandissement de l'édifice Daveluy, situé à l'angle des rues Sherbrooke et Saint-Urbain. «Il faut garder en tête une optimisation des ressources disponibles.»

Gaëtan Desrosiers abonde dans ce sens lorsqu'il dit: «Notre ministère [celui de la Métropole] n'a pas d'intérêt direct dans ce dossier. On ne veut que réaliser quelque chose pour le bien-être de la communauté montréalaise.»

# Les historiens contre le McCord

Une pétition dénonce l'abolition du poste d'archiviste du musée

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

Des historiens québécois font circuler une pétition demandant au Musée McCord de rétablir le poste d'archiviste des collections historiques de l'établissement, aboli en janvier dernier. Au moins 400 personnes, surtout des historiens professionnels et des universitaires du Canada, des États-Unis et même de Grande-Bretagne ont signé le document depuis quelques semaines. Pourtant, la direction du musée refuse de se plier à cette demande.

La pétition a été mise en circulation par le «Archives committee», un groupe ad hoc qui ne possède qu'une adresse postale et une autre électronique. Le court texte qui accompagne les signatures affirme que l'abolition du poste d'archiviste «met en doute l'avenir des archives et empêche qu'elles soient accessibles aux chercheurs ou qu'elles soient professionnellement gérées». Le préambule de la requête publique demande donc que le Musée McCord d'histoire canadienne «rétablisse immédiatement le poste d'archiviste, et que la préservation des collections et l'accès aux fonds déposés au musée soient assurés tel qu'auparavant».

Les signatures amassées au cours des dernières semaines viennent de tous les départements d'histoire du Québec mais aussi des universités Harvard, Berkeley ou York et même d'autres musées montréalais, comme le Centre Canadien d'Architecture.

La directrice du McCord, Mme Claude Benoit, ré-

plique que son établissement assure toujours l'accès aux archives historiques et qu'elle ne se pliera donc pas à la demande des historiens. «Nous avons rétabli le service assez rapidement après l'élimination du poste, dit-elle. Deux employés qualifiés s'occupent de ce service, la directrice de la gestion et de l'accès aux collections et une personne responsable de la conservation et de la recherche. Nous n'avons refusé aucun chercheur. Nous n'avons donc pas l'intention de réengager un archiviste, en toute connaissance de cause.»

Mme Benoit réplique aussi à l'information colportée dans une lettre accompagnant la pétition voulant que les archives du musée soient prochainement transférées vers d'autres institutions, l'Université McGill par exemple. «On fait beaucoup de réflexions actuellement et je ne suis pas prête à commenter un sujet aussi délicat, dit-elle, mais les archives sont chez nous et elles vont y demeurer.»

Le responsable du service des archives historiques du McCord a été mis à pied en janvier dernier en même temps que trois autres employés, dans le cadre d'une restructuration du musée de la rue Sherbrooke autour des activités de l'éducation et du marketing. L'important fonds des archives historiques sur Montréal, le Québec et le Canada, a été intégré aux autres archives sous un seul et même service. La direction de l'établissement a justifié ces décisions en expliquant qu'il fallait assurer la viabilité financière du musée qui a terminé la dernière année budgétaire avec un déficit de 375 000 dollars.

**OMNIBUS**  
Conception et interprétation  
Francine Alepin  
Jean Asselin  
Jean Boillard  
Denise Boulanger  
Catherine De Sève  
Diane Dubeau  
André Fortin  
Jacques Le Blanc  
Denys Lefebvre  
Marie Lefebvre

**choses vues à la halte**

à partir de 12 tableaux de Jaber Lutfi  
Scénographie  
Anick La Bissonnière  
Costumes  
François Barbeau  
Éclairages  
André Naud  
Régie  
Colette Drouin

21 mai au 15 juin - 20h30

Billets en vente à la  
Librairie Gallimard  
3700, boul. St-Laurent  
Téléphone: 499-2012

Réservations:  
521-4191  
Billets: 15\$  
espace libre  
1945, rue Fullum

# TOUTES UNIES CONTRE LA PAUVRETÉ

« Le rassemblement des femmes à Québec »

Dimanche ÉMISSION SPÉCIALE 13h

RDI L'information continue Offert sur le câble

EN BREF

**UN AVOCAT DE MONTRÉAL DEVIENT BÂTONNIER**

Québec (PC) — M<sup>re</sup> Claude Masse est devenu hier le nouveau bâtonnier du Québec. Cet avocat de Montréal, qui s'intéresse depuis 20 ans aux problèmes d'accès à la justice, assumera les destinées de l'organisme pour l'exercice 96-97. Il sera secondé par M<sup>re</sup> Serge Francoeur, de Baie-Comeau, élu vice-président du Barreau du Québec. M<sup>re</sup> Masse est le 135<sup>e</sup> avocat à accéder à la fonction de bâtonnier depuis 1849, année d'incorporation de cet organisme québécois. M<sup>re</sup> Masse et Francoeur ont tous les deux été élus sans opposition lors de l'assemblée générale des membres du Barreau à Québec. Le nouveau bâtonnier aura entre autres tâches de régler le conflit de travail impliquant l'institution et ses 19 avocats en grève depuis plus d'un mois. Ces derniers réclament d'ailleurs son intervention afin de conclure rapidement une entente sur leur première convention collective.

## • LES ACTUALITÉS •

## Solos de haute voltige

## SNOWFLAKE

Spectacle sans paroles de Gale Lajoie. Mise en scène et jeu: Gale Lajoie. Technique: David Kerr. Public visé: les 6 ans et plus. Durée: une heure. Présenté en collaboration avec les Gros Bees au Théâtre d'aujourd'hui jusqu'à dimanche, à 15h.

## LE MONDE EST ROND

De Brigitte Lallier-Maisonnewe, d'après un texte de Gertrude Stein. Mise en scène: Françoise Pillet. Avec Brigitte Lallier-Maisonnewe. Lumière: Bernard Poupert. Son: Philippe Cadeau. Public visé: les 9 ans et plus. Durée: une heure. Coproduction Françoise Pillet et Théâtre Athenor de France, présentée à l'Agora de la danse jusqu'à dimanche, à 15h.

MICHEL BÉLAIR  
LE DEVOIR

C a y est: le dernier droit s'amorce aujourd'hui. En deux jours, près d'une vingtaine de spectacles seront présentés avant que La Roulotte ne clôture définitivement le festival en plein air, en plein parc Lafontaine, dimanche à 16h30, avec *Les Aventures du baron Münchhausen*. On vous recommande tout particulièrement *Le Champ*, produit par le Gros Mécano dans une mise en scène éblouissante de Claude Poissant à l'Espace Go, demain (dimanche) à 14h; *Tempête et Venetie*, aujourd'hui et demain à l'Agora de la danse; et *Snowflake*, aujourd'hui et dimanche au Théâtre d'aujourd'hui à 15h. Il ne faut pas croire pour autant que ce sont là les seuls spectacles in-

L  
E  
S  
C  
O  
U  
P  
S  
D  
E  
T  
H  
É  
Â  
T  
R  
E

téressants à l'affiche ce week-end.

Hier par exemple, deux performances solo tout aussi intéressantes que différentes venaient souligner à leur façon l'incroyable diversité du théâtre jeune public. Quand on s'adresse à une catégorie de spectateurs dont l'âge varie de 2 à 14 ans et plus, il est facile de comprendre que la scène devient le lieu de toutes les possibilités.

C'est visiblement ce que se sont dit Gale Lajoie et Brigitte Lallier-Maisonnewe sans s'être jamais rencontrés. L'un explore le versant américain du clown triste alors que l'autre s'amuse à découper en morceaux menus un texte célèbre de Gertrude Stein comme s'il était chanté par la Castaflore sur des pièces pour piano et clarinette d'Eric Satie...

Dans *Snowflake*, Gale Lajoie prend la figure du loser, de l'orphelin, figure américaine du clown triste rendue célèbre par Buster Keaton. Son personnage est un déshérité qui vit au fond d'une ruelle, au milieu des poubelles d'une grande ville quelconque, comme elles le sont souvent. Sans un mot, sur des musiques toutes simples, cet itinérant d'avant que le mot ne soit in-

venté essaie de survivre et surtout de garder le moral. Et quand quelqu'un lance une vieille marionnette dans les poubelles, il s'empresse de l'adopter. Sa tâche prend alors des proportions insoupçonnées; faire sourire un pantin désarticulé, figure même de sa vie de délaissé, cela ne va pas de soi. Pourtant, c'est à partir de ce moment que tout devient possible et que Gale Lajoie se fait délirant au point de se mettre à danser le ballet avec une paire de skis dans les pieds ou de jouer à l'équilibriste avec une plume d'oreiller. On peut toucher les plus insensibles en faisant vibrer le silence des plumes d'oreiller...

La démarche de Brigitte Lallier-Maisonnewe est tout autre. Elle décortique le plus célèbre texte de Gertrude Stein — oui, celui qui contient la phrase «*A rose is a rose, is a rose*» — comme s'il s'agissait d'une partition musicale. Le texte de Stein sonne d'ailleurs un peu comme une pavane, ce style musical à la fois loufoque, pompeux et sérieux qui avait cours dans le Paris de l'entre-deux-guerres et que pratiquait la joyeuse bande entourant Cocteau. La petite histoire toute simple de Rose, Willy et Billy prend ainsi une ampleur proprement déconcertante. Et c'est bien le moins que l'on puisse dire de cette coproduction de Françoise Pillet et du Théâtre Athenor de France.

Dans la salle, les enfants semblaient se demander un peu ce qui se passait alors que le public adulte s'amusa du moindre effet. C'était du moins pour ces pré-ados une occasion de goûter à une forme de théâtre ou les éclats de rire ne se ramassaient pas à la pelle...



Gale Lajoie explore le versant américain du clown triste dans *Snowflake*.

## EN BREF

## DROITS VIOLÉS

Winnipeg (PC) — Le gouvernement fédéral viole les droits des enfants en proposant de suspendre l'octroi automatique de la citoyenneté canadienne aux enfants nés au pays de parents en attente du statut de réfugié, affirme le Conseil des réfugiés. « Cette proposition soulève de vives inquiétudes, estime la présidente du conseil, Sharryn Aiken. Elle modifie les fondements sur lesquels est basé l'octroi de la citoyenneté dans ce pays. » « La citoyenneté se trouve maintenant basée sur le sang plutôt que sur le lieu de résidence », a-t-elle ajouté. Mme Aiken a résisté à l'envie de qualifier cette proposition de raciste. Ce n'est pas parce que des pays comme le Japon et l'Allemagne ont adopté une politique similaire qu'elle est équitable, a-t-elle ajouté. « Des gens pourraient attendre pendant des générations sans jouir des avantages que procure la citoyenneté. » Le Canada est signataire et a ratifié une convention des Nations unies sur les droits des enfants qui stipule entre autres que toutes les décisions gouvernementales doivent être prises dans le meilleur intérêt des enfants. Les détails de cette proposition du gouvernement fédéral n'ont pas encore été rendus publics.

## BARREAU EN GRÈVE

(PC) — Les 19 employés en grève du Barreau du Québec en appellent au nouveau président de l'organisme, Claude Masse, afin qu'il règle en priorité le conflit qui sévit depuis plus d'un mois au sein de l'institution. Selon le Syndicat des employés professionnels et de bureau, affilié à la FTQ, le conflit entraîne des délais dans le traitement des plaintes. Les avocats répondent à 3000 appels ou plaintes chaque mois. Les syndiqués profitent du congrès du Barreau à Québec pour exiger la résolution de leur première convention collective. La dernière séance de négociations, lundi, n'a rien donné. Un porte-parole syndical, Marc Sauvé, a déploré le double langage du Barreau qui se donne, selon lui, une image avant-gardiste en tant qu'institution alors qu'il aurait un comportement « rétrograde comme employeur ». Il a cité en exemple son appui au projet de loi sur l'équité salariale alors qu'en pratique, il maintiendrait, dit-il, des ghettos féminins d'emplois à bas salaire.

ASSOCIATION DES ANCIENS  
DU COLLÈGE STANISLAS  
CONVOCAION

Les membres de l'Association des Anciens du Collège Stanislas sont priés d'assister à l'assemblée générale annuelle de l'Association, qui aura lieu le vendredi 7 juin 1996, à 18 heures, au Collège (780, bd Dollard, à Outremont).


Un goûter sustentateur sera servi.

Pour chats  
seulement!

- soins dentaires complets
- soins médicaux et chirurgie
- toilettage et pension
- nourriture et articles divers

## Chats Montréal

Clinique vétérinaire pour chats

Charles Bradley D.V.M.   
1830, rue Sherbrooke o.  
(514) 939-2287

## ÉLECTIONS PARTIELLES L'ASSOMPTION OUTREMONT

Le vote par anticipation  
je l'ai en tête!


Vous pouvez voter par anticipation le dimanche 2 juin ou le lundi 3 juin, entre 14 h et 21 h, si vous appartenez à l'une ou l'autre des catégories suivantes:

- vous êtes une personne handicapée;
- vous êtes membre du personnel électoral;
- vous avez des raisons de croire qu'il vous sera difficile de voter dans votre section de vote le jour du scrutin.

Il suffit de vous présenter au bureau de vote par anticipation auquel est rattachée votre section de vote (elle est inscrite sur la liste électorale) et de prêter serment pour pouvoir voter par anticipation.

## Bureaux de vote par anticipation et sections de vote:

L'Assomption	Section	Outremont	Section
École Henri-Bourassa	1 à 18, 19 à 35	Y.M.C.A.	12 et 13, 24 à 38
283, boulevard Iberville	36 à 51, 52 à 69	Salle du centre Jeunesse	42 à 52, 64 à 68
Repentigny	70 à 73, 133 à 143	5550, av. du Parc	69 à 84
École des Moissons	74 à 88, 89 à 103	Montréal	
945, rue Noisieux	104 à 118, 119 à 132	Université de Montréal	1 à 11, 14 à 18
Repentigny		Pavillon Strathcona	19 à 23, 39 à 41
École Marguerite-Bourgeoys	144 à 158, 159 à 170	520, ch. de la Côte	53 à 60, 61 à 63
369, rue Saint-Jacques	171 à 183	Sainte-Catherine, porte 139	136 à 141, 146 à 153
L'Assomption		Outremont	
		Centre hospitalier	85 à 101, 102 à 118
		Côte-des-Neiges	119 à 135, 142 à 145
		Auditorium	154 à 167
		4565, ch. Queen-Mary	
		Montréal	

 Les bureaux de vote par anticipation sont accessibles aux personnes handicapées.

**Rappel**  
Vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale? Vous avez jusqu'au 5 juin, 21 h pour le faire. Présentez-vous au bureau de votre directeur ou de votre directrice du scrutin.

Pour de plus amples renseignements, composer:  
1 800 461-0422 sept jours par semaine.

 Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais: 1 800 537-0644



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC  
Pierre-F. Côté, C.R.

Parce qu'un vote, ça compte

## • LES ACTUALITÉS •

## Le tour du monde en 21 questions

Un sondage international sur les connaissances générales montre que les élèves québécois ne sont pas les cancrès de la classe occidentale

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

Les Québécois francophones de 16 et 17 ans ont mieux réussi que leurs homologues de Belgique, de Grande-Bretagne et d'Australie un test mesurant les connaissances générales.

Mais l'enquête révèle que si les jeunes d'ici sont particulièrement forts en géographie et en sciences, ils sont carrément nuls en histoire et en politique. Les résultats québécois et les comparaisons internationales sont publiés dans le dernier numéro (juin 1996) de la revue *Sélection du Reader's Digest* («Ignares les jeunes québécois?»). L'échantillon représentatif de plus de 500 jeunes des écoles secondaires privées et publiques du Québec a été interrogé l'hiver dernier par la firme de sondage CROP. Des éditions étrangères du *Reader's Digest* ont également soumis des adolescents d'Europe et d'Australie à un test analogue.

Les sondeurs ont posé 21 questions pour mesurer l'étendue des connaissances générales (calcul mental, géographie, histoire, littérature, sciences et politique). On a par exemple demandé aux jeunes quel roman de Louis Hémon raconte les amours d'une paysanne et d'un amoureux des bois, ce qu'est l'effet de serre et en quelle année s'est terminée la Seconde Guerre mondiale.

D'autres questions les obligeaient à situer l'humérus dans le corps humain et la Bosnie sur une mappemonde. On voulait aussi savoir qui est Roméo LeBlanc et le nom de deux ministres du gouvernement fédéral.

Quatre élèves (dont trois du secteur public) sur les 508 interrogés ont récolté une note parfaite (contre un seul Belge et un seul Britannique). Cinq autres jeunes ont donné 20 bonnes réponses, 86 en ont fourni entre 16 et 19, et 300 entre 11 et 15.

Les jeunes d'ici n'ont pas de leçon à recevoir en géographie. À peine 3 % d'entre eux ne savent pas retrouver le Canada sur une mappemonde, alors que 10 % des 501 adolescents de Grande-Bretagne et 16 % des 600 Belges n'ont pas su retrouver leur pays respectif.

Par contre, les jeunes québécois sont particulièrement faibles en histoire. Plus des deux tiers ne savent pas en quelle année a été fondée la Confédération canadienne et à peine le tiers (34 %) peut mettre une date sur la Crise d'octobre. Mais si on se désole en apprenant que seuls six adolescents sur dix du Québec savent que la Deuxième Guerre mondiale s'est terminée en 1945, on se console en apprenant que seul un jeune Australien sur trois connaissait cette date-phare du siècle.

Ces données peuvent être mises en parallèle avec les résultats d'un autre sondage réalisé récemment par la maison Sondagem affirmant qu'environ les deux tiers

des Québécois jugent que la place de l'histoire est peu ou pas du tout satisfaisante dans leur système scolaire (voir *Le Devoir* du 30 mai 1996 et le «Perspectives» d'aujourd'hui).

Les connaissances politiques sont tout aussi faibles. Ces jeunes écoliers qui seront bientôt en âge de voter demeurent majoritairement incapables de citer les noms de deux ministres du cabinet Chrétien: à peine un adolescent sur vingt (5 %) a fourni deux bonnes réponses; 13 % n'ont pu donner qu'un seul nom juste. Paul Martin, le ministre des Finances, n'a été cité que sept fois. Par contre, plusieurs noms farfelus ont été mentionnés, comme Brian Mulroney (8 %) et Pierre E. Trudeau (2 %), et même Daniel Johnson (14 %), Jacques Parizeau (2 %) et Lucien Bouchard (9 %).

Une seule question portait sur l'orthographe. On demandait d'accorder le participe passé dans la phrase: «L'affaire a été portée devant les tribunaux.» Le quart (27 %) des personnes interrogées a échoué.

Les élèves du privé ont fait un peu mieux de ce côté. Le secteur public remporte toutefois la palme en «sciences», neuf élèves des polyvalentes sur dix ayant résolu un des deux (très simples) problèmes d'arithmétique («50 % de 180 =?»). Mais au total les résultats moyens des deux secteurs sont à peu près les mêmes (12,7 bonnes réponses au public contre 13,3 au privé). Il

est aussi étonnant de constater que les bonnes réponses des garçons (13,5) et des filles (12,2) ne se différencient pas de façon marquante, ce qui vient contredire plusieurs données récentes sur l'avance scolaire des filles.

On touche ici aux limites de cette version allégée du jeu *Quelques arpents de pièges*. Le coup de sonde souligne quelques tendances, mais demeure superficiel. Peut-on juger des performances comparées des secteurs publics et privés sur un accord de participe? Peut-on évaluer l'état des connaissances générales en science à partir d'une question sur la position de l'humérus dans le corps humain? Peut-on vraiment faire le tour du monde en 21 questions?

C'est la revue *Sélection du Reader's Digest* qui a élaboré le questionnaire soumis à 508 jeunes Québécois francophones. Les entrevues ont été réalisées en personne entre le 30 janvier et le 8 février dernier. Environ la moitié des répondants vivaient dans la région métropolitaine. Les autres ont été joints dans une vingtaine de sites de neuf régions, de Québec à Sherbrooke, de Hull à Rimouski. Les sondeurs ont tenu compte du poids respectif des deux secteurs d'enseignement, 85 % des élèves fréquentant le secteur public. Ils ont aussi interrogé un nombre égal de filles et de garçons. L'âge moyen des jeunes interrogés était de 16,5 ans. Plus des deux tiers des répondants habitaient avec leurs deux parents.

## Cliche imposera au besoin le contrôle de l'herbe à poux

La menace vise en particulier la CUM qui veut abroger son règlement de contrôle

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Le ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, imposera par voie réglementaire le contrôle de l'herbe à poux aux municipalités des régions urbaines si elles n'adoptent pas les programmes de lutte que leur proposent les services de santé. Et cette menace vise tout particulièrement la Communauté urbaine de Montréal (CUM), qui veut abroger son règlement de contrôle de l'herbe à poux afin de diminuer la facture du recours collectif intenté contre elle pour n'avoir pas appliqué jusqu'ici sa propre réglementation.

C'est ce qu'a déclaré hier au *Devoir* le ministre Cliche à sa sortie de la conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Environnement, qui s'est tenue au cours des deux derniers jours à Toronto.

Selon les procureurs du ministère de l'Environnement, a précisé le ministre, Québec ne peut pas empêcher la CUM d'abroger les dispositions de son règlement sur l'assainissement de l'air, qui imposent d'arracher l'herbe à poux sur les propriétés après le 10 août. Cette partie de la réglementation métropolitaine n'est pas couverte, dit-il, par la réglementation provinciale sur l'assainissement de l'air, que la CUM administre à la place du MEF par délégation de pouvoir.

Cependant, a aussitôt ajouté David Cliche, «je reconnais non seulement que le problème du pollen d'herbe à poux est sérieux et engendre des coûts importants dans le domaine de la santé, mais j'appuie les respon-

sables de la santé publique dans leurs efforts pour mettre en place des plans de contrôle au niveau municipal. C'est pourquoi j'enjoins la CUM et les autres municipalités d'adopter les plans proposés par les milieux de la santé».

Si le monde municipal devait traîner la patte dans ce domaine ou si la CUM, qui a été une pionnière dans le contrôle de la plante aux petites fleurs vertes allergènes, abroge son propre règlement sans pour autant adopter de mesures musclées pour améliorer la situation, le ministre estime que les citoyens pourront toujours se prévaloir de l'article 20 de la Loi de l'environnement pour se protéger.

Et c'est alors qu'il ajoute: «Et si ça ne fonctionne pas, j'aurai mon propre règlement qui va s'appliquer sur le territoire de la CUM» et dans les autres municipalités. Le ministre préconise en effet un contrôle général de ce contaminant biologique, ce que veulent obtenir les milieux de la santé depuis 15 ans. Une étude du Comité provincial de santé environnementale indiquait l'an dernier que la fièvre des foins, provoquée par le pollen d'herbe à poux, coûte 50 millions en soins de santé divers, automédication et absentéisme au travail. Aucune autre maladie non mortelle n'a autant d'impact sur les budgets de la santé, hormis les rhumatismes. Une personne sur dix est touchée.

L'herbe à poux, qui occupe une niche marginale dans la nature, pullule dans le sillage des humains et tout particulièrement dans les terrains vagues où on vient de tourner la terre. Sa rapidité d'implantation explique qu'elle soit aussi abondante sur le rebord des routes, grattées chaque hiver par les charrues.

La fièvre des foins, provoquée par le pollen d'herbe à poux, coûte 50 millions par an en soins de santé et absentéisme au travail

## Le Devoir au Musée de la civilisation



PHOTO CLÉMENT ALLARD

LE MUSÉE de la civilisation de Québec accueille pour toute la période estivale l'exposition «À la une du *Devoir*, une société en évolution». Réalisée à l'occasion du 85<sup>e</sup> anniversaire du quotidien, cette exposition retrace les étapes importantes de sa création et de son développement à travers plusieurs centaines de photographies, documents, objets, coupures de journaux et raconte les combats qu'il a livrés pour une presse libre et audacieuse. Produite par le Musée Stewart, l'exposition a déjà été présentée à Montréal et dans plusieurs régions du Québec ainsi qu'au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. Le directeur général du Musée de la civilisation, Roland Arpin, a présidé mercredi soir au vernissage de l'exposition. Dans l'ordre habituel, on reconnaît sur notre photo, M. Arpin, en compagnie de Lise Bissonnette, directrice du *Devoir*, et de Roger Boisvert, directeur général de la Fondation du *Devoir*. L'exposition pourra être visitée jusqu'au 2 septembre.

## La vente du barrage municipal

# Belleterre n'a pas touché son million

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Belleterre a finalement perdu le million de dollars qu'elle espérait tirer de la vente du barrage municipal, implanté à côté du village

algonquin de Winneway, en Abitibi, en raison de la lenteur du ministère de l'Énergie et des Ressources à renouveler son bail au début des années 90 et à approuver le changement de propriétaire.

Cette petite municipalité de 400 personnes a en effet dû attendre

près d'un an et demi avant d'obtenir une modification au bail du barrage, laquelle en aurait transféré la responsabilité à Innergex. Cette société avait offert en 1990 un million pour le vieux barrage municipal. L'entente de principe entre Innergex et Belleterre, conclue sans appel d'offres, a été reportée plusieurs fois jusqu'à ce que, pour des raisons obscures, Innergex se désintéresse soudainement du projet.

Belleterre est alors revenue à sa politique d'appel d'offres mais n'a obtenu qu'une seule proposition, venant cette fois des Algonquins du village voisin du barrage Winneway. Ces derniers n'ont jamais voulu offrir plus de 250 000 \$ pour le barrage et son équipement.

Ils mettaient tellement de conditions que Belleterre n'a d'ailleurs pas hésité à sauter immédiatement sur une proposition-surprise de la société Hydro P-1, qui a offert à l'automne 1991 quelque 500 000 \$ pour cet ouvrage, ce qui équivalait à 1000 \$ de moins par chaque habitant du village par rapport à la première proposition d'Innergex.

Mais il aura quand même fallu une véritable guérilla administrative et des démarches jusqu'au bureau du premier ministre Robert Bourassa en 1991 pour que Belleterre obtienne en mai le transfert de son bail au profit d'Hydro P-1.

Cette rencontre avec Clément

Patenaude, conseiller de Robert Bourassa, avait été organisée par Peter Kuczer, un des propriétaires d'Hydro P-1. Kuczer était accompagné de Jean Rock, un ancien fonctionnaire d'Hydro-Québec, et du lobbyiste André Dubois, connu pour ses amitiés dans le monde des notaires. Kuczer a été accusé de blanchiment d'argent aux États-Unis mais les accusations ont finalement été retirées à la suite d'une entente hors cours avec le Procureur général des États-Unis.

Fait à signaler, les élus et la direction de la municipalité de Belleterre n'ont jamais compris pourquoi, durant ces longs mois d'attente, les fonctionnaires au dossier, dont un en particulier, Robert Gagnon, du ministère de l'Énergie et des Ressources, ont constamment insisté pour que la municipalité ou les promoteurs s'associent dans l'opération du barrage aux Algonquins du village de Winneway, dont les propositions étaient plus basses et en deçà des objectifs de Belleterre. Les Algonquins avaient commencé par offrir à Belleterre en 1990 de racheter le barrage au double de son prix d'achat de... 1 \$.

La proposition avait été jugée insultante par une partie de la population compte tenu de la valeur marchande de cet ouvrage au moment où Québec lançait le programme d'achat d'électricité privée par Hydro-Québec.



BOUQUIN

SOLDE  
40%

Angela Bucaro

Bof!  
Jean Claude Poitras

Jax

Tuzzi

Caren C.

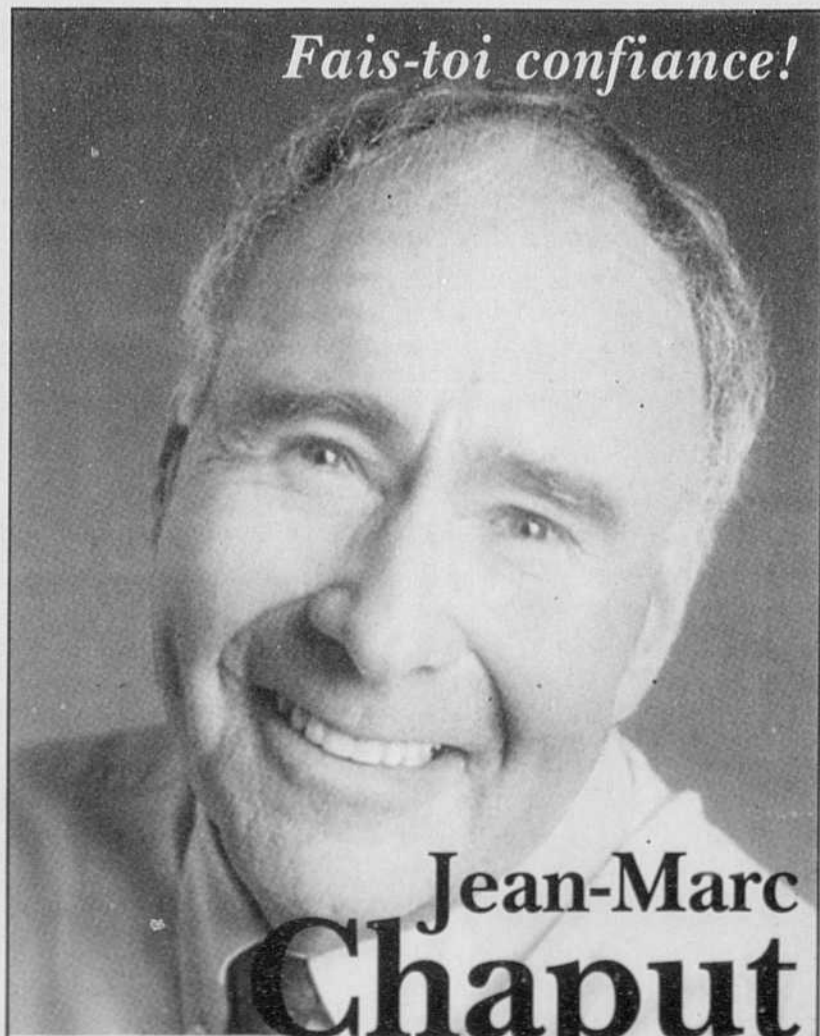
Marisa Minicucci

LYNNE  
L'ESPÉRANCE

1402 Beaubien (angle Garnier)

278-4292

Fais-toi confiance!



Jean-Marc  
Chaput

LES DIMANCHE 9 JUIN, MARDI 11 JUIN et MERCREDI 12 JUIN - 20H00

Salle Pierre-Mercure  
Centre Pierre-Peladeau

309, boul. de Maisonneuve Est, Montréal  
Stationnement rue Sauguet / Métro Berri-UQAM  
Billets: 987-6919 / Admission: 799-1245

Fait  
n°5 sur  
la SP

La SP est la maladie neurologique la plus répandue chez les jeunes adultes au Canada.

Société canadienne de la  
Sclérose en Plaques

1-800-268-7582



CAMP WABIKON  
Île Temagami

Le camp international  
pour filles et garçons  
de 6 à 17 ans

- PROGRAMME COMPLET
- EXCURSION EN CANOT
- PERSONNEL BILINGUE
- APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS
- PROGRAMME DE FORMATION (16-17 ans)

Service d'autobus de Québec, Montréal, Ottawa et Toronto

Pour recevoir notre dépliant  
et une liste de références du Québec

(416) 483-3172

CAMP WABIKON

48 Delhi Avenue, Toronto (Ontario) M5M 3B7



# Ensemble on s'assure de protéger notre santé

Qui peut vraiment rester indifférent devant une personne qui ne peut se soigner parce qu'elle n'a pas les moyens d'assumer le coût des médicaments prescrits? Personne. Et pourtant, cette réalité est encore très fréquente au Québec.

La nouvelle assurance-médicaments sera générale, contributive et obligatoire. Plus personne ne sera privé des médicaments nécessaires à sa santé à cause de sa situation financière. Tout le monde au Québec sera désormais protégé.

Ainsi, si vous n'avez pas déjà une assurance-médicaments, vous devrez, comme c'est le cas pour la plupart des assurances, payer une prime annuelle déterminée en fonction de votre revenu familial. Si par malheur, votre état de santé requiert des médicaments, vous devrez payer le premier 100 \$. Au-delà de ce montant,

seulement 25 % du coût d'achat des médicaments vous sera facturé, jusqu'à un plafond annuel qui ne dépassera en aucun cas 750 \$. Passé ce plafond, vous n'aurez plus rien à déboursier; la nouvelle assurance-médicaments assumera la totalité des frais de médicaments nécessaires à votre état de santé. Il est à noter que les parents n'auront rien à déboursier pour l'obtention des médicaments nécessaires aux enfants de moins de 18 ans et de ceux de 18 ans et plus qui sont aux études et résident chez leurs parents.

Après l'assurance hospitalisation et l'assurance-maladie, l'assurance-médicaments proposée s'inscrit dans la continuité de notre tradition de solidarité en matière de santé.

Notre santé est notre plus grande richesse. Avec l'assurance-médicaments, elle se partage.

Si vous désirez plus d'information sur le nouveau régime d'assurance-médicaments composez le 1-888-435-7999

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

Conférence fédérale-provinciale à Toronto

### Un «partenariat renouvelé» dans l'environnement

David Cliche parle même de «tournant» dans les relations avec les provinces

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

La conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Environnement, qui s'est terminée hier à Toronto dans une indifférence quasi générale, pourrait bien avoir accouché d'un modèle novateur dans le domaine constitutionnel en mettant fin au régime uniformisant des «normes nationales».

C'est du moins l'interprétation qu'en livrait le ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, dont la présence à Toronto constituait la première participation officielle du Québec depuis deux ans aux travaux du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME). Et le «tournant» enregistré dans la philosophie d'action, estime le ministre, a été rendu possible par la poussée conjuguée de plusieurs provinces, dont le Québec.

Le communiqué officiel parle d'un «partenariat renouvelé» en matière de gestion fédérale-provinciale des dossiers environnementaux.

On misera désormais principalement sur des «ententes multilatérales» au lieu de toujours passer par Ottawa et, plus important, les normes fédérales deviendront des objectifs fixés d'un commun accord, que cha-

cun pourra atteindre à sa façon et en tenant compte des particularités de son environnement, explique David Cliche.

Le communiqué officiel est plus feutré sur ce chapitre délicat, sinon explosif, de «l'harmonisation» des politiques, lois et règlements fédérales-provinciales en raison des incidences constitutionnelles: on y précise que «les ministres se sont engagés à l'égard d'une entente qui offrira les normes les plus élevées de qualité d'environnement à travers le Canada. Les gouvernements veilleront à intégrer les résultats de l'harmonisation à leurs instruments gouvernementaux, tels les lois et les règlements».

Selon le ministre Cliche, les ministres de l'Environnement ont intensément discuté des «chevauchements et empiètements» des lois et règlements fédéraux en matière d'environnement. Il en donne pour exemple le projet de loi fédéral sur les espèces menacées, un sujet déjà couvert par des lois et des règlements en Alberta et au Québec, ainsi que la double réglementation imposée à l'industrie des pâtes et papier.

Le ministre Cliche voit même de nouveaux empiètements et dédoublements dans les amendements proje-

tés à la Loi canadienne de l'environnement, qu'il se dit confiant de pouvoir éviter si Ottawa maintient le cap sur la nouvelle politique de «flexibilité».

Le ministre souligne d'ailleurs «l'ouverture» du nouveau ministre fédéral de l'Environnement, Sergio Marchi, qui tranche, dit-il, avec la rigidité de sa prédécesseure, Sheila Copps.

«Si Ottawa s'entête, dit-il, à continuer dans la vieille voie, le Québec, qui vient de revenir à la table des ministres de l'Environnement, se retirera complètement du CCME.»

Mais les discussions des deux derniers jours ouvrent de nouveaux horizons et semblent avoir sonné le glas, selon le ministre Cliche, des fameuses «normes nationales» qui imposaient la voie fédérale à tous, de la même manière.

«On s'entend désormais sur des objectifs, explique le ministre, sur les résultats concrets à atteindre. Mais les provinces auront la flexibilité nécessaire pour atteindre ces objectifs, qui vont demeurer élevés. Cela devrait mettre fin aux empiètements et chevauchements et permettre une gestion écosystémique», c'est-à-dire une gestion adaptée aux caractéristiques des

écosystèmes plutôt qu'au besoin d'uniformité des gestionnaires.

David Cliche, qui revient plutôt «encouragé» de la conférence de Toronto, place néanmoins Ottawa «sous extrême surveillance» de peur que les vieux réflexes centralisateurs ne reprennent le dessus.

D'autre part, la réunion du CCME a permis aux ministres de mettre au point une stratégie donnant priorité de façon absolue à la prévention en matière de pollution, qui laisse, là aussi, la «maîtrise d'œuvre par les gouvernements de leurs propres programmes et lignes directrices, le partenariat entre les gouvernements et le secteur privé, la mise en place d'outils pratiques comme les systèmes de comptabilité incorporant tous les coûts environnementaux».

Ils ont aussi convenu de raffermir les programmes visant à diminuer le volume des emballages à travers le pays. Ils vont par ailleurs s'impliquer davantage avec leurs collègues de la Santé dans la gestion des milieux de travail, tout comme ils vont aussi planifier ensemble les mesures qui formeront le Plan d'action du Canada en matière de changements climatiques.

Un jeu d'équipe, en somme, qui axera les travaux du CCME «sur la résolution d'importants problèmes environnementaux» à partir d'une «nouvelle vision», conclut le communiqué fédéral-provincial.



David Cliche

En visite à Québec

### Robillard minimise les différends entre Chrétien et Johnson

Québec (PC) — La ministre fédérale de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lucienne Robillard, déplore que les gouvernements du Québec et d'Ottawa «aient été entraînés malheureusement par l'affaire Bertrand dans une action juridique d'un autre niveau».

Selon elle, cette histoire provoquée par l'avocat Guy Bertrand ne démontre absolument pas la réalité des actions quotidiennes des ministres canadiens qui concentrent leurs énergies au renouvellement de la fédération.

Mme Robillard était de passage dans la Vieille Capitale, hier, où elle a rencontré la presse pour expliquer les propositions du gouvernement fédéral sur la formation de la main-d'œuvre et l'emploi.

La ministre a fait écho à la cause de M<sup>r</sup> Bertrand (qui veut empêcher tout référendum conduisant à une déclaration unilatérale de la souveraineté par le Québec) en parlant du différend entre le premier ministre Jean Chrétien et le chef du PLQ, Daniel Johnson.

Elle a tenté de minimiser la profondeur du fossé qui semble séparer les deux leaders libéraux au sujet du respect des engagements référendaires de M. Chrétien d'apporter des changements à la Constitution dans le sens des revendications du Québec.

Selon la ministre fédérale, il n'y a pas lieu de dramatiser ces divergences de vue entre les deux partis frères.

«Je considère d'abord que M. Johnson et M. Chrétien sont deux chefs de parti politique complètement différents, autonomes, qui occupent deux postes complètement différents: un qui est premier ministre du Canada, et l'autre, chef de l'opposition à Québec, a-t-elle dit.

«Ces deux formations et les deux chefs partagent la même orientation de base, soit que le Québec a plus de chances de se développer dans le Canada. Qu'il y ait maintenant, parfois, des opinions différentes sur des sujets précis, ça m'apparaît tout à fait normal, pour moi, et ce n'est pas la fin du monde», a ajouté Mme Robillard, qui préfère mettre l'accent sur des ac-



Lucienne Robillard

tions «concrètes» comme ces propositions fédérales en matière de main-d'œuvre.

Interrogée sur la déclaration de M. Johnson voulant que M. Chrétien a le choix entre devenir le plus grand premier ministre ou le dernier premier ministre du Canada, Mme Robillard a répondu: «Je suis d'accord avec M. Johnson qui dit que les efforts premiers du gouvernement du Canada doivent porter sur le renouvellement de la fédération.»

«Je peux vous témoigner que, quotidiennement et concrètement, les actions des ministres de ce gouvernement du Canada sont orientées vers cet objectif.

«Malheureusement, l'affaire Bertrand nous a entraînés, les deux gouvernements, dans une action juridique d'un autre niveau qui ne reflète nullement les gestes faits chaque jour par les ministres fédéraux en faveur du renouvellement de la fédération», a dit la ministre sans jeter le blâme à l'un ou l'autre des deux gouvernements.

Les partielles du 10 juin

### Des scrutins sans effet sur la conjoncture politique

Le premier ministre québécois sait qu'il ne peut arracher Outremont et le leader de l'opposition ne nourrit aucun espoir dans L'Assomption

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

Les élections partielles du 10 juin sont sans signification pour les leaders du PQ et du PLQ. Lucien Bouchard sait que la circonscription d'Outremont est imprenable, alors que Daniel Johnson n'ignore pas que L'Assomption est inaccessible. L'effet de ces deux scrutins sur l'évolution de la conjoncture politique sera nul.

Pour remplacer Gerald Tremblay dans Outremont, les libéraux ont recruté Pierre-Etienne Laporte, ce sociologue qui a été chassé de la présidence du Conseil de la langue française, l'an dernier, après avoir déclaré que la loi 101 portait le germe de la discrimination à rebours aux dépens des anglophones. Excellent communicateur, forte personnalité, c'est un candidat de haut calibre à qui l'on prête des velléités de succéder à Daniel Johnson. Depuis que cette circonscription existe, elle a toujours été représentée par un libéral, à l'Assemblée nationale.

A Pierre-Etienne Laporte, le Parti québécois oppose Armand Elbaz, un représentant de la communauté juive francophone, vice-président du comité des relations ethnoculturelles du parti, membre du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, co-leader de la communauté sépharade. Sous la bannière de l'Action démocratique, ce sera Christian De Serres, un ingénieur en environnement.

En misant sur un représentant de la commu-

nauté juive, le PQ souhaite évidemment fissurer la loyauté traditionnelle des communautés culturelles envers le PLQ. Il n'y parviendra jamais assez pour aspirer à la victoire. Outremont compte 52 % d'électeurs francophones, 18 % d'anglophones et 30 %, dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais. Aux élections de 1994, Gerald Tremblay s'y est fait élire par une majorité de 9 500 voix.

Depuis les premiers moments de l'officialisation de sa candidature, le libéral Laporte n'a cessé de rendre visite aux électeurs chez eux. Fidèle à ses principes linguistiques, il a inondé la circonscription d'affiches bilingues. L'organisation péquiste a mis du temps à se manifester, mais en présidant hier sa première activité électorale, le premier ministre a ravi son candidat, Armand Elbaz.

C'est d'ailleurs à l'occasion de cette réunion qu'il a répliqué au mouvement de pression anglophone Alliance Québec, dont les militants ont manifesté devant les bureaux du premier ministre et réclamé la tenue d'une nouvelle enquête indépendante sur les bulletins rejetés. Considérant que le directeur général des élections, «un homme parfaitement intègre en qui j'ai la plus grande confiance», a confié le mandat d'effectuer une enquête au juge Gold, «dont l'intégrité est reconnue», M. Bouchard ne voit aucune raison qui justifierait que l'on recommence le processus à zéro.

La partielle de L'Assomption ne devrait pas non plus donner lieu à un renversement de situation. Il se pourrait cependant que le candidat péquiste

Jean-Claude Saint-André voie maigrir la majorité de 10 992 voix qu'avait récoltée l'ancien premier ministre. D'abord parce que la popularité de M. Parizeau y fut pour beaucoup en 1994 et que le candidat libéral, Fernand Prud'homme, est conseiller municipal à Repentigny. L'Action démocratique de Mario Dumont a désigné Robert Landreville, un entrepreneur de 27 ans.

Si confiante soit-elle de conserver L'Assomption, la direction du PQ ne veut pas prendre de risques et a organisé pour aujourd'hui un rallye de soutien avec la participation de deux ministres et huit députés. A tous égards d'ailleurs, les souverainistes y investissent beaucoup plus que dans Outremont.

À l'occasion des partielles d'Outremont et de L'Assomption, le directeur général des élections fera l'expérience d'un nouveau mécanisme pour réduire le nombre de bulletins rejetés. Un nouveau concept de bulletin sera utilisé. Il suffira à l'électeur de noircir au crayon le petit cercle de son choix pour exprimer sa préférence. Pas de X, pas de croix, pas de crochet, finies les querelles au sujet de la pâleur des marques ou du dépassement du X.

Le PQ a remporté les deux seules élections partielles tenues en 1996, soit dans les circonscriptions de Jonquière et Laprairie, le 19 février. La situation des partis à l'Assemblée nationale est la suivante: 74 péquistes, 46 libéraux, un représentant de l'Action démocratique, deux indépendants et deux sièges vacants.

### Un étonnant festin en l'honneur de Bouchard

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

Les cercles d'influences qui inspirent la philosophie politique du premier ministre du Québec ne sont pas tous issus des rangs du Parti québécois. Les fédéralistes sont au premier rang des loges.

Il y a eu samedi dernier, au très chic restaurant Chez Fouquet de la rue de la Montagne, à Montréal, un festin de homard, à plusieurs égards étonnant. Suffisamment pour que les péquistes continuent de s'interroger sur les fréquentations et les propensions aux vi-

rages de leur chef. Animateur de la station de radio CKAC, ancien député libéral fédéral puis bloquiste, Jean Lapierre était ce soir-là l'hôte du premier ministre. Pour l'occasion, il a invité certains de ses proches, des personnalités du milieu politique et du monde des affaires.

Au nombre des invités figuraient deux députés du Bloc québécois, Gilles Duceppe et Pierre Brien, ainsi que l'ancien directeur de l'organisation bloquiste, Bob Dufour, devenu depuis directeur général du Parti québécois.

Le premier motif d'étonnement vient du fait que pas un seul député ou

ministre péquiste n'ait été invité. Le deuxième tient à la couleur politique de ceux qui ont eu le privilège d'être choisis pour prendre un verre et déguster le homard des îles de la Madeleine en compagnie du premier ministre.

On y trouvait notamment Jacques Chagnon, député libéral de Westmount-Saint-Louis à l'Assemblée nationale; Pietro Perrino, directeur de l'organisation du PLQ; Gérald Tremblay, jusqu'à tout récemment député libéral d'Outremont; Jean-Claude Rivest, sénateur et ancien conseiller de Robert Bourassa; Jean Cournoyer, an-

ancien ministre libéral, coanimateur de l'émission *Face à face* à la radio de CKAC; Bernard Poulin, ingénieur-conseil et organisateur libéral influent; Pierre Michaud, président de Rona-Dépôt et militant libéral reconnu; Lucie Pépin, ancienne députée libérale d'Outremont; Mario Dumont, chef de l'Action démocratique; Guy Savard, libéral reconnu, chassé de la présidence de la Caisse de dépôt par Jacques Parizeau.

Cette brochette d'invités était complétée par le sprinter Bruni Surin, la chanteuse Diane Juster et cinq prestigieux journalistes.



B O U I L L O N D E C U L T U R E

# PIVOT AU QUÉBEC

«Québec: le rêve américain contre le mythe français?»

Bernard Pivot s'entretient avec Neil Bissoondath, Lise Bissonnette, Joan Fraser, Jacques Godbout, René-Daniel Dubois et Pierre Falardeau.

ÉMISSION SPÉCIALE  
DIMANCHE 20h



OUVREZ, VOUS VERREZ.

## • POLITIQUE •

# Les bons d'emploi sont loin d'être populaires

## Les mesures de Landry ne favoriseraient pas le développement de l'économie sociale

KONRAD YAKABUSKI  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

La mesure tant vantée par le ministre de l'Économie et des Finances Bernard Landry pour favoriser le développement de l'économie sociale ne trouve guère preneur parmi ceux qui animent ce secteur sur lequel le gouvernement Bouchard compte pour atténuer la crise du chômage.

Pour les membres du Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale, le chèque emploi service (CES), dévoilé par M. Landry il y a trois semaines dans son budget, s'apparente davantage à une « mesure de contrôle » visant à débusquer les fraudeurs qu'à un outil de développement pour les organismes communautaires qui constituent l'échine de l'économie sociale.

« Ce n'est pas du financement de l'économie sociale [...]. C'est clair pour nous que ce n'est pas de cette façon-là qu'elle va émerger au Québec », a tranché Micheline Simard, coprésidente du comité qui a rendu public mercredi son rapport de 90 pages.

Mme Simard a ainsi ajouté sa voix à celle de Nancy Neamtam, présidente du Chantier sur l'économie sociale mis sur pied par le gouvernement Bouchard dans la foulée de la Conférence socioéconomique, qui a accusé M. Landry d'agir « un peu en plombier qui commence à poser ses tuyaux avant même que les fondations du chantier ne soient coulées ». Le CES s'appliquera dans un premier temps aux individus qui embauchent quel-

qu'un pour faire du maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie. L'« employeur » sera obligé de remplir une sorte de fiche de paie que l'employé apportera à son institution financière. Cette dernière retirera du compte de l'employeur le salaire de l'individu, ainsi que les cotisations sociales appropriées, et les versera par la suite aux organismes pertinents, comme la CSST et la caisse de l'assurance-chômage.

### Invitation

Québec vise à étendre éventuellement cette formule à d'autres secteurs de l'économie dite informelle, comme la garde d'enfants et le jardinage.

M. Landry ne nie pas qu'il s'agisse d'une mesure visant surtout à combattre le travail au noir, mais il invite les tenants de l'économie sociale à la regarder de plus près avant de la rejeter.

« C'est une question de base: est-ce qu'on peut de quelque façon penser que l'économie sociale puisse favoriser le [travail au] noir? Réponse: non. Parce que le [travail au] noir, c'est antisocial, a affirmé le ministre des Finances. Il faut que l'économie sociale soit sociale à tous égards et qu'elle n'expose pas une travailleuse à un accident de travail non compensé. »

Le Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale a été créé par l'ex-ministre de la Condition féminine Jeanne Blackburn dans la foulée de la Marche des femmes, dont le premier anniversaire sera marqué la semaine prochaine par un

autre grand rassemblement sur la colline parlementaire.

Peu connue à l'époque, l'économie sociale est depuis devenue l'un des projets fétiches du gouvernement Bouchard, qui y voit une solution à la pénurie d'emplois dans les secteurs privé et public pouvant permettre à l'État de faire effectuer des services, à moindre coût, qui relèvent actuellement du gouvernement. Mais les membres du comité mettent le gouvernement en garde de ne pas en faire un « ghetto d'emplois » réservé aux assistés sociaux et d'essayer de transformer les organismes communautaires « en agences de placement, d'encadrement ou de contrôle » des bénéficiaires de la sécurité du revenu.

C'est cette approche qu'ont favorisée les États-Unis et la France — notamment en instaurant des « travaux d'utilité collective » comme moyen d'insertion en emploi des chômeurs et des assistés sociaux — avec des résultats très mitigés.

Ces mesures ne créent pas de véritables emplois stables et ont pour effet d'étiqueter les personnes qui les occupent. Le risque d'un glissement vers le *workfare* est ainsi manifeste, a opiné Mme Simard.

« C'est la société québécoise entière qui doit être intéressée par l'économie sociale et non seulement les milieux défavorisés, constate le comité. Car si tel était le cas, l'économie sociale ne contribuerait qu'à stigmatiser et marginaliser davantage les milieux les plus démunis et à institutionnaliser un système social à deux vitesses: un pour les bien nantis, relevant du

secteur privé, et l'autre pour les défavorisés, relevant de l'économie sociale. »

Si le comité intitule son rapport *Entre l'espoir et le doute*, c'est parce qu'un doute pèse sur l'économie sociale: « Celui d'être le refuge des petits boulots précaires, mal payés, dévalorisés. »

Les recommandations du comité visent ainsi à éviter ces pièges en proposant que les emplois créés dans l'économie sociale soit réguliers, à durée indéterminée, assujettis aux lois du travail et rémunérés à un niveau comparable à celui d'un poste équivalent dans les secteurs privé et public. Le comité fixe comme plancher un salaire horaire de 8,30 \$, soit 1,85 \$ de plus que le salaire minimum actuel mais représentant le seuil minimum de revenu pour une personne seule, selon Statistique Canada.

Bien que l'État doive occuper une place prépondérante dans le financement du développement de ce secteur, le comité recommande que le gouvernement mette en place des abris fiscaux pour encourager les dons privés aux organismes œuvrant dans l'économie sociale.

Il incite aussi les fonds d'investissement, tels que le Fonds de solidarité de la FTQ et la Caisse de dépôt, à modifier leurs critères d'investissement pour y inclure la « rentabilité sociale » des initiatives.

La tarification des services, actuellement gratuits, est également suggérée comme mesure de financement à condition que les tarifs soient modulés en fonction de la capacité de payer des bénéficiaires de ces services.



Ernesto Zedillo

Du 10 au 15 juin

## Zedillo au Canada

LE DEVOIR

Le président du Mexique, Ernesto Zedillo, fera une visite au Canada du 10 au 15 juin, selon ce que rapportait hier le quotidien *La Jornada*. Les quatre étapes prévues sont Ottawa, Toronto, Calgary et Vancouver. Selon la Constitution mexicaine, le président doit obtenir l'autorisation de sortir de son pays, permission qui lui a été accordée en même temps que la Commission permanente du Congrès de l'Union, à Mexico, condamnait fermement la loi américaine Helms-Burton qui menace de représailles les sociétés étrangères faisant affaire avec Cuba.

La Commission permanente a invité le gouvernement mexicain à s'unir à d'autres pays en des actions communes et à utiliser les instances internationales pour combattre les prétentions de cette loi américaine. Dans cet esprit, *La Jornada* laisse entendre que M. Zedillo, qui aura un tête-à-tête avec le premier ministre Jean Chrétien, pourrait aborder la question de la loi Helms-Burton avec son interlocuteur canadien, et les deux pourraient émettre un communiqué commun sur ce point.

Quant aux députés et sénateurs mexicains, ils ont exprimé mercredi leur désapprobation à l'égard d'une loi qui enfreint le droit international en voulant accorder à des lois américaines des applications dans d'autres pays, ce qui va à l'encontre de l'ALENA et des normes établies par l'Organisation internationale du commerce (ex-GATT).

## TPS: Ottawa ne plie pas

MANON CORNELIER  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Peu importe le front commun formé par le Québec et l'Ontario au sujet de l'harmonisation de la TPS, le gouvernement fédéral refuse toujours d'en discuter à la conférence des premiers ministres prévue pour les 20 et 21 juin prochain.

Ottawa s'en tient à sa position de départ. Il s'agit d'un dossier qui relève davantage de la rencontre des ministres des Finances, qui doit avoir lieu le 18 juin, que de celle des chefs de gouvernement.

« Le ministre [Paul Martin] a déjà indiqué que cela figurerait à l'ordre du jour de la réunion des ministres des Finances », a réitéré hier aux Communes le secrétaire d'État aux institutions financières internationales Doug Peters.

Il a ajouté que l'ordre du jour de la conférence des premiers ministres n'était toujours pas connu et qu'il ne pouvait pas en discuter.

Jeudi, les premiers ministres Mike Harris et Lucien Bouchard ont confirmé qu'ils s'associeraient à leur collègue albertain Ralph Klein pour exiger d'Ottawa une compensation financière en vue d'harmoniser leurs taxes de vente avec la TPS fédérale.

Ils demandaient aussi que cette question soit débattue lors de leur réunion de la fin juin.

### Pertes de revenus

Le Québec, l'Ontario et l'Alberta veulent le même traitement que celui offert aux provinces atlantiques. Ottawa a offert au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve et à la Nouvelle-Écosse 961 millions sur quatre ans pour compenser les pertes de revenus et les coûts d'adaptation qu'entraînerait l'harmonisation de leurs taxes de vente.

Le Québec est la seule province à avoir déjà harmonisé sa taxe. Il y a une semaine, le ministre des Finances Bernard Landry revendiquait 1,9 milliard sur quatre ans pour compenser la province pour ses efforts.

Son homologue fédéral Paul Martin lui a servi une fin de non-recevoir et soutenu que le Québec avait vu ses revenus augmenter en plus de recevoir, depuis 1992, une compensation annuelle de 100 millions pour administrer la TPS.

Jeudi, M. Bouchard a indiqué qu'il pourrait se satisfaire de la solution préconisée par l'Ontario et l'Alberta, soit une baisse de 1,5 % de la TPS sur leur territoire.

### Irrégularités lors du référendum

## Alliance Québec réclame la démission de Pierre-F. Côté

ROLLANDE PARENT  
PRESSE CANADIENNE

Quelque 2000 personnes ont participé hier à la manifestation d'Alliance Québec devant les bureaux montréalais du premier ministre Lucien Bouchard, en faveur de la mise en place d'une enquête publique sur les irrégularités survenues lors du vote référendaire du 30 octobre 1995.

Le groupe de défense des intérêts des anglophones avait annoncé la tenue de l'événement à l'issue de son 15<sup>e</sup> congrès annuel, en fin de semaine dernière, et une annonce publiée, hier, dans le quotidien *The Gazette* appelait au rassemblement.

Les drapeaux canadiens petits et grands flottaient nombreux au-dessus des têtes de tous âges qui ont écouté dans le calme les discours prononcés et réclamé la démission du directeur général des élections, Pierre-F. Côté.

Alliance Québec lui reproche de ne pas avoir fait toute la lumière sur les irrégularités s'étant produites lors du vote. Le président d'Alliance Québec, Michael Hamelin, a soutenu que les Québécois avaient perdu confiance dans l'intégrité du système électoral québécois et qu'il importait que le premier ministre règle la situation avant la tenue d'un autre vote, référendaire ou pas.

M. Hamelin veut qu'il y ait enquête sur le rejet de 850 000 bulletins de vote dont plus de 60 000 l'auraient été « frauduleusement et illégalement » par des représentants souve-

rainistes. Il en va de la crédibilité de notre système démocratique, évalue le président Hamelin.

Dans son rapport d'enquête du 13 mai, M. Côté annonçait son intention de poursuivre 29 scrutateurs embauchés par le camp du OUI et deux membres du camp comité national du OUI qui ont rejeté des bulletins de vote de « façon manifestement déraisonnable », écrivait-il.

Ces infractions se seraient produites dans des circonscriptions où l'appui au NON était élevé. Il s'agit de Chomedey, Marguerite-Bourgeoys et Laurier-Dorion. Dans ces trois circonscriptions, le pourcentage des bulletins rejetés a été respectivement de 11,6 %, 5,5 % et 3,6 %.

M. Côté disait y voir des accros à la démocratie mais excluait l'existence d'un complot national.

Le directeur général des élections indiquait que le taux général de rejet avait été 1,8 %, le plus bas des quatre derniers scrutins organisés au Québec depuis 1989 en dépit d'un taux de participation record de 93,5 %.

En début de semaine, M. Côté est sorti de sa réserve habituelle face aux attaques d'Alliance Québec et a défié les dirigeants du groupe de pression de lui démontrer que l'enquête menée sous sa gouverne n'était pas correcte. Au début du rassemblement d'hier qui a duré une trentaine de minutes, l'animatrice Lisa Bouchard a soutenu qu'il ne s'agissait pas d'un geste relevant de la partisanerie politique.

# SOLDE 50 %

Sélection de vêtements italiens de griffes prestigieuses



MARCO AZZALI ♦  
SAN REMO ♦  
LUBIAM ♦  
URBIS ♦  
NANI BON ♦  
BIZZARRO ♦  
SCARAB ♦  
ETC.

Modifications sur place

ÇA VAUT LE DETOUR D'ADAPTER  
**GIANTONIO**  
MAÎTRE TAILLEUR ITALIEN À VOTRE SERVICE DEPUIS 1959  
7396 SAINT-HUBERT • 271-5771

Ouvert le dimanche de 12h à 17h

La nouvelle carte MasterCard<sup>MD</sup> Bell de la Banque de Montréal

DÉS POINTS!  
DÉS POINTS!



Accumulez des points *InterMax* pour obtenir des interurbains Bell gratuits.

C'est une carte de crédit sans frais.

Vous accumulez des points *InterMax* sur à chacun de vos achats.

C'est aussi une Carte d'appel Bell.

Vous accumulez des points *InterMax* à chacun de vos appels interurbains.

Renseignements : Magasins *Téléboutique* Bell, succursales de la Banque de Montréal, ou au 1 888 855-7222.



Banque de Montréal

MD La Banque de Montréal est un usager sous licence de la marque déposée et du symbole de MasterCard International Inc. 1 Marques de commerce de Bell Canada 11 Sous réserve de certaines conditions

## ♦ POLITIQUE ♦

# Bouchard devra rassurer les Américains

Sa visite à New York est fort attendue

MICHEL HÉBERT  
PRESSE CANADIENNE

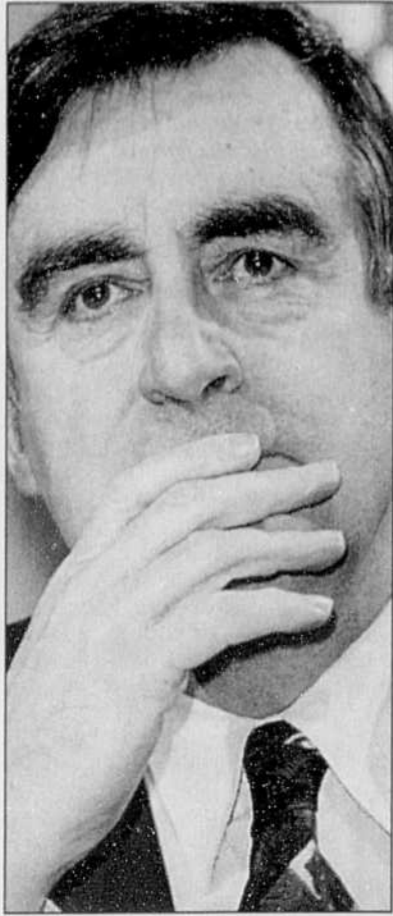
Québec — Les investisseurs qui attendent Lucien Bouchard à New York lundi espèrent du premier ministre du Québec un engagement à ne pas tenir un autre référendum sur la souveraineté avant deux, sinon trois ans.

Le chef du PQ devra aussi leur expliquer quelle forme de partenariat économique un Québec indépendant établirait avec le reste du Canada.

«M. Bouchard devra leur dire qu'il continuera de lutter contre le déficit et qu'il met son projet séparatiste en veilleuse», a déclaré hier, Peter Plaut, de la puissante firme Solomon Brothers.

«Il devra dire aux investisseurs qu'il ne déclenchera pas d'élections anticipées et qu'il n'y aura pas un autre référendum sur la souveraineté dans un avenir rapproché, au plus tôt en 1998 ou 1999», a-t-il ajouté.

Pas moins de 400 gens d'affaires de partout aux États-Unis seront là lundi pour écouter le discours que prononcera le premier ministre Bouchard devant la Foreign Policy Association, à New York, première étape d'une tournée éclair des États de la Nouvelle-Angleterre.



Lucien Bouchard

PHOTO ARCHIVES

## Obligations québécoises

M. Bouchard discutera aussi en privé avec des dirigeants de grandes entreprises américaines et ceux des puissantes firmes de courtage de Wall Street. Il rendra visite aux gouverneurs des États de New York, du Rhode Island, du Massachusetts et du New Hampshire, mardi et mercredi.

La visite à New York de Lucien Bouchard est fort attendue. Ses propos auront un impact certain sur la vente des obligations québécoises, estime le courtier Plaut. Mais il y a plus que ça.

«Les gens sont curieux, ils veulent

savoir ce que sera ce futur partenariat avec le Canada et ils espèrent que le débat actuel connaîtra une fin heureuse», affirme de son côté Steven Blank, de l'Americas Society.

«Avec Parizeau, c'était clair, ajoutait-il, la souveraineté, c'est la souveraineté. Le projet de M. Bouchard, les Américains ne le connaissent pas, il devra l'expliquer en profondeur.»

C'est la première visite officielle de Lucien Bouchard aux États-Unis à titre de premier ministre du Québec.

«Il est à peu près temps», s'exclame Blank.

«New York, ce n'est pas Moscou ou Pékin, c'est en banlieue de Montréal ou vice versa», dit-il en rappelant que Robert Bourassa cultivait beaucoup mieux ses relations américaines.

A New York, ajoute-t-il, «on connaît Bernard [Landry]» dont le récent budget a plu aux Américains. Celui de Jean Campeau est pour eux un mauvais souvenir. Le budget de mai dernier prévoit un déficit zéro en l'an 2000. Un budget «good news» pour les investisseurs de Wall Street qui a permis à Solomon Brothers de vendre à bon prix, et en dix minutes, les obligations d'épargne du Québec.

Or donc, tant à New York, qu'à Albany, à Providence au Rhode Island, qu'à Boston, au Massachusetts, ou à Concord, au New Hampshire, Lucien Bouchard tentera de nouer de nouvelles amitiés avec les influents gouverneurs de ces États du nord-est américain, alliés économiques traditionnels du Québec.

Il devait les rencontrer à Summerside, sur l'île-du-Prince-Édouard, à la mi-juin. La réunion fut annulée pour cause d'élections provinciales.

Il aura droit à un accueil chaleureux, empreint de curiosité. «Les gouverneurs vont l'écouter, ça c'est sûr», affirme Blank.

Aux bureaux des gouverneurs Georges Pataki, Lincoln Almond, William Weld et Stefan Merrill, on affirme effectivement que le chef péquiste sera reçu «avec courtoisie». S'il est question de souveraineté, ce ne sera qu'en marge des préoccupations premières des gouverneurs.

«Ils préféreront tous opter pour la neutralité, explique M. Blank, parce que brasser des affaires, c'est ce qui intéresse d'abord les Américains.»

Le Québec accumulera un surplus commercial de quelque 10 milliards avec les États-Unis en 1996. Justement grâce à ses liens économiques avec le nord-est américain.

Frais des revendicateurs du statut des réfugiés

# Boisclair réclamera 13 millions à Ottawa

JEAN CHARTIER  
LE DEVOIR

Le ministre aux Relations avec les citoyens, André Boisclair, se propose de réclamer à Ottawa la moitié des frais d'assurance-santé, d'assurance-hospitalisation et d'assistance-maladie pour l'exercice financier 1994-1995, soit 12,9 millions, et une somme du même ordre pour l'exercice 1995-1996. C'est tout.

Le ministre précise que la contribution fédérale a été de 42,7 millions sur 138 millions aux réfugiés; ce montant vient surtout de la Sécurité du revenu, où il a déjà assumé la moitié des coûts, soit 39 millions. Pour ce dernier exercice financier dont les chiffres sont complets, Québec n'a reçu que 10,5 % des coûts réels pour la santé et les services sociaux. Cela fait grincer des dents.

Le ministre entend proposer précisément au conseil des ministres mercredi une réclamation à Ottawa de 3,5 millions à l'assurance-maladie des réfugiés, 3,7 millions à l'assurance-hospitalisation et 5,7 millions à l'assistance-maladie. La nouvelle facture atteint 12,9 millions du 1<sup>er</sup> avril 1994 au 31 mars 1995 pour les réfugiés politiques. Les chiffres en date du 31 mars 1996 seront disponibles dans deux semaines. Au total, on parle donc d'un montant de l'ordre de 26 millions.

Le ministre André Boisclair veut revoir l'offre de service du Québec aux réfugiés avant de déposer sa réclamation au ministre de l'Immigration du Canada, Lucienne Robillard.

La réclamation ne portera pas sur un exercice financier antérieur à 1994-1995, car des programmes spéciaux pour les réfugiés politiques ont été adoptés au début des années 1990 par les gouvernements du Canada et du Québec.

Le ministre a l'intention de demander que Québec se retire du financement de ces programmes et

qu'Ottawa assume la pleine responsabilité du programme de santé intégrée. «Voilà ce que je me propose de faire. Mais je veux négocier de bonne foi avec Mme Robillard», a ajouté le ministre André Boisclair lors d'un entretien téléphonique avec *Le Devoir*.

L'Ontario a mis fin à son programme en 1995 et le gouvernement fédéral a pris le relais. D'autres provinces ont emboîté le pas. «Nous allons faire la même chose et proposer que le gouvernement fédéral finance à 100 % l'assurance-maladie des réfugiés dans le cadre de ses programmes.»

## Résultats nettement différents

Il ajoute en outre: «Nous demandons à être associés à la nomination à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié». Ce que le ministre ne dit pas, c'est que les décisions du CISR donnent des résultats nettement différents à Montréal et à Toronto. Voilà pourquoi Québec veut être associé à la nomination de ces commissaires. Sur les 47 commissaires nommés à Montréal, la représentation anglophone et allophone frôle les 50 %.

Le ministre Boisclair dit ne pas vouloir s'engager dans une polémique financière mais plutôt dans une négociation. Il demande que les délais soient réduits et que des mesures de renvoi soient prises dans le cas des 14 000 réfugiés déboutés en date de l'été 1995.

Toutefois, il y a deux programmes de protection pour les réfugiés déboutés, à savoir le DNRSRC et l'IMRED. «Il est clair qu'en raison de ces deux programmes, les déboutés ne sont pas reconduits à la frontière; les déboutés entrent dans la clandestinité.»

Interrogé à ce sujet, le porte-parole du ministère de l'Immigration du Canada à Montréal, Richard Saint-Louis, fait valoir que le chiffre de 14

000 est exact. C'est nous qui leur donnons nos chiffres, précise-t-il. Les renvois réalisés sur ce total n'ont pas dépassé 1195 pour la période d'avril 1995 à mars 1996.

«Certains ne se conforment pas aux mesures de renvoi, dit-il. Les renvois effectifs représentent 50 % de ce qu'on a à faire.»

Les autres réfugiés déboutés ont comme recours l'appel, de même que le DNRSRC, le programme des Demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada. Il y a 2287 cas qui ont relevé de ce programme d'avril 1995 à mars 1996. Ce filet de protection signifie que l'agent d'immigration revoit l'ensemble des circonstances et la situation dans le pays concerné.

L'autre programme pour les réfugiés déboutés, c'est l'IMRED, le programme d'Immigrants à mesure de renvoi exécuté et différé. Celui-ci vise toute personne faisant l'objet d'une mesure de renvoi qui n'a pas été exécutée en trois ans. Pour le Québec, il y a 1083 cas cumulatifs du 7 novembre 1994 au 30 avril 1996. Il s'agit là de cas traités sur lesquels une décision a été rendue.

Certaines personnes — les criminels par exemple — font l'objet d'un renvoi sous escorte jusqu'à Mirabel ou Lacolle. Si une personne expulsée ne quitte pas le Canada, elle peut ensuite faire l'objet d'un mandat d'arrestation, précise Richard Saint-Louis. Il mentionne qu'un certain nombre de criminels entrent dans ces catégories.

«On ne renvoie pas de réfugiés politiques. Ça demande le consentement du ministre pour ça. On renvoie un immigrant sans visa, un immigrant qui a demandé l'asile mais qui a été débouté.»

Depuis deux ans, il y a un grand nombre de personnes criminalisées. On en a incarcéré certaines en attente d'expulsion. Voilà la toute dernière zone d'ombre.

## MISE AU POINT DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

# Les écoles privées font réaliser d'importantes économies aux contribuables québécois !

Deux études récentes produites par le ministère de l'Éducation (MEQ) et l'École nationale d'administration publique (ENAP) démontrent que, grâce aux écoles privées préscolaires, primaires et secondaires, le système d'éducation coûte beaucoup moins cher aux contribuables québécois.

### Étude du ministère de l'Éducation

Cette étude, produite en 1995, révèle qu'en 1993-1994 il en coûtait la moitié moins cher aux contribuables québécois (subventions et taxes scolaires) pour former un jeune au réseau privé, toutes clientèles confondues.

**RÉSEAU PRIVÉ = 3 255 \$**  
**RÉSEAU PUBLIC = 6 434 \$**  
**= 50,6%**

Selon cette étude, pour la seule année 1993-1994, l'État et les contribuables québécois auraient réalisé une économie moyenne de 3 179 \$ pour chaque élève qui fréquentait une école privée et une économie totale de plus de 282 millions \$ pour l'ensemble de la clientèle du réseau privé.

Durant cette même année, les parents des élèves du réseau privé ont injecté 216 millions \$ en frais de scolarité dans le système d'éducation.

Peut-on décemment demander une plus forte contribution aux parents du réseau privé qui paient déjà impôts et taxes scolaires sans en bénéficier ?

### Étude de l'École nationale d'administration publique

Cette étude, produite en avril 1996 par les professeurs Marceau et Couture, nous apprend que pour la même année 1993-1994, toutes subventions et taxes scolaires comprises, il en coûtait 61,2% moins cher pour former, dans le réseau privé, un élève régulier de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et 48,9% moins cher pour former un élève régulier du secondaire privé.

	Public	Privé	% Économie
Préscolaire/ Primaire	5 998 \$	2 322 \$	38,8%
Secondaire	6 612 \$	3 379 \$	51,1%
			<b>61,2%</b>
			<b>48,9%</b>

Selon cette deuxième étude, pour la seule année 1993-1994, l'État et les contribuables québécois auraient réalisé une économie totale de près de 288 millions \$ pour l'ensemble de la clientèle du réseau privé.

L'école privée, c'est une tradition éducative qui s'enracine depuis 360 ans dans le tissu social et culturel du Québec.

L'école privée, c'est un imposant patrimoine immobilier, propriété de corporations sans but lucratif, au service de la jeunesse québécoise

L'école privée, c'est un droit reconnu, une motivation, un secteur témoin essentiel dans un état démocratique, une économie importante pour l'État.

## Avons-nous les moyens de nous priver de ces économies ?

# Young: les coupes à Granby sont justifiées

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministre du Développement des ressources humaines, Doug Young, soutient que les réductions importantes de personnel au centre d'emploi de Granby sont justifiées.

«Nous croyons avoir réagi de façon juste et équitable, surtout envers nos clients», a-t-il expliqué, hier, à la Chambre des communes.

M. Young reconnaît que les compressions annoncées dans les services de son ministère n'ont pas fait que des heureux.

«Nous avons eu à prendre des décisions partout au Canada, partout au Québec, toujours très difficiles. Ce ne seront jamais des décisions qui plairont aux citoyens et aux citoyennes des communautés où les changements frapperont le plus durement», a-t-il affirmé. D'ici à la fin de l'année prochaine, le centre d'emploi de Granby réduira son personnel à 16 employés, alors qu'il en compte 45 actuellement. Pour cette raison, le traitement des demandes d'assurance-chômage sera transféré à Saint-Hyacinthe. Ces compressions ont entraîné une levée de boucliers à Granby. On se plaint que le centre d'emploi voisin de Cowansville n'aura pas à subir un traitement équivalent. Les réductions de personnel y seront proportionnellement moins importantes puisqu'il conservera 15 de ses 27 employés, alors qu'il dessert un territoire presque deux fois moins peuplé que celui de Granby.

Le député bloquiste de Shefford, Jean Leroux, qui représente Granby, estime que cette décision est guidée par des motifs politiques. Le centre de Cowansville a été épargné, prétend-il, parce qu'il se trouve dans la circonscription du député libéral Denis Paradis.

Hier, à la Chambre des communes, le ministre Young a balayé cette accusation du revers de la main. «En ce qui concerne le but de l'exercice [de réduction au sein du ministère], nous ne tenons compte que d'une seule chose: c'est d'être certain qu'à la fin de l'exercice, nous puissions donner des services nécessaires aux gens», a-t-il dit.

Plus tôt cette semaine, le député Paradis a avancé que le nombre d'employés demeurant en poste à Cowansville a été établi en tenant compte de la grandeur du territoire desservi plutôt que de la taille de la population.



Doug Young



# Université de Montréal

## Collation solennelle des grades

La cérémonie de la Collation solennelle des grades, qui s'est déroulée le vendredi 31 mai 1996, est un moment fort de l'année universitaire. Elle vient en effet couronner des années d'efforts intenses que nos étudiantes et nos étudiants ont consacrées à l'étude et à la recherche dans l'une des nombreuses disciplines enseignées à l'Université de Montréal. C'est également l'occasion de souligner les réalisations de personnalités d'ici et d'ailleurs par l'octroi de doctorats honoris causa et d'honorer des professeurs qui se sont illustrés au cours de leur carrière à l'Université en leur décernant le titre de professeurs émérites.

### Les docteurs honoris causa

Le doctorat honoris causa est attribué à des personnalités de renommée nationale ou internationale. Il souligne leur contribution exceptionnelle à un domaine particulier, qu'il soit scientifique ou artistique, culturel ou économique, littéraire ou politique.



#### Haroldo de Campos

Poète brésilien de réputation internationale, Haroldo de Campos s'est également illustré par ses activités de critique et de théoricien de la littérature, ainsi que par ses traductions littéraires des œuvres marquantes de la littérature universelle, de l'Ancien Testament au théâtre Nô japonais, en passant par Homère, Mallarmé, Pound et Joyce. Il a joué un rôle inestimable dans les échanges culturels entre le Brésil, l'Europe, les Amériques, le Japon et la Chine. Il entretient d'ailleurs des liens de solidarité intellectuelle intenses avec le Département de littérature comparée de l'Université de Montréal.



#### Fabio Roversi-Monaco

Recteur depuis 1985 de la plus ancienne université d'Europe, l'Université de Bologne en Italie, Fabio Roversi-Monaco a œuvré pour raffermir les liens internationaux qui, depuis le Moyen-Âge, sont au cœur du partage du savoir. Il a entre autres été à l'origine du projet de *Magna Charta Universitatum*. Ce document, signé le 18 septembre 1988 par une centaine de recteurs d'universités de tous les continents, réitère les principes fondamentaux qui servent d'assises à l'institution universitaire. Le professeur Roversi-Monaco s'est également illustré à titre de juriste. Devenu récemment très actif dans le domaine de la santé publique, il est directeur de la revue *Sanita Publica*, qui est reconnue comme l'une des plus importantes sur le continent européen.



#### Michel Gervais

Michel Gervais a étudié la philosophie et la théologie, obtenant un doctorat de l'Université Saint-Thomas d'Aquin, à Rome. Comme professeur et chercheur à la Faculté de théologie de l'Université Laval, il a étudié particulièrement l'œuvre de saint Thomas d'Aquin et il a approfondi la question des rapports entre le marxisme et le christianisme. Démontrant très tôt un intérêt marqué pour la gestion, il a occupé diverses fonctions à la Faculté de théologie avant d'être nommé, en 1977, au sein de l'importante Commission de l'étude sur l'avenir de l'Université Laval. Devenu vice-recteur à l'enseignement et à la recherche en 1982, puis recteur en 1987, il a été au centre des transformations majeures qu'a connues l'Université Laval au cours des vingt dernières années.



#### Michael Smith

Né en Angleterre, Michael Smith a émigré au Canada en 1956. Depuis 1966, il est professeur à l'Université de Colombie britannique. En 1993, il est devenu le treizième Canadien seulement à mériter le prix Nobel, obtenant celui de chimie pour des travaux de recherche qui ont révolutionné la biologie moléculaire. Les techniques qu'il a mises au point avec son équipe sont aujourd'hui utilisées dans les laboratoires de biologie moléculaire du monde entier. Elles ont permis l'avènement d'une nouvelle discipline, le génie des protéines, qui est à la base de nombreux secteurs de la biotechnologie et qui est donc d'une importance économique capitale.



#### Lucille Teasdale Corti

Diplômée de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, Lucille Teasdale est devenue l'une des premières Québécoises à embrasser la profession chirurgicale. Arrivée le 1<sup>er</sup> mai 1961 à Gulu pour un séjour de trois mois en Ouganda, Lucille Teasdale y est restée 35 ans. En compagnie de son mari Piero Corti, médecin comme elle, elle a mis sur pied l'hôpital Sainte-Marie de Lacors. Dans un pays ravagé par les guerres et les maladies, les deux médecins ont réussi à créer un hôpital qui dessert aujourd'hui 200 000 patients par année et où l'on enseigne la médecine et la chirurgie à plusieurs Ougandais.

### 299 nouveaux doctorats

Le nom des nouveaux docteurs est suivi de celui de leur directeur de recherche.

#### Faculté de l'aménagement

Dinard, Lannick  
János Baracs, Marcelle Deschênes  
Laperrrière, Hélène  
François Charbonneau  
Ninaga, Wassala  
Claude Parisel  
Zouiten, Mounir  
Pierre Hamel

#### Faculté des arts et des sciences

Aitabdelmalek, Mustapha  
Pavel Winternitz  
Amato, Phyllis  
Claude Sarrasin, Luc Granger  
Amias-Wilchesky, Mariyln  
Germain Lavoie  
Antinori, Alain  
Wladimir Kryszynski  
Arseneault, Marie-Josée  
Michel Claes

Baril, Gérard  
Bernard Bernier  
Beaulieu, Danie  
Michael G. Strobel  
Belkabar, Abdelhway  
Claude Hubert, Alex Brown  
Benamira, Farid  
Carolyne Van Vliet

Benmoumen, Elhadj  
André Clais, Monique Cormier  
Bensimon, Philippe  
André Normandeau  
Benzaquen, Roberto  
Richard Leonelli, Alain Paul Roth  
Bernard, Jean-Yves  
Trevor Burrifidge

Bolduc, Benoît  
Françoise Paule Siguret  
Bolliet, Valérie  
Mohamed Ather Ali  
Bouchard, Marianne  
Claude Piché

Bouzaïene-Ayari, Belgacem  
Michel Gendreau, Sang Nguyen  
Caenepeel, Didier  
Richard MacKenzie  
Cârdiu, Hélène  
Marisa Zavalloni  
Carpentier, Richard  
Gilles Laine

Garrier, Julie  
François Lepore, Marie Dumont  
Gaussinus, Hervé  
Pierre McKenzie  
Charbonneau, Rémi  
Pâtir Pascal David  
Chassé, Dominique  
Mélodie Ollier

Chên, Yi-Zhuang  
Charles Le Blanc  
Chrétien, Yves  
Claudie Chappdelaine  
Cinq-Mars, Jean  
Maggie-Claire Huot, Walter Moser  
Clement, Dominique  
Christophe M. Earls

Côren, François  
Jaybas Renwick Taylor  
Côtette, Évelyne  
Norman Clermont  
Côturoy, Martine  
Catherine F. Solomon Scherzer

Dávid, Gilbert  
Jean-Claude Guin  
Deland, Nathalie  
Marie Vanter, Jacques Bergeron  
Delisle, Gilles  
Conrad Lecoutre

Desmarais, Normand  
Sandro Flisar  
Djamen, Jean-Yves  
Claude Frasson, Marc Kaltenbach  
Dufour, Matthieu  
Jean Turgeon  
Dunphy, Janet  
John N. Ludden  
Foisy, Christian  
Gaëtan Hains  
Fontaine, Francine  
Isabelle Peretz  
Fyson, Donald  
John A. Dickinson  
Gagnon, François  
Georges Dionne, Marcel Dagenais  
Gagnon, Hervé  
John A. Dickinson, Jean Trudel  
Gagnon, Marc  
John Vincent Lovasik,  
Stephane Molotchnikoff  
Gao, Qiang  
Gregor V. Bochmann  
Gaudet, Jocelyn  
André Roy  
Gaudreau, Marie-Josée  
Nicole Deschamps  
Gelineau, David  
William B. Kinsley  
Gimenez-Mico, José-Antonio  
Wladimir Kryszynski  
Gonthier, Claude  
André Brochu  
Govare, Étienne  
Pierre Gagnoli  
Goyette, Stéphane  
René Laprise, Bhawan Singh  
Haines, Victor  
Gilles Guérin  
Harvey, Robert  
Laurent Mailhot  
Hazan, Olga  
Bruno Roy, Alain Laframboise  
Houle, Francine  
Aude Dufresne  
Huisso, Ayivi G. Komlan  
Carolyne Van Vliet  
Issaka Maga, Hamidou  
Victor L. Piché  
Jean, Martin  
André Bernard Bouchard  
Gilles Laine  
Kelly, Stéphane  
Louis Maheu, Hubert Guindon, Roberta Hamilton  
Khendek, Ferhat  
Gregor V. Bochmann  
Kjiri, Laila  
Claude Frasson  
Kosseim, Leila  
Guy Lapalme, Richard Kittredge  
Lalonde, Normand  
Jean Larose  
Lamarre, Jean  
Bruno Ramirez  
Lebeuf, Denis  
Michael Florian  
Lebeuf, Martin  
Dennis Salahub  
Lee Poy, Petrina Ingrid  
Victor L. Piché, Évelyne Lapierre-Adamcyk  
Legault, Roch  
Pierre Toussignant, Jean-Pierre Wallot  
Lemire, Louise  
Gilles Guérin  
Lesage, Hélène  
Marie-Claire Huot  
Ly, Aoua  
Jean-Guy Vaillancourt

Desmarais, Normand  
Sandro Flisar  
Djamen, Jean-Yves  
Claude Frasson, Marc Kaltenbach  
Dufour, Matthieu  
Jean Turgeon  
Dunphy, Janet  
John N. Ludden  
Foisy, Christian  
Gaëtan Hains  
Fontaine, Francine  
Isabelle Peretz  
Fyson, Donald  
John A. Dickinson  
Gagnon, François  
Georges Dionne, Marcel Dagenais  
Gagnon, Hervé  
John A. Dickinson, Jean Trudel  
Gagnon, Marc  
John Vincent Lovasik,  
Stephane Molotchnikoff  
Gao, Qiang  
Gregor V. Bochmann  
Gaudet, Jocelyn  
André Roy  
Gaudreau, Marie-Josée  
Nicole Deschamps  
Gelineau, David  
William B. Kinsley  
Gimenez-Mico, José-Antonio  
Wladimir Kryszynski  
Gonthier, Claude  
André Brochu  
Govare, Étienne  
Pierre Gagnoli  
Goyette, Stéphane  
René Laprise, Bhawan Singh  
Haines, Victor  
Gilles Guérin  
Harvey, Robert  
Laurent Mailhot  
Hazan, Olga  
Bruno Roy, Alain Laframboise  
Houle, Francine  
Aude Dufresne  
Huisso, Ayivi G. Komlan  
Carolyne Van Vliet  
Issaka Maga, Hamidou  
Victor L. Piché  
Jean, Martin  
André Bernard Bouchard  
Gilles Laine  
Kelly, Stéphane  
Louis Maheu, Hubert Guindon, Roberta Hamilton  
Khendek, Ferhat  
Gregor V. Bochmann  
Kjiri, Laila  
Claude Frasson  
Kosseim, Leila  
Guy Lapalme, Richard Kittredge  
Lalonde, Normand  
Jean Larose  
Lamarre, Jean  
Bruno Ramirez  
Lebeuf, Denis  
Michael Florian  
Lebeuf, Martin  
Dennis Salahub  
Lee Poy, Petrina Ingrid  
Victor L. Piché, Évelyne Lapierre-Adamcyk  
Legault, Roch  
Pierre Toussignant, Jean-Pierre Wallot  
Lemire, Louise  
Gilles Guérin  
Lesage, Hélène  
Marie-Claire Huot  
Ly, Aoua  
Jean-Guy Vaillancourt

Desmarais, Normand  
Sandro Flisar  
Djamen, Jean-Yves  
Claude Frasson, Marc Kaltenbach  
Dufour, Matthieu  
Jean Turgeon  
Dunphy, Janet  
John N. Ludden  
Foisy, Christian  
Gaëtan Hains  
Fontaine, Francine  
Isabelle Peretz  
Fyson, Donald  
John A. Dickinson  
Gagnon, François  
Georges Dionne, Marcel Dagenais  
Gagnon, Hervé  
John A. Dickinson, Jean Trudel  
Gagnon, Marc  
John Vincent Lovasik,  
Stephane Molotchnikoff  
Gao, Qiang  
Gregor V. Bochmann  
Gaudet, Jocelyn  
André Roy  
Gaudreau, Marie-Josée  
Nicole Deschamps  
Gelineau, David  
William B. Kinsley  
Gimenez-Mico, José-Antonio  
Wladimir Kryszynski  
Gonthier, Claude  
André Brochu  
Govare, Étienne  
Pierre Gagnoli  
Goyette, Stéphane  
René Laprise, Bhawan Singh  
Haines, Victor  
Gilles Guérin  
Harvey, Robert  
Laurent Mailhot  
Hazan, Olga  
Bruno Roy, Alain Laframboise  
Houle, Francine  
Aude Dufresne  
Huisso, Ayivi G. Komlan  
Carolyne Van Vliet  
Issaka Maga, Hamidou  
Victor L. Piché  
Jean, Martin  
André Bernard Bouchard  
Gilles Laine  
Kelly, Stéphane  
Louis Maheu, Hubert Guindon, Roberta Hamilton  
Khendek, Ferhat  
Gregor V. Bochmann  
Kjiri, Laila  
Claude Frasson  
Kosseim, Leila  
Guy Lapalme, Richard Kittredge  
Lalonde, Normand  
Jean Larose  
Lamarre, Jean  
Bruno Ramirez  
Lebeuf, Denis  
Michael Florian  
Lebeuf, Martin  
Dennis Salahub  
Lee Poy, Petrina Ingrid  
Victor L. Piché, Évelyne Lapierre-Adamcyk  
Legault, Roch  
Pierre Toussignant, Jean-Pierre Wallot  
Lemire, Louise  
Gilles Guérin  
Lesage, Hélène  
Marie-Claire Huot  
Ly, Aoua  
Jean-Guy Vaillancourt

Desmarais, Normand  
Sandro Flisar  
Djamen, Jean-Yves  
Claude Frasson, Marc Kaltenbach  
Dufour, Matthieu  
Jean Turgeon  
Dunphy, Janet  
John N. Ludden  
Foisy, Christian  
Gaëtan Hains  
Fontaine, Francine  
Isabelle Peretz  
Fyson, Donald  
John A. Dickinson  
Gagnon, François  
Georges Dionne, Marcel Dagenais  
Gagnon, Hervé  
John A. Dickinson, Jean Trudel  
Gagnon, Marc  
John Vincent Lovasik,  
Stephane Molotchnikoff  
Gao, Qiang  
Gregor V. Bochmann  
Gaudet, Jocelyn  
André Roy  
Gaudreau, Marie-Josée  
Nicole Deschamps  
Gelineau, David  
William B. Kinsley  
Gimenez-Mico, José-Antonio  
Wladimir Kryszynski  
Gonthier, Claude  
André Brochu  
Govare, Étienne  
Pierre Gagnoli  
Goyette, Stéphane  
René Laprise, Bhawan Singh  
Haines, Victor  
Gilles Guérin  
Harvey, Robert  
Laurent Mailhot  
Hazan, Olga  
Bruno Roy, Alain Laframboise  
Houle, Francine  
Aude Dufresne  
Huisso, Ayivi G. Komlan  
Carolyne Van Vliet  
Issaka Maga, Hamidou  
Victor L. Piché  
Jean, Martin  
André Bernard Bouchard  
Gilles Laine  
Kelly, Stéphane  
Louis Maheu, Hubert Guindon, Roberta Hamilton  
Khendek, Ferhat  
Gregor V. Bochmann  
Kjiri, Laila  
Claude Frasson  
Kosseim, Leila  
Guy Lapalme, Richard Kittredge  
Lalonde, Normand  
Jean Larose  
Lamarre, Jean  
Bruno Ramirez  
Lebeuf, Denis  
Michael Florian  
Lebeuf, Martin  
Dennis Salahub  
Lee Poy, Petrina Ingrid  
Victor L. Piché, Évelyne Lapierre-Adamcyk  
Legault, Roch  
Pierre Toussignant, Jean-Pierre Wallot  
Lemire, Louise  
Gilles Guérin  
Lesage, Hélène  
Marie-Claire Huot  
Ly, Aoua  
Jean-Guy Vaillancourt

L'Université de Montréal décerne cette année 299 doctorats à autant de chercheurs qui ont contribué, de façon significative, à l'avancement des connaissances. Ce nombre impressionnant de doctorats illustre les efforts investis par l'Université pour devenir l'une des grandes universités de recherche nord-américaines.

Marcaurrelle, Roger  
François Hébert, Alexis Nuselovici  
Marcoux, Jean-François  
André Charrette  
Mariko, Soumaila  
Victor Piché, Jean Renaud  
Massicotte, Daniel  
John A. Dickinson, Pierre Toussignant  
McCabe, Nicole  
Maryse Lassonde, Gilbert Desmarais  
McKee, Isabelle  
Danielle Juteau  
Merhi, Hussein  
Gabriel Gagnon  
Meynard, Yves  
Jacques Ferland, Abdelhamid Benchakroun  
Motsch, Andreas  
Wladyslaw Godzicki  
N'Zafio, Massiva  
Richard Patry, Jacques Lethuillier  
Najem, El Mustapha  
Jean-Michel Cousineau  
Gao, Qiang  
Gregor V. Bochmann  
Gaudet, Jocelyn  
André Roy  
Gaudreau, Marie-Josée  
Nicole Deschamps  
Gelineau, David  
William B. Kinsley  
Gimenez-Mico, José-Antonio  
Wladimir Kryszynski  
Gonthier, Claude  
André Brochu  
Govare, Étienne  
Pierre Gagnoli  
Goyette, Stéphane  
René Laprise, Bhawan Singh  
Haines, Victor  
Gilles Guérin  
Harvey, Robert  
Laurent Mailhot  
Hazan, Olga  
Bruno Roy, Alain Laframboise  
Houle, Francine  
Aude Dufresne  
Huisso, Ayivi G. Komlan  
Carolyne Van Vliet  
Issaka Maga, Hamidou  
Victor L. Piché  
Jean, Martin  
André Bernard Bouchard  
Gilles Laine  
Kelly, Stéphane  
Louis Maheu, Hubert Guindon, Roberta Hamilton  
Khendek, Ferhat  
Gregor V. Bochmann  
Kjiri, Laila  
Claude Frasson  
Kosseim, Leila  
Guy Lapalme, Richard Kittredge  
Lalonde, Normand  
Jean Larose  
Lamarre, Jean  
Bruno Ramirez  
Lebeuf, Denis  
Michael Florian  
Lebeuf, Martin  
Dennis Salahub  
Lee Poy, Petrina Ingrid  
Victor L. Piché, Évelyne Lapierre-Adamcyk  
Legault, Roch  
Pierre Toussignant, Jean-Pierre Wallot  
Lemire, Louise  
Gilles Guérin  
Lesage, Hélène  
Marie-Claire Huot  
Ly, Aoua  
Jean-Guy Vaillancourt

Marcaurrelle, Roger  
François Hébert, Alexis Nuselovici  
Marcoux, Jean-François  
André Charrette  
Mariko, Soumaila  
Victor Piché, Jean Renaud  
Massicotte, Daniel  
John A. Dickinson, Pierre Toussignant  
McCabe, Nicole  
Maryse Lassonde, Gilbert Desmarais  
McKee, Isabelle  
Danielle Juteau  
Merhi, Hussein  
Gabriel Gagnon  
Meynard, Yves  
Jacques Ferland, Abdelhamid Benchakroun  
Motsch, Andreas  
Wladyslaw Godzicki  
N'Zafio, Massiva  
Richard Patry, Jacques Lethuillier  
Najem, El Mustapha  
Jean-Michel Cousineau  
Gao, Qiang  
Gregor V. Bochmann  
Gaudet, Jocelyn  
André Roy  
Gaudreau, Marie-Josée  
Nicole Deschamps  
Gelineau, David  
William B. Kinsley  
Gimenez-Mico, José-Antonio  
Wladimir Kryszynski  
Gonthier, Claude  
André Brochu  
Govare, Étienne  
Pierre Gagnoli  
Goyette, Stéphane  
René Laprise, Bhawan Singh  
Haines, Victor  
Gilles Guérin  
Harvey, Robert  
Laurent Mailhot  
Hazan, Olga  
Bruno Roy, Alain Laframboise  
Houle, Francine  
Aude Dufresne  
Huisso, Ayivi G. Komlan  
Carolyne Van Vliet  
Issaka Maga, Hamidou  
Victor L. Piché  
Jean, Martin  
André Bernard Bouchard  
Gilles Laine  
Kelly, Stéphane  
Louis Maheu, Hubert Guindon, Roberta Hamilton  
Khendek, Ferhat  
Gregor V. Bochmann  
Kjiri, Laila  
Claude Frasson  
Kosseim, Leila  
Guy Lapalme, Richard Kittredge  
Lalonde, Normand  
Jean Larose  
Lamarre, Jean  
Bruno Ramirez  
Lebeuf, Denis  
Michael Florian  
Lebeuf, Martin  
Dennis Salahub  
Lee Poy, Petrina Ingrid  
Victor L. Piché, Évelyne Lapierre-Adamcyk  
Legault, Roch  
Pierre Toussignant, Jean-Pierre Wallot  
Lemire, Louise  
Gilles Guérin  
Lesage, Hélène  
Marie-Claire Huot  
Ly, Aoua  
Jean-Guy Vaillancourt

Marcaurrelle, Roger  
François Hébert, Alexis Nuselovici  
Marcoux, Jean-François  
André Charrette  
Mariko, Soumaila  
Victor Piché, Jean Renaud  
Massicotte, Daniel  
John A. Dickinson, Pierre Toussignant  
McCabe, Nicole  
Maryse Lassonde, Gilbert Desmarais  
McKee, Isabelle  
Danielle Juteau  
Merhi, Hussein  
Gabriel Gagnon  
Meynard, Yves  
Jacques Ferland, Abdelhamid Benchakroun  
Motsch, Andreas  
Wladyslaw Godzicki  
N'Zafio, Massiva  
Richard Patry, Jacques Lethuillier  
Najem, El Mustapha  
Jean-Michel Cousineau  
Gao, Qiang  
Gregor V. Bochmann  
Gaudet, Jocelyn  
André Roy  
Gaudreau, Marie-Josée  
Nicole Deschamps  
Gelineau, David  
William B. Kinsley  
Gimenez-Mico, José-Antonio  
Wladimir Kryszynski  
Gonthier, Claude  
André Brochu  
Govare, Étienne  
Pierre Gagnoli  
Goyette, Stéphane  
René Laprise, Bhawan Singh  
Haines, Victor  
Gilles Guérin  
Harvey, Robert  
Laurent Mailhot  
Hazan, Olga  
Bruno Roy, Alain Laframboise  
Houle, Francine  
Aude Dufresne  
Huisso, Ayivi G. Komlan  
Carolyne Van Vliet  
Issaka Maga, Hamidou  
Victor L. Piché  
Jean, Martin  
André Bernard Bouchard  
Gilles Laine  
Kelly, Stéphane  
Louis Maheu, Hubert Guindon, Roberta Hamilton  
Khendek, Ferhat  
Gregor V. Bochmann  
Kjiri, Laila  
Claude Frasson  
Kosseim, Leila  
Guy Lapalme, Richard Kittredge  
Lalonde, Normand  
Jean Larose  
Lamarre, Jean  
Bruno Ramirez  
Lebeuf, Denis  
Michael Florian  
Lebeuf, Martin  
Dennis Salahub  
Lee Poy, Petrina Ingrid  
Victor L. Piché, Évelyne Lapierre-Adamcyk  
Legault, Roch  
Pierre Toussignant, Jean-Pierre Wallot  
Lemire, Louise  
Gilles Guérin  
Lesage, Hélène  
Marie-Claire Huot  
Ly, Aoua  
Jean-Guy Vaillancourt

Marcaurrelle, Roger  
François Hébert, Alexis Nuselovici  
Marcoux, Jean-François  
André Charrette  
Mariko, Soumaila  
Victor Piché, Jean Renaud  
Massicotte, Daniel  
John A. Dickinson, Pierre Toussignant  
McCabe, Nicole  
Maryse Lassonde, Gilbert Desmarais  
McKee, Isabelle  
Danielle Juteau  
Merhi, Hussein  
Gabriel Gagnon  
Meynard, Yves  
Jacques Ferland, Abdelhamid Benchakroun  
Motsch, Andreas  
Wladyslaw Godzicki  
N'Zafio, Massiva  
Richard Patry, Jacques Lethuillier  
Najem, El Mustapha  
Jean-Michel Cousineau  
Gao, Qiang  
Gregor V. Bochmann  
Gaudet, Jocelyn  
André Roy  
Gaudreau, Marie-Josée  
Nicole Deschamps  
Gelineau, David  
William B. Kinsley  
Gimenez-Mico, José-Antonio  
Wladimir Kryszynski  
Gonthier, Claude  
André Brochu  
Govare, Étienne  
Pierre Gagnoli  
Goyette, Stéphane  
René Laprise, Bhawan Singh  
Haines, Victor  
Gilles Guérin  
Harvey, Robert  
Laurent Mailhot  
Hazan, Olga  
Bruno Roy, Alain Laframboise  
Houle, Francine  
Aude Dufresne  
Huisso, Ayivi G. Komlan  
Carolyne Van Vliet  
Issaka Maga, Hamidou  
Victor L. Piché  
Jean, Martin  
André Bernard Bouchard  
Gilles Laine  
Kelly, Stéphane  
Louis Maheu, Hubert Guindon, Roberta Hamilton  
Khendek, Ferhat  
Gregor V. Bochmann  
Kjiri, Laila  
Claude Frasson  
Kosseim, Leila  
Guy Lapalme, Richard Kittredge  
Lalonde, Normand  
Jean Larose  
Lamarre, Jean  
Bruno Ramirez  
Lebeuf, Denis  
Michael Florian  
Lebeuf, Martin  
Dennis Salahub  
Lee Poy, Petrina Ingrid  
Victor L. Piché, Évelyne Lapierre-Adamcyk  
Legault, Roch  
Pierre Toussignant, Jean-Pierre Wallot  
Lemire, Louise  
Gilles Guérin  
Lesage, Hélène  
Marie-Claire Huot  
Ly, Aoua  
Jean-Guy Vaillancourt

Marcaurrelle, Roger  
François Hébert, Alexis Nuselovici  
Marcoux, Jean-François  
André Charrette  
Mariko, Soumaila  
Victor Piché, Jean Renaud  
Massicotte, Daniel  
John A. Dickinson, Pierre Toussignant  
McCabe, Nicole  
Maryse Lassonde, Gilbert Desmarais  
McKee, Isabelle  
Danielle Juteau  
Merhi, Hussein  
Gabriel Gagnon  
Meynard, Yves  
Jacques Ferland, Abdelhamid Benchakroun  
Motsch, Andreas  
Wladyslaw Godzicki  
N'Zafio, Massiva  
Richard Patry, Jacques Lethuillier  
Najem, El Mustapha  
Jean-Michel Cousineau  
Gao, Qiang  
Gregor V. Bochmann  
Gaudet, Jocelyn  
André Roy  
Gaudreau, Marie-Josée  
Nicole Deschamps  
Gelineau, David  
William B. Kinsley  
Gimenez-Mico, José-Antonio  
Wladimir Kryszynski  
Gonthier, Claude  
André Brochu  
Govare, Étienne  
Pierre Gagnoli  
Goyette, Stéphane  
René Laprise, Bhawan Singh  
Haines, Victor  
Gilles Guérin  
Harvey, Robert  
Laurent Mailhot  
Hazan, Olga  
Bruno Roy, Alain Laframboise  
Houle, Francine  
Aude Dufresne  
Huisso, Ayivi G. Komlan  
Carolyne Van Vliet  
Issaka Maga, Hamidou  
Victor L. Piché  
Jean, Martin  
André Bernard Bouchard  
Gilles Laine  
Kelly, Stéphane  
Louis Maheu, Hubert Guindon, Roberta Hamilton  
Khendek, Ferhat  
Gregor V. Bochmann  
Kjiri, Laila  
Claude Frasson  
Kosseim, Leila  
Guy Lapalme, Richard Kittredge  
Lalonde, Normand  
Jean Larose  
Lamarre, Jean  
Bruno Ramirez  
Lebeuf, Denis  
Michael Florian  
Lebeuf, Martin  
Dennis Salahub  
Lee Poy, Petrina Ingrid  
Victor L. Piché, Évelyne Lapierre-Adamcyk  
Legault, Roch  
Pierre Toussignant, Jean-Pierre Wallot  
Lemire, Louise  
Gilles Guérin  
Lesage, Hélène  
Marie-Claire Huot  
Ly, Aoua  
Jean-Guy Vaillancourt

Marcaurrelle, Roger  
François Hébert, Alexis Nuselovici  
Marcoux, Jean-François  
André Charrette  
Mariko, Soumaila  
Victor Piché, Jean Renaud  
Massicotte, Daniel  
John A. Dickinson, Pierre Toussignant  
McCabe, Nicole  
Maryse Lassonde, Gilbert Desmarais  
McKee, Isabelle  
Danielle Juteau  
Merhi, Hussein  
Gabriel Gagnon  
Meynard, Yves  
Jacques Ferland, Abdelhamid Benchakroun  
Motsch, Andreas  
Wladyslaw Godzicki  
N'Zafio, Massiva  
Richard Patry, Jacques Lethuillier  
Najem, El Mustapha  
Jean-Michel Cousineau  
Gao, Qiang  
Gregor V. Bochmann  
Gaudet, Jocelyn  
André Roy  
Gaudreau, Marie-Josée  
Nicole Deschamps  
Gelineau, David  
William B. Kinsley  
Gimenez-Mico, José-Antonio  
Wladimir Kryszynski  
Gonthier, Claude  
André Brochu  
Govare, Étienne  
Pierre Gagnoli  
Goyette, Stéphane  
René Laprise, Bhawan Singh  
Haines, Victor  
Gilles Guérin  
Harvey, Robert  
Laurent Mailhot  
Hazan, Olga  
Bruno Roy, Alain Laframboise  
Houle, Francine  
Aude Dufresne  
Huisso, Ayivi G. Komlan  
Carolyne Van Vliet  
Issaka Maga, Hamidou  
Victor L. Piché  
Jean, Martin  
André Bernard Bouchard  
Gilles Laine  
Kelly, Stéphane  
Louis Maheu, Hubert Guindon, Roberta Hamilton  
Khendek, Ferhat  
Gregor V. Bochmann  
Kjiri, Laila  
Claude Frasson  
Kosseim, Leila  
Guy Lapalme, Richard Kittredge  
Lalonde, Normand  
Jean Larose  
Lamarre, Jean  
Bruno Ramirez  
Lebeuf, Denis  
Michael Florian  
Lebeuf, Martin  
Dennis Salahub  
Lee Poy, Petrina Ingrid  
Victor L. Piché, Évelyne Lapierre-Adamcyk  
Legault, Roch  
Pierre Toussignant, Jean-Pierre Wallot  
Lemire, Louise  
Gilles Guérin  
Lesage, Hélène  
Marie-Claire Huot  
Ly, Aoua  
Jean-Guy Vaillancourt

Marcaurrelle, Roger  
François Hébert, Alexis Nuselovici  
Marcoux, Jean-François  
André Charrette  
Mariko, Soumaila  
Victor Piché, Jean Renaud  
Massicotte, Daniel  
John A. Dickinson, Pierre Toussignant  
McCabe, Nicole  
Maryse Lassonde, Gilbert Desmarais  
McKee, Isabelle  
Danielle Juteau  
Merhi, Hussein  
Gabriel Gagnon  
Meynard, Yves  
Jacques Ferland, Abdelhamid Benchakroun  
Motsch, Andreas  
Wladyslaw Godzicki  
N'Zafio, Massiva  
Richard Patry, Jacques Lethuillier  
Najem, El Mustapha  
Jean-Michel Cousineau  
Gao, Qiang  
Gregor V. Bochmann  
Gaudet, Jocelyn  
André Roy  
Gaudreau, Marie-Josée  
Nicole Deschamps  
Gelineau, David  
William B. Kinsley  
Gimenez-Mico, José-Antonio  
Wladimir Kryszynski  
Gonthier, Claude  
André Brochu  
Govare, Étienne  
Pierre Gagnoli  
Goyette, Stéphane  
René Laprise, Bhawan Singh  
Haines, Victor  
Gilles Guérin  
Harvey, Robert  
Laurent Mailhot  
Hazan, Olga  
Bruno Roy, Alain Laframboise  
Houle, Francine  
Aude Dufresne  
Huisso, Ayivi G. Komlan  
Carolyne Van Vliet  
Issaka Maga, Hamidou  
Victor L. Piché  
Jean, Martin  
André Bernard Bouchard  
Gilles Laine  
Kelly, Stéphane  
Louis Maheu, Hubert Guindon, Roberta Hamilton  
Khendek, Ferhat  
Gregor V. Bochmann  
Kjiri, Laila  
Claude Frasson  
Kosseim, Leila  
Guy Lapalme, Richard Kittredge  
Lalonde, Normand  
Jean Larose  
Lamarre, Jean  
Bruno Ramirez  
Lebeuf, Denis  
Michael Florian  
Lebeuf, Martin  
Dennis Salahub  
Lee Poy, Petrina Ingrid  
Victor L. Piché, Évelyne Lapierre-Adamcyk  
Legault, Roch  
Pierre Toussignant, Jean-Pierre Wallot  
Lemire, Louise  
Gilles Guérin  
Lesage, Hélène  
Marie-Claire Huot  
Ly, Aoua  
Jean-Guy Vaillancourt

Marcaurrelle, Roger  
François Hébert, Alexis Nuselovici  
Marcoux, Jean-François  
André Charrette  
Mariko, Soumaila  
Victor Piché, Jean Renaud  
Massicotte, Daniel  
John A. Dickinson, Pierre Toussignant  
McCabe, Nicole  
Maryse Lassonde, Gilbert Desmarais  
McKee, Isabelle  
Danielle Juteau  
Merhi, Hussein  
Gabriel Gagnon  
Meynard, Yves  
Jacques Ferland, Abdelhamid Benchakroun  
Motsch, Andreas  
Wladyslaw Godzicki  
N'Zafio, Massiva  
Richard Patry, Jacques Lethuillier  
Najem, El Mustapha  
Jean-Michel Cousineau  
Gao, Qiang  
Gregor V. Bochmann  
Gaudet, Jocelyn  
André Roy  
Gaudreau, Marie-Josée  
Nicole Deschamps  
Gelineau, David  
William B. Kinsley  
Gimenez-Mico, José-Antonio  
Wladimir Kryszynski  
Gonthier, Claude  
André Brochu  
Govare, Étienne  
Pierre Gagnoli  
Goyette, Stéphane  
René Laprise, Bhawan Singh  
Haines, Victor  
Gilles Guérin  
Harvey, Robert  
Laurent Mailhot  
Hazan, Olga  
Bruno Roy, Alain Laframboise  
Houle, Francine  
Aude Dufresne  
Huisso, Ayivi G. Komlan  
Carolyne Van Vliet  
Issaka Maga, Hamidou  
Victor L. Piché  
Jean, Martin  
André Bernard Bouchard  
Gilles Laine  
Kelly, Stéphane  
Louis Maheu, Hubert Guindon, Roberta Hamilton  
Khendek, Ferhat  
Gregor V. Bochmann  
Kjiri, Laila  
Claude Frasson  
Kosseim, Leila  
Guy Lapalme, Richard Kittredge  
Lalonde, Normand  
Jean Larose  
Lamarre, Jean  
Bruno Ramirez  
Lebeuf, Denis  
Michael Florian  
Lebeuf, Martin  
Dennis Salahub  
Lee Poy, Petrina Ingrid  
Victor L. Piché, Évelyne Lapierre-Adamcyk  
Legault, Roch  
Pierre Toussignant, Jean-Pierre Wallot  
Lemire, Louise  
Gilles Guérin  
Lesage, Hélène  
Marie-Claire Huot  
Ly, Aoua  
Jean-Guy Vaillancourt

Marcaurrelle, Roger  
François Hébert, Alexis Nuselovici  
Marcoux, Jean-François  
André Charrette  
Mariko, Soumaila  
Victor Piché, Jean Renaud  
Massicotte, Daniel  
John A. Dickinson, Pierre Toussignant  
McCabe, Nicole  
Maryse Lassonde, Gilbert Desmarais  
McKee, Isabelle  
Danielle Juteau  
Merhi, Hussein  
Gabriel Gagnon  
Meynard, Yves  
Jacques Ferland, Abdelhamid Benchakroun  
Motsch, Andreas  
Wladyslaw Godzicki  
N'Zafio, Massiva  
Richard Patry, Jacques Lethuillier  
Najem, El Mustapha  
Jean-Michel Cousineau  
Gao, Qiang  
Gregor V. Bochmann  
Gaudet, Jocelyn  
André Roy  
Gaudreau, Marie-Josée  
Nicole Deschamps  
Gelineau, David  
William B. Kinsley  
Gimenez-Mico, José-Antonio  
Wladimir Kryszynski  
Gonthier, Claude  
André Brochu  
Govare, Étienne  
Pierre Gagnoli  
Goyette, Stéphane  
René Laprise, Bhawan Singh  
Haines, Victor  
Gilles Guérin  
Harvey, Robert  
Laurent Mailhot  
Hazan, Olga  
Bruno Roy, Alain Laframboise  
Houle, Francine  
Aude Dufresne  
Huisso, Ayivi G. Komlan  
Carolyne Van Vliet  
Issaka Maga, Hamidou  
Victor L. Piché  
Jean, Martin  
André Bernard Bouchard  
Gilles Laine  
Kelly, Stéphane  
Louis Maheu, Hubert Guindon, Roberta Hamilton  
Khendek, Ferhat  
Gregor V. Bochmann  
Kjiri, Laila  
Claude Frasson  
Kosseim, Leila  
Guy Lapalme, Richard Kittredge  
Lalonde, Normand  
Jean Larose  
Lamarre, Jean  
Bruno Ramirez  
Lebeuf, Denis  
Michael Florian  
Lebeuf, Martin  
Dennis Salahub  
Lee Poy, Petrina Ingrid  
Victor L. Piché, Évelyne Lapierre-Adamcyk  
Legault, Roch  
Pierre Toussignant, Jean-Pierre Wallot  
Lemire, Louise  
Gilles Guérin  
Lesage, Hélène  
Marie-Claire Huot  
Ly, Aoua  
Jean-Guy Vaillancourt

Marcaurrelle, Roger  
François Hébert, Alexis Nuselovici  
Marcoux, Jean-François  
André Charrette  
Mariko, Soumaila  
Victor Piché, Jean Renaud  
Massicotte, Daniel  
John A. Dickinson, Pierre Toussignant  
McCabe, Nicole  
Maryse Lassonde, Gilbert Desmarais  
McKee, Isabelle  
Danielle Juteau  
Merhi, Hussein  
Gabriel Gagnon  
Meynard, Yves  
Jacques Ferland, Abdelhamid Benchakroun  
Motsch, Andreas  
Wladyslaw Godzicki  
N'Zafio, Massiva  
Richard Patry, Jacques Lethuillier  
Najem, El Mustapha  
Jean-Michel Cousineau  
Gao, Qiang  
Gregor V. Bochmann  
Gaudet, Jocelyn  
André Roy  
Gaudreau, Marie-Josée  
Nicole Deschamps  
Gelineau, David  
William B. Kinsley  
Gimenez-Mico, José-Antonio  
Wladimir Kryszynski  
Gonthier, Claude  
André Brochu  
Govare, Étienne  
Pierre Gagnoli  
Goyette, Stéphane  
René Laprise, Bhawan Singh  
Haines, Victor  
Gilles Guérin  
Harvey, Robert  
Laurent Mailhot  
Hazan, Olga  
Bruno Roy, Alain Laframboise  
Houle, Francine  
Aude Dufresne  
Huisso, Ayivi G. Komlan  
Carolyne Van Vliet  
Issaka Maga, Hamidou  
Victor L. Piché  
Jean, Martin  
André Bernard Bouchard  
Gilles Laine  
Kelly, Stéphane  
Louis Maheu, Hubert Guindon, Roberta Hamilton  
Khendek, Ferhat  
Gregor V. Bochmann  
Kjiri

LE DEVOIR

## LE MONDE

Dans la province du Cap

## L'ANC mord la poussière

Le parti de Frederik de Klerk se porte bien

Le Cap (Reuter) — Le Parti national (NP) sud-africain de Frederik de Klerk était largement en tête, hier, lors des premières élections locales multiraciales de la province du Cap aux dépens du Congrès national africain (ANC) du président Nelson Mandela.

Selon des résultats partiels du scrutin de mercredi, le Parti national s'impose dans six des sept zones rurales de la province du Cap occidental, son dernier bastion depuis les présidentielles de 1994.

Une circonscription n'a pas encore été attribuée. Dans la matinée d'hier, le Parti national comptait 126 conseillers dans le Cap occidental, contre 53 à l'ANC et 13 aux petits partis.

Dans la circonscription même du Cap, le parti de De Klerk était assuré du contrôle de quatre des six conseils de la métropole. Le centre du Cap devrait revenir à l'ANC.

Selon des résultats partiels, le Parti national disposait de 71 conseillers, contre 41 à l'ANC. Le Parti démocratique comptabilise deux conseillers et les candidats indépendants remportent quatre sièges.

On ne dispose pour l'instant que des résultats de 54 des 172 arrondissements du Cap. Le centre de la métropole reviendrait néanmoins à l'ANC.

## Bipolarisation raciale

«Nous assistons à une bipolarisation raciale — les Noirs qui soutiennent l'ANC d'un côté et tous les autres (métis, blancs) qui se rangent du côté du NP», note Robert Schrire, chercheur en sciences politiques à l'Université du Cap.

L'ANC, qui dirige le pays mais pas la province du Cap occidental, a préféré remarquer que le résultat marquait une amélioration sensible par rapport aux législatives d'avril 1994, lors desquelles il n'avait obtenu que 9% des voix dans les districts ruraux de la province du Cap occidental.

L'abbé Pierre persiste et signe

## «C'est le lobby sioniste»

Rome (Reuter) — Dans une interview publiée hier par le *Corriere della Sera*, l'abbé Pierre attribue à la presse française et à «un lobby sioniste international» la polémique suscitée par son soutien à Roger Garaudy, auteur du livre *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*.

«Je suis sûr que les journalistes français n'ont pas lu la lettre que j'ai envoyée à mon vieil ami Roger Garaudy», déclare l'ecclésiastique.

«Ils ont extrapolé à partir de quelques phrases et les ont interprétées en m'accusant de révisionnisme.

«Si l'Église française est intervenue pour me censurer, elle ne l'a fait qu'en réponse au chœur de pressions des médias, inspirées par un lobby sioniste international. J'en suis absolument convaincu», dit-il en faisant allusion au conseil de silence que lui a donné le cardinal Lustiger.

«La pression des mass média, la campagne bizarre orchestrée contre moi m'ont forcé à quitter mon pays pour quelque temps», ajoute l'abbé Pierre après deux semaines de retraite dans un monastère bénédictin proche de Padoue. «Ce fut une expérience désagréable.»

Il semble toutefois avoir surmonté l'épreuve: «Je m'en fiche complètement», répond-il à une question de son intervieweur sur le tort causé par l'affaire à l'excellente image dont il jouit, en particulier en France.

L'interview a été réalisée à l'aéroport de Milan, après que le fondateur de la Communauté d'Emmatis eut rencontré le cardinal de Milan Carlo Maria Martini. Celui-ci n'a formulé aucun commentaire.

Après son séjour au monastère, l'abbé Pierre, qui aura 84 ans le 5 août, a regagné la région parisienne pour une durée de trois semaines avant d'aller prendre trois mois de repos en Suisse.

L'abbé Pierre, qui est le champion des sans-abri depuis les années 1950, a contribué à l'évasion de juifs sous l'Occupation, à l'époque où il était chapelain de la Résistance.

Il a déjà condamné toute tentative de minimiser l'«atrocité réelle» de l'extermination des juifs par les nazis, mais a aussi déclaré qu'il ne retirerait son soutien à Garaudy que si celui-ci persistait dans son attitude malgré les preuves que lui opposeraient ses détracteurs.

L'analyse du général Alexandre Lebed

## Une finale Eltsine-Ziouganov? Peu probable...

Moscou (Reuter) — À l'encontre des pronostics officiels, le général en retraite Alexandre Lebed, candidat aux élections présidentielles russes de juin, doute fortement de l'éventualité d'un second tour opposant le président sortant au communiste Guennadi Ziouganov.

Au lieu de quoi, laisse-t-il entendre, les électeurs pourraient bien avoir à choisir entre Boris Eltsine et l'ultranationaliste de droite Vladimir Jirinovski, voire entre ce dernier et le candidat communiste.

«Il est extrêmement peu probable que Eltsine et Ziouganov se retrouvent tous les deux au second tour. Même si l'on nous rabâche à longueur de journée que ce sera précisément le cas», a dit Alexandre Lebed, lors d'une conférence de presse organisée jeudi soir dans une boulangerie industrielle de Moscou. «Je vous assure que tout n'est pas aussi simple que ce qu'on veut bien nous faire croire.»

Soutenu par quelque 30% de la population, les communistes «ont atteint leur plafond», estime le général Lebed. Quant au candidat Boris Eltsine, «il a épuisé son potentiel électoral, surtout en province».

L'ancien commandant de la 14<sup>e</sup> Armée russe de Transnistrie (Moldavie) dit ne pas avoir encore décidé en faveur de quel candidat il se désistera au second tour qui, selon la Commission électorale centrale, pourrait avoir lieu le 7 ou le 14 juillet. «Je verrai en fonction de la situation. Je ne veux signer aucune reconnaissance de dettes ni favoriser le jeu de Vladimir Jirinovski ou celui de Sergueï Chakhrain», dit-il.

Ancien vice-premier ministre, ce dernier est l'un des principaux directeurs de campagne du président sortant.

Un pays ingouvernable?

## Un nouveau gouvernement en Inde

La gauche du Front unifié va s'essayer au pouvoir, mais pourrait échouer à son tour

New Delhi (AFP) — Un gouvernement de coalition du «Front unifié», auquel participent cinq partis marqués à gauche, prendra ses fonctions officiellement aujourd'hui, quatre jours après la chute du gouvernement nationaliste hindou d'Atal Behari Vajpayee, a annoncé hier un responsable du Front.

Le premier ministre désigné H.D. Deve Gowda doit prêter serment samedi au palais présidentiel comme 11<sup>e</sup> premier ministre de l'Inde, après avoir surmonté hier des difficultés de dernière minute dans la composition de son cabinet.

Trois formations régionales du sud de l'Inde seront au gouvernement avec le Janata Dal (centriste) de M. Deve Gowda et

le Samajwadi party (Parti socialiste), a annoncé M. Chandrababu Naidu, l'un des dirigeants du Front, après une réunion des instances dirigeantes de cette alliance de centre-gauche.

Les trois formations régionales sont le Telugu Desam de M. Naidu, au pouvoir dans l'État d'Andhra-Pradesh, le DMK au pouvoir dans le Tamil Nadu, ainsi que son allié le Tamil Maanila Congress.

Le Front regroupe 13 formations, mais les autres ne participent pas au gouvernement, tout en soutenant au parlement.

Le gouvernement du Front doit également être soutenu de l'extérieur par le parti du Congrès de l'ex-premier ministre

P.V. Narasimha Rao, qui a subi la plus sévère défaite de son histoire, mais conserve 136 députés sur les 545 de la chambre.

Le gouvernement du Front sera le troisième gouvernement de coalition de l'Inde indépendante et le second en quinze jours. Le premier avait duré un peu moins d'un an en 1989-90, le second est tombé au bout de 13 jours.

Un gouvernement nationaliste hindou était arrivé au pouvoir le 16 mai, après que le Bharatiya Janata Party (BJP) eut emporté le plus grand nombre de sièges au parlement à l'issue des récentes législatives.

Mais il lui manquait quelque 80 députés pour atteindre la majorité et le premier ministre Atal Behari Vajpayee avait démissionné mardi, juste avant un vote de

confiance à la chambre qu'il était condamné à perdre.

Les autres formations s'étaient ligüées contre le BJP à cause de son idéologie nationaliste pro-hindoue, et celui-ci n'a pas manqué de faire valoir que cette hostilité était le seul dénominateur commun des partis de la coalition et de ceux qui ont annoncé leur intention de le soutenir.

M. Vajpayee, qui continue à expédier les affaires courantes jusqu'à l'investiture de son successeur, a d'ailleurs prédit hiwe que le nouveau gouvernement ne resterait pas au pouvoir pendant les cinq années de la législature et que l'Inde allait vers des élections anticipées.

«Je n'ai aucun doute que le peuple indien va bientôt nous donner la possibilité de servir pour cinq années pleines», a-t-il dit.

Ce sera le troisième gouvernement de coalition en 15 jours

## Heureux pays



Le président tchèque Vaclav Havel a salué, hier à Prague, une foule toujours chaleureuse à son égard, après être allé voter lors des élections législatives. La République tchèque est un pays où la population semble continuer de vivre une lune de miel avec ses dirigeants.

Les premières élections depuis la séparation

## Beau fixe néolibéral en République tchèque

Le gouvernement de Vaclav Klaus devrait être reconduit

Prague (Reuter) — Les électeurs tchèques étaient appelés aux urnes hier et aujourd'hui, à l'occasion des premières élections législatives depuis la partition de la Tchécoslovaquie le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

La campagne électorale s'est déroulée sur fond de nostalgie pour l'«Âge du jazz», allusion à la période des années 20 et 30 qui pour nombre de Tchèques représente l'âge d'or de la nation, juste après l'indépendance, et avant l'occupation nazie et la prise en main du pays par les communistes.

Les précédentes législatives, tchécoslovaques, remontent aux 5 et 6 juin 1992.

Le Parti démocratique civique (ODS), principale composante de la coalition de droite au pouvoir, est donné favori dans les sondages avec 28% des intentions de vote et le premier ministre sortant, Vaclav Klaus, a de bonnes chances d'être reconduit.

Les sociaux-démocrates (CSSD, centre-gauche) de Milos Zeman arrivent en deuxième position dans les sondages: ils sont crédités de 22% des suffrages.

Viennent ensuite les communistes avec 11% des intentions de vote, puis les chrétiens-démocrates et l'Alliance civique démocratique (ODA), les deux petits partenaires de la coalition au pouvoir. L'ODS jouit d'un large soutien à Prague, mais n'est pas aussi assuré dans la Moravie industrielle et dans la région agricole de Bohême.

La politique réformiste de Vaclav Klaus, un

économiste de 55 ans, a porté ses fruits sans trop de heurts, à la différence de ses homologues polonais et hongrois. Le programme de privatisations fonctionne bien, le taux d'inflation est revenu à un chiffre. Vaclav Klaus devrait logiquement recueillir les dividendes de cette stabilité.

## Continuité

«La République tchèque est désormais internationalement respectée, nous possédons des institutions démocratiques, une économie de marché et nous sommes en mesure de décider de notre liberté, de notre prospérité et de notre avenir en Europe», écrivait hier le quotidien progouvernemental *Mlada Fronta Dnes*.

«Le mot-clé de ces élections est "continuité", résume-t-il.

Cas unique en Europe centrale et orientale, la droite demeure puissante en République tchèque, alors qu'elle a cédé le pouvoir à la gauche en Pologne, en Bulgarie ou encore en Hongrie ainsi que dans plusieurs ex-républiques so-

viétiques. L'économie tchèque connaît une croissance d'environ 5% par an, le chômage reste faible (3%) et l'inflation est inférieure à 9% malgré une hausse rapide des salaires. La République tchèque est le premier pays de l'ex-bloc soviétique à avoir adhéré à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), dont font partie les 27 pays les plus développés du monde.

Croissance continue, chômage très bas... et pas de retour des communistes

## Le Chihuahua meurt de soif

La pire sécheresse en 50 ans dans cet État du Mexique

SERVICE ESPAGNOL DE L'AFP

Coyame — Depuis quatre ans, il ne pleut pas sur l'État de Chihuahua, dans le nord du Mexique. C'est la pire sécheresse depuis 50 ans. Elle survient en même temps que le pays souffre de la pire crise économique du siècle.

Les paysans fuient, incapables de semer le maïs ou les fèves (*frijoles*). Selon l'association des éleveurs de cette région, depuis un an on déplore la mort de 350 000 têtes de bétail tandis que 400 000 autres ont dû être vendues à rabais, le fourrage manquant depuis longtemps dans cet État.

Dans une municipalité de 3500 habitants comme Coyame, on enregistre parfois des températures qui dépassent les 40 degrés. Les terres qui entourent Coyame demeurent sans main-d'œuvre, les

paysans ayant fui vers les villes en attendant la pluie... ou peut-être une occasion de procéder à des semences. L'absence de précipitations a transformé de vastes zones en latérite (terre durcie comme la pierre) ou tout simplement en poussière, ce qui explique l'exode de la main-d'œuvre agricole.

Le maire de Coyame, Francisco Javier Baeza, rapporte qu'il meurt ici de 3 à 5 bêtes chaque jour et que si la sécheresse persiste dans les 350 ranches de Coyame, «plus de gens vont s'en aller aux États-Unis ou vers des villes proches pour voler, car ils n'ont absolument rien à manger».

Quelques habitants de Coyame parviennent à résister grâce à la rivière Conchos, mais les autorités fédérales, dans le but de prévenir l'assèchement de ce cours d'eau, ont limité l'eau à un usage correspondant à cultiver un hectare par personne, ce qui

ne peut que mener à une agriculture de survivance.

En 1995, il n'y a pas eu de récolte, souligne un porte-parole du Front démocratique des paysans (FDC), Gamino Gomez, et des familles entières partent en quête de travail, le dilemme voulant que, parmi les paysans, ceux qui auraient la possibilité de semer n'ont pas de ligne de crédit des banques. On cite le cas des vergers: pour arriver à produire un kilo de pommes, il faut investir 2 pesos. Or, le prix payé au producteur n'est que de 1,5 peso.

Pour l'ensemble du pays, les autorités ont reconnu que plus de 500 000 hectares ne pourront pas être semés cette année, ce qui entraînera la perte de 3 à 4 millions de tonnes de grains. Pour compenser le déficit de grains dû à la sécheresse, on aurait besoin cette année d'importer jusqu'à 10 000 tonnes de grains, selon le ministère de l'Agriculture.

Une première devant le Tribunal pénal international de La Haye

## En larmes, un Croate avoue ses crimes

«Si j'avais refusé de tirer, j'aurais été tué avec les autres»

La Haye (Reuter) — Un Croate qui servait dans l'armée bosno-serbe a plaidé coupable hier de participation au massacre de centaines de Musulmans après la chute de l'enclave de Srebrenica en Bosnie orientale en juillet 1995.

Drazen Erdemovic, 24 ans, a avoué en larmes aux juges du Tribunal pénal international (TPI) de La Haye que ses supérieurs lui avaient ordonné de tuer après la prise de l'ancienne «zone de sécurité» de l'ONU.

C'est la première fois depuis le début des audiences du TPI qu'un prévenu plaide coupable de crimes de guerres en ex-Yugoslavie.

Le greffier du tribunal, Dominique Morro, a lu un acte d'accusation implacable relatant les exécutions sommaires menées par les forces du général Ratko Mladic à Srebrenica.

Des Musulmans, a-t-il déclaré, étaient acheminés en bus par groupes de dix jusqu'à une ferme proche de la vil-

le de Zvornik. Les hommes de Drazen Erdemovic avaient pour mission de les fusiller.

Le jeune homme a reconnu les faits.

«Votre honneur, a-t-il dit, je devais le faire. Si j'avais refusé, j'aurais été tué avec les autres.»

«Quand je refusais, ils me disaient: "Si tu as pitié d'eux, aligne-toi avec eux et on te tuera aussi." Je pensais à ma famille, à mon femme, mon fils, qui avait neuf mois à l'époque», a-t-il ajouté avant d'éclater en sanglots.

## Circonstances atténuantes?

Le président du tribunal, le Français Claude Jorda, a brièvement interrompu l'audience pour permettre à l'accusé de reprendre ses esprits.

Une scène qui contrastait singulièrement avec les audiences précédentes où les prévenus défiaient l'accusation de leur silence.

Drazen Erdemovic avait été arrêté en Croatie en mars dernier et extradé à La Haye après avoir accordé des interviews-confessions à la presse.

Le verdict devrait tomber le 8 ou le 9 juillet. Erdemovic risque la réclusion criminelle à perpétuité, mais le tribunal pourrait lui accorder des circonstances atténuantes.

Le porte-parole du tribunal, Christian Chartier, a précisé que le jeune Croate avait parfaitement coopéré avec les magistrats et que son témoignage permettrait de réunir des preuves déterminantes contre ses supérieurs d'alors.

Drazen Erdemovic devrait déposer en qualité de témoin lors de l'examen des chefs d'accusation retenus contre le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, et le général Ratko Mladic. Les audiences sont prévues fin juin.

Le TPI a inculpé jusqu'à présent 58 suspects: 46 Serbes, neuf Croates et trois Musulmans.

## LE MONDE

EN BREF

## SCORE RECORD DU SINN FEIN

Belfast (AFP) — Le Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA, a réalisé le score record de 15,5 % aux élections destinées à choisir les négociateurs des pourparlers sur l'avenir de l'Ulster alors qu'il n'avait jamais dépassé les 11 %. Le Sinn Féin demeure le quatrième parti de la province à l'issue du dépouillement du scrutin de jeudi, mais il arrive à moins de six points derrière son rival dans le camp nationaliste, le Parti social-démocrate d'Ulster (SDLP), qui réalise un performance en demi-teinte, à 21,4 % des voix. Le Parti unioniste d'Ulster (UUP) de David Trimble, en tête sans surprise, obtient 24,2 %, des voix. Un peu plus de cinq points seulement derrière lui, les unionistes durs du Parti démocratique unioniste (DUP) de Ian Paisley resserrent l'écart traditionnel entre les deux formations du camp favorable au maintien dans le Royaume-Uni.

## PEREZ À SAMPER: PARTEZ!

Caracas (AFP) — L'ex-président Carlos Andres Perez du Venezuela a suggéré hier au président colombien Ernesto Samper de démissionner après une éventuelle abstention par le Congrès colombien. «Par malheur, il semble qu'il soit démontré qu'il ait eu connaissance que l'argent du trafic de drogue avait servi à financer sa campagne. Je crois qu'il serait opportun qu'une fois que le Congrès aura absout Samper, ce dernier quitte la présidence», a déclaré Carlos Andres Perez devant des journalistes étrangers. L'ancien président vénézuélien a jugé «impossible que six millions de dollars provenant des narcotrafiquants aient pu entrer dans les caisses d'une campagne électorale, aussi coûteuse soit-elle, sans que Samper le sache». L'ancien président social-démocrate vénézuélien a fait cette déclaration au lendemain de sa condamnation à 2 ans et 4 mois de prison par la Cour suprême de justice, qui l'a jugé responsable de malversations portant sur 17,2 millions de dollars de «fonds secrets» au début de sa seconde présidence (1989-93).

## AMNISTIE À BANGUI

Bangui (Reuters) — Le président centrafricain Ange-Félix Patassé a promulgué un décret d'amnistie des militaires qui se sont récemment rebellés à Bangui. Cette mesure est conforme à l'«arrangement technique» conclu en début de semaine entre l'armée française et les mutins, et séparé par le chef de l'Etat. Le texte du décret précise: «Sont amnistiés les infractions commises par les éléments des Forces armées centrafricaines pour les périodes 18-21 avril 1996 et 18-28 mai 1996 à la suite des mutineries et lorsque les auteurs de ces infractions auront réintégré leurs casernes et restitué armes, munitions, véhicules, engins à l'injonction des autorités civiles et militaires.» D'autre part, Ange-Félix Patassé a annoncé dans un entretien à une radio française diffusé hier qu'il nommerait d'ici la fin de la semaine un nouveau Premier ministre qui ne sera pas de son bord politique. «J'ai demandé à mon parti d'accepter ce sacrifice supplémentaire et le parti m'a suivi. Aujourd'hui, si on fait le bilan, l'armée est rejetée par la population.»

## LES TCHÉTCHENES DÉNONCENT DES PROVOCATIONS DE MOSCOU

Moscou (Reuters) — À quelques heures de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu conclu lundi au Kremlin, les séparatistes tchétchènes ont accusé l'armée russe de s'être livrée hier à des provocations et menacé de se retirer du processus de normalisation entamé en début de semaine. Un porte-parole du mouvement de résistance a dit à Reuters par téléphone que des soldats et des blindés russes étaient entrés hier matin dans Chali, une petite ville située à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Grozny, la capitale tchétchène. Après avoir dévalisé les studios de la télévision locale, ils ont échangé plusieurs coups de feu avec les combattants séparatistes avant de se retirer. Les responsables séparatistes devaient se réunir hier soir sous la direction du président Zelimkhan Iandarbiyev et décider s'ils se rendront comme convenu à Makhatkhal (Daghestan) samedi pour y négocier avec la partie russe les modalités de l'échange de prisonniers prévu par les accords du Kremlin.

## FELIPE GONZALEZ SOUTIENT GALINDO

Madrid (AFP) — L'ancien chef du gouvernement socialiste espagnol, Felipe Gonzalez, a exprimé hier son soutien au général de la Garde civile, Enrique Rodriguez Galindo, écroulé la semaine dernière après avoir été impliqué dans l'affaire des GAL, escadrons de la mort anti-séparatistes basques. A son arrivée à l'aéroport de Madrid venant d'Argentine, M. Gonzalez a assuré être «solidaire» avec deux de ses anciens collaborateurs qui ont souhaité partager le même sort que le militaire, longtemps considéré comme l'un des meilleurs experts dans la lutte antiterroriste. La semaine dernière, l'ancien ministre de l'Intérieur, José Barionuevo, et l'ex-secrétaire d'Etat à la Sécurité, Rafael Vera, s'étaient dits prêts à aller en prison comme leur ancien subordonné le général Galindo, accusé par un juge madrilène d'avoir organisé le rapt et l'assassinat de deux membres présumés de l'ETA en 1983.

## La Chine et ses séparatistes

Six Tibétains  
condamnés à la prison  
pour politique «antichinoise»

Londres (AFP) — Les autorités chinoises ont condamné six Tibétains indépendantistes à des peines allant jusqu'à cinq ans de prison, à l'issue d'un procès reconnu officiellement comme politique pour la première fois depuis deux ans, a rapporté hier à Londres l'organisation Tibet Information Network (TIN). Le verdict, rendu public lors d'un rassemblement au stade de Shigatse, deuxième ville du Tibet, a été annoncé lundi par la télévision tibétaine, qui a révélé l'identité de cinq des six condamnés, dont une femme.

L'interdiction  
des portraits  
du  
Dalaï Lama  
a mis le feu  
aux poudres  
dans les  
monastères

Des désordres ont eu lieu récemment dans les monastères tibétains après la décision par les autorités chinoises d'interdire tout affichage des portraits du Dalaï Lama, le chef spirituel des Tibétains.

Combats  
de rues  
dans le Xinjiang

Tachkent (AFP) — Des combats de rues se déroulent actuellement dans plusieurs villes du Xinjiang, province de l'ouest de la Chine, après avoir fait vingt morts il y a quelques jours, selon un responsable ouïgour exilé en Asie centrale ex-soviétique. «Des combats ont lieu actuellement dans plusieurs villes du Xinjiang et il y a eu vingt morts il y a quelques jours dans les villes de Tourfan et Karamaï», a déclaré à l'AFP Mouhid Front national révolutionnaire (FNUR, non enregistré) du Turkestan oriental, exilé au Kazakhstan et contacté par téléphone depuis Tachkent. Un autre responsable du FNUR avait indiqué plus tôt vendredi que «5000 Ouïghours ont été arrêtés depuis le 20 avril par l'armée chinoise et se trouvent maintenant dans les camps à Karamaï et Karachar».

Conclusion sur le fil du rasoir en Israël

## Netanyahu officiellement déclaré élu

Le candidat de la droite l'a emporté par 29 457 voix

Le candidat de la droite Benjamin Netanyahu a été officiellement déclaré élu hier premier ministre d'Israël, les quelque 150 000 voix qui n'avaient pas encore été dépouillées hier matin ayant confirmé sa victoire par une très faible marge contre Shimon Peres: 50,4 % à 49,5 %. La victoire de la droite a été interprétée comme étant un possible «coup d'Etat contre la paix» par un proche de Yasser Arafat. Pendant ce temps, la communauté internationale félicite à contrecœur Netanyahu de sa victoire, et l'avertit que «le processus de paix doit se poursuivre».

Jérusalem (Reuters) — Après une attente anxieuse de près de 48 heures, Israël a reçu confirmation hier, deux heures avant la pause du sabbat, qu'il avait élu d'extrême droite comme président du Conseil Benjamin Netanyahu.

Le leader de la droite dure, 46 ans, a remporté 50,4 % des suffrages contre 49,5 % au premier ministre travailliste sortant Shimon Peres — soit 29 457 voix de différence, qui pourraient peser très lourd dans le processus de paix.

Artisan, avec son prédécesseur Yitzhak Rabin, assassiné en novembre par un juif extrémiste, de ce processus de paix soutenu par l'Occident et les pays arabes modérés, Peres achève ainsi dans l'amertume à 72 ans une carrière d'homme d'Etat remplie.

«Votre destinée personnelle se confond avec l'histoire contemporaine de l'Etat d'Israël», lui a écrit le président français Jacques Chirac. Mais, ayant perdu les cinq élections nationales où il conduisait les travaillistes, Peres tire sa révérence en conservant collé à la peau son étiquette de perdant.

Netanyahu n'a pas joué jusqu'à présent dans la même cour que ce négociateur retors nourri d'une vision globale généreuse d'un Proche-Orient prospère qu'il avait su faire partager à Rabin, son rival travailliste de toujours et, surtout, à Yasser Arafat.

Ancien baroudeur parachutiste, marié trois fois, ne cachant pas ses liaisons extra-conjugales passées et coutumier des jugements à l'emporte-pièce et des effets de caméra, Netanyahu s'est surtout distingué, jusqu'à présent, pour avoir écarté de la tête

du Likoud l'ancien président du Conseil Yitzhak Shamir après sa défaite électorale devant Rabin en 1992.

Le Likoud ayant perdu mercredi presque autant de sièges à la Knesset que les travaillistes, il a maintenant 45 jours pour former un gouvernement de coalition avec les petits partis, notamment ultra-orthodoxes, qui sont les véritables vainqueurs des législatives.

L'OLP  
va devoir  
«négocier  
avec des  
ennemis»

En attendant, les capitales occidentales, qui soutenaient activement la diplomatie de paix menée par les travaillistes depuis 1992, sont inquiètes, mais cherchent à ne pas le montrer en promettant de coopérer pleinement avec le nouveau président du Conseil.

Bill Clinton, qui a téléphoné à Netanyahu pour le féliciter et l'inviter à Washington, a exprimé sa volonté de soutenir ceux dans la région qui soutiennent la paix, pour arriver à une paix totale entre Arabes et israéliens.

Envol des colombes,  
retour des faucons

«Je souhaite que la nouvelle majorité (...) poursuive le processus de paix, ce dont je ne doute pas», a affirmé Jacques Chirac, tandis que le secrétaire au Foreign Office Malcolm Rifkind a exprimé l'espoir que le gouvernement Netanyahu «maintiendra l'élan du processus de paix».

Palestiniens en tête, mais aussi Égyptiens, Jordaniens, Libanais, jusqu'aux Syriens, les Arabes qui ont établi un dialogue avec l'Etat hébreu doutent, s'inquiètent et le disent. Ahmed Koreh, l'un des artisans du rapprochement historique entre l'OLP et Is-



Pour fêter sa victoire, Benjamin Netanyahu s'est rendu hier au Mur des Lamentations.

raël secrètement négocié en 1993 à Oslo, a jugé que, avec Peres, l'OLP négociait «avec des amis» mais que, avec Netanyahu, «elle négociera avec des ennemis».

Il a confié à Reuters que les Palestiniens devraient «réexaminer leur politique et leur stratégie de négociation». Des vendredi soir Yasser Arafat réunissait le comité exécutif de l'OLP, son «gouvernement autonome» et la présidence du Conseil législatif.

Mercredi, le leader palestinien, le président égyptien Hosni Mubarak et le roi Hussein de Jordanie, qui ont tous trois gardé un mutisme embarrassé, jusqu'à présent, se concerteront mercredi lors d'un sommet tripartite à Akaba, sur la mer Rouge.

Engagée elle aussi dans un dialogue, somme toute prometteur, avec le gouvernement Peres, la Syrie a exprimé sa déception en affirmant que Netanyahu placera de fait Israël et les pays voisins de nouveau en état de guerre s'il cherchait à mettre en oeuvre ses promesses électorales.

Ses prises de positions des dernières semaines ont, de fait, de quoi faire frémir les voisins arabes d'Israël: «Je proposerai aux Palestiniens un arrangement équitable: l'autonomie, mais pas d'Etat (...) Nous comptons renforcer et entretenir les colonies en Judée et Samarie (...)

«Aucun gouvernement sensé ne devrait abandonner le Golan car on lui échangeerait contre un bout de papier mais pas contre la paix (...) Jérusalem est la capitale du peuple juif depuis 3000 ans. Elle le demeurera, indivisible, unie.»

Quant à l'entourage du nouveau président du conseil, il n'est pas fait non plus pour rassurer les voisins arabes d'Israël: d'Ariel Sharon, pressenti pour prendre le ministère de la Défense, à l'ancien chef d'état-major Rafael Eytan, également impliqué dans le massacre de Sabra et Chatila, en passant par le Benjamin Begin, fils de l'ancien président du Conseil, il est en grande partie composée de «faucons».

## Un revers diplomatique pour Bill Clinton

Le président américain avait appuyé Peres d'une façon plus explicite que jamais

LAURENT ZECCHINI  
LE MONDE

Washington — La probable victoire du chef du Likoud, Benjamin Netanyahu, ne peut qu'avoir un goût amer pour Bill Clinton, et il est probable qu'il la considérera comme un revers diplomatique. A cinq mois de l'élection présidentielle, il s'agit pour lui d'une mauvaise surprise. Jamais en effet un président américain n'a pris parti de manière aussi ostentatoire dans une élection intérieure israélienne.

En 1992, George Bush avait laissé entendre que ses préférences allaient au candidat travailliste, Yitzhak Rabin, et non au premier ministre sortant Yitzhak Shamir. James Baker, alors secrétaire d'Etat, avait même menacé de supprimer des prêts bancaires, si Jérusalem persistait à laisser les colons juifs s'implanter massivement dans les territoires occupés.

Mais ces manifestations de préférence partisane n'avaient aucune commune mesure avec le soutien appuyé que M. Clinton a apporté à son «ami» Shimon Peres depuis plusieurs mois. Certes, c'est un appui à la bonne cause, celle d'une continuation du processus de paix au Proche-Orient. De ce point de vue, l'administration américaine considérerait que le scrutin de mercredi avait valeur de référendum pour la paix.

«Ingérence grossière»

Jusqu'au dernier moment, M. Clinton a usé de toute l'influence dont jouit un président américain auprès des Israéliens, pour faire pencher la balance en faveur de M. Peres. Mardi encore, le chef de la Maison-Blanche avait indiqué quelle signification aurait une victoire travailliste: si les Israéliens décident de «rester sur le chemin de la paix, avait-il insisté, nous ferons ce que nous pourrions pour faire en sorte qu'ils puissent aussi avoir la sécurité». Cette allusion transparente à une aide financière et militaire supplémentaire des Etats-Unis, avait ulcéré nombre de responsables du Likoud.

Ariel Sharon, ancien ministre de la Défense et chef des «ultras» du parti de M. Netanyahu, avait dénoncé «une ingérence grossière et insultante dans les affaires intérieures d'Israël, qui apparaît comme une république bananière». Sans aller aussi loin, plusieurs responsables américains il est vrai surtout républicains avaient critiqué cet engagement officiel sans nuance aux côtés d'un homme, même si celui-ci incarnait une politique que les républicains, comme les démocrates, jugent vitale pour la défense des intérêts nationaux des Etats-Unis.

Si le soutien de Washington au gouvernement de M. Peres s'est accéléré ces dernières semaines, il s'inscrivait cependant dans le sens d'une très ancienne politique de solidarité des Etats-Unis avec Israël. Bill Clinton s'est rendu à trois reprises à Jérusalem, en 18 mois, et le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, a fait une vingtaine de visites, dans le cadre du processus de paix. Plus récemment, le président américain avait apporté un soutien marqué à M. Peres et à Yasser Arafat, lorsque les

deux hommes s'étaient retrouvés à Washington, au début de mai.

M. Clinton avait reçu ses hôtes avec un luxe d'égards, donnant ainsi un «coup de pouce» au premier ministre israélien à quelques semaines du scrutin, tout en confirmant que les Etats-Unis considéraient le chef de l'OLP comme un interlocuteur respectable. L'étroitesse des relations américano-israéliennes s'est particulièrement manifestée à l'occasion des affrontements entre Tsahal et le Hezbollah au Sud-Liban. M. Clinton a soutenu mordicus la thèse israélienne lors du massacre de Cana, le 18 avril, au risque d'affaiblir la crédibilité de Washington dans son rôle d'intermédiaire (presque) impartial entre Juifs et Arabes.

Intérêts stratégiques

Mais la victoire de M. Netanyahu ne signifie pas pour autant un refroidissement prolongé des relations entre Washington et Jérusalem. De même que tout gouvernement israélien a besoin de l'aide diplomatique et financière des Etats-Unis plus de 3 milliards de dollars américains par an, aucun président américain ne peut se désintéresser du sort de l'Etat juif, à la fois pour des raisons intérieures — électoral juif américain oblige —, et stratégiques: les Etats-Unis considèrent que leurs intérêts au Proche-Orient sont indissociables de la continuation du processus de paix, dont ils sont, historiquement, les parrains.

Les Etats-Unis s'attendent à un net ralentissement de ce processus avec la victoire du Likoud, mais ils ne peuvent encore en évaluer l'importance. A toutes fins utiles, M. Clinton a souligné, jeudi, que la politique de Washington «restera la même», quel que soit le vainqueur des élections. La perspective du scrutin avait gelé les négociations entre Israël et la Syrie à propos du Golan et, plus récemment, elle avait contribué à empêcher la formation d'un Groupe de surveillance du cessez-le-feu instauré au sud du Liban.

## «Pars, Leah, pars!»

Jérusalem (Reuters) — De jeunes partisans exaltés du nouveau président du Conseil israélien Benjamin Netanyahu ont exhorté hier Leah Rabin à quitter le pays. La veuve du premier ministre assassiné en novembre avait déclaré la veille que la défaite de Shimon Peres, successeur de son mari, l'incitait à quitter Israël. «J'ai envie de faire mes valises et de disparaître d'ici le plus vite possible», avait déclaré Leah Rabin à la télévision israélienne. Au lendemain de la mort de son mari, elle avait accusé Netanyahu d'avoir entretenu le climat de haine dont le héros de la guerre des six jours, tué par un jeune Juif extrémiste, avait été victime. Hier, une centaine de jeunes militants du Likoud se sont rassemblés sous les fenêtres de la résidence de leur leader élu hurlant: «Quitte le pays, Leah, pars! Le nouveau premier ministre arrive!»

PLACE MINTO  
SUITE HOTEL

Réervations:  
1-800-267-3377  
(613) 782-2350

À deux pas de la  
colline parlementaire  
433 ouest avenue Laurier,  
Ottawa, (Ontario) K1R 7Y1  
(613) 232-2200



Tarifs d'été exceptionnels

À partir de  
\$95  
par nuitée\*

- Tout prêt!
- Studios, suites d'une et de deux chambres à coucher
  - Cuisines entièrement équipées
  - Piscine intérieure et centre de forme physique
  - Enfants de 18 ans ou moins demeurent gratuitement dans la suite de leurs parents
  - Service aux chambres et restaurants

- Tout près!
- Cérémonie de la Relève de la Garde
  - Musée de l'Aviation
  - Musée des Civilisations
  - Musée des Beaux-Arts
  - Canal Rideau et Marché Byward

\* Occupation simple ou double. Tarifs en vigueur du 24 juin au 2 septembre, 1996. Sujet à la disponibilité des suites.

## É D I T O R I A L

## L'échine raide

Lise Bissonnette

S'il fallait mesurer la souplesse du fédéralisme canadien au «pas dans la bonne direction» que le gouvernement du Québec vient de saluer dans la proposition fédérale touchant la main-d'œuvre, on lui trouverait l'échine encore bien raide. La direction est bonne, certes, et la proposition plus recevable que les précédentes. Mais au regard du consensus québécois, elle est toujours nettement insuffisante.

**I**l faut rappeler ici ce qu'est ce fameux «consensus québécois» qui a été formulé pour la première fois en décembre 1990, sous un gouvernement fédéraliste et libéral à Québec. Il réclamait que le Québec devienne «seul responsable des politiques d'adaptation de la main-d'œuvre et de formation professionnelle sur son territoire» et exigeait le rapatriement de tous les budgets qu'Ottawa alloue à ces programmes au Québec. En décembre dernier, cinq années de frustrations plus tard, l'Assemblée nationale du Québec reprenait unanimement cette demande qui rallie aussi, comme on sait, le monde syndical et patronal.

L'offre fédérale, déposée jeudi, tient en deux volets: le retrait des programmes de formation de la main-d'œuvre, et un feu vert aux provinces qui voudraient «gérer» elles-mêmes des mesures d'adaptation, dites aussi «mesures actives» d'insertion ou de réinsertion dans le marché du travail. Ces mesures, auxquelles Ottawa entend consacrer annuellement près de deux milliards, sont financées à même la caisse de l'assurance-chômage, devenue «l'assurance-emploi» le mois dernier avec l'adoption de la loi C-12.

Depuis une dizaine d'années, la distinction entre la «formation» et «l'adaptation» de la main-d'œuvre a eu tendance à s'estomper. Au fur et à mesure que grossissaient les rangs des chômeurs et des assistés sociaux, les gouvernements ont diverti une part des prestations de soutien vers l'amélioration de «l'employabilité» des récipiendaires. C'est pourquoi le gouvernement du Québec considérait la formation et l'adaptation comme un tout, et en réclamait le rapatriement complet. Il le faisait au nom de la compétence exclusive que la Constitution lui donne dans le domaine de l'éducation, mais aussi au nom de l'efficacité dans la gestion d'un filet de sécurité où les actions de l'État devraient s'harmoniser, former un ensemble cohérent.

Six ans, deux gouvernements provinciaux et deux référendums plus tard, la réponse fédérale arrive enfin. Elle coupe la poire en deux, et retient une moitié de chacune des moitiés ainsi indûment détachées l'une de l'autre. Ce qui reste est bien mince.

Ottawa se retire des programmes de formation professionnelle définis au sens strict, c'est-à-dire qu'il cesse d'acheter des cours dispensés par des établissements et de financer divers projets d'apprentissage. Sa disparition signifie donc la fin des dédoublements que le Québec a toujours déplorés. Mais il y a un hic, et majeur: les provinces n'obtiennent aucune compensation en retour. Les sommes qu'Ottawa consacre actuellement à la formation — près de 100 millions au Québec seulement — s'évanouissent. La mesure est une perte nette pour les sans-emploi et ne sert qu'à éponger le déficit fédéral. Rappelons que l'Accord constitutionnel de Charlottetown, déjà répudié comme insuffisant en 1992, prévoyait un retrait fédéral «avec juste compensation». Il y a là un net recul et tout sauf un «rapatriement» puisqu'il ne reste strictement rien à rapatrier.

Quant aux mesures dites «d'adaptation», le gouvernement fédéral n'entend certainement pas s'en retirer. Ce qu'il propose aux gouvernements qui le veulent, c'est un accord dit de «partenariat» qui laisserait aux provinces le soin de mettre en œuvre cinq «mesures actives» fédérales copiées des programmes québécois d'employabilité. S'il veut en devenir le gestionnaire et les arrimer à ses propres programmes, ce qui est certes souhaitable, le gouvernement du Québec devrait toutefois accepter qu'Ottawa soit associé à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de ces mesures et qu'il s'assure de leur conformité à certaines «lignes directrices», nouvelle terminologie des fameuses

«normes nationales». Bien que la proposition fédérale ne précise pas de quantum, on évalue à plus de 500 millions la somme annuelle à être gérée par le Québec qui devra en retour accepter une présence tutélaire fédérale dans un champ que l'Assemblée nationale voulait rapatrier sans condition. Cette demi-dévolution sous surveillance n'a aucun caractère permanent, les accords de partenariat seraient de trois ans, et renégociables. L'expérience récente, dans ce secteur, a toujours été celle d'une renégociation à la baisse.

Enfin, la proposition fédérale n'exclut en rien qu'Ottawa adopte de nouvelles «mesures actives» qui échapperaient à la gestion des provinces, au nom de l'intérêt «pancanadien», ou d'une «situation de crise», ou de «la mobilité interprovinciale». Nouveaux dédoublements en vue.

Qu'il y ait là un début de ménage dans la zone la plus sinistrée des relations fédérales-provinciales, c'est certain. Mais on est encore bien loin d'un fédéralisme qui cesserait de tenir les provinces en laisse et de perpétuer des arrangements coûteux par seul souci de visibilité. Nombre d'experts estiment aujourd'hui que le filet de sécurité, pour qu'il tienne, devrait relever des seules provinces. Dans la mesure où la caisse de l'assurance-chômage n'est plus financée par le gouvernement fédéral et qu'elle sert de plus en plus à soutenir des programmes de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre, il serait logique de la confier aux autorités provinciales. Mais c'est compter sans la volonté ferme d'Ottawa de paraître le garant du système: pour cela, il lui faut continuer à

émettre les chèques aux individus et donner des directives, si insignifiantes soient-elles, aux provinces. Le coût bureaucratique de ce système à double tête importe peu.

Désireux de ne pas faire figure de «séparatiste pas parlable», le gouvernement du Québec a accueilli avec une certaine amabilité la proposition fédérale qui ressemble en surface au consensus québécois. On peut même craindre qu'il accepte, et pour longtemps, une demi-portion dont les sans-emploi finiront par faire les frais, comme toujours dans cette éternelle chicane. Mais le plus désolant est de voir le Parti libéral du Québec acheter tout cru le menu fédéral alors qu'hier encore, quand il était au pouvoir, c'est lui qui définissait les exigences québécoises, réclamait un véritable rapatriement avec compensation à tous égards, et lorgnait même du côté de la gestion de la caisse d'assurance-chômage. Aujourd'hui, tout comme en campagne référendaire, il s'asservit à la stratégie d'Ottawa pour éviter d'égratigner le système fédéral.

Le critique libéral en matière de formation, Yvon Charbonneau, mettait hier la ministre de l'Emploi, Louise Harel, en demeure de s'entendre rapidement avec Ottawa, comme si la proposition était mûre et tout à fait acceptable. Il se vantait même d'avoir eu quelque influence dans la formulation du plan fédéral, ce qui indique surtout à quel point la négociation sera difficile, puisqu'on est encore si loin du compte que le gouvernement libéral de M. Bourassa, puis de M. Johnson, réclamaient encore hier. Il suffit de relire les divers discours et positions du précesseur libéral de Mme Harel, André Bourbeau, pour le voir avec éclat. Il fut un temps, dans une autre vie, où M. Charbonneau ne confondait pas négociation et reddition. La proposition fédérale peut et doit être amendée, notamment au chapitre financier, et dans sa volonté de tutelle. Le déblocage fort limité auquel nous venons d'assister n'a rien à voir avec la génération spontanée, il a été arraché à un gouvernement fédéral qui n'en voulait absolument pas avant le dernier référendum, et il est le résultat d'efforts convergents et soutenus au Québec. Ce n'est surtout pas le temps de les saboter.

NETANYAHU ÉLU...



## Un type curieux que ce Junior

**V**ous ne trouvez pas cela curieux, toutes ces rumeurs d'une contestation du leadership de Daniel Johnson Jr (je l'aimais mieux quand il utilisait ses initiales) en plein mois de mai?

Il doit bien y avoir une raison pour qu'un beau mercredi matin, toute la classe médiatico-politique du Québec en perde les pédales et se mette à la chasse aux entrevues. On a ainsi appris qu'en janvier dernier, monsieur Junior a dû envoyer trois émissaires pour tenter de convaincre monsieur senior, celui qui siège à Ottawa, que leur chef pouvait encore être utile et qu'il promettait de bien se comporter. Juré craché qu'ils lui ont dit.

On ne s'est quand même pas énermé pour une si vieille histoire, surtout qu'elle s'est probablement répétée à plusieurs reprises depuis janvier. On ne va pas nous casser les oreilles chaque fois que le chef de l'opposition met le genou à terre pour jurer fidélité. D'ailleurs, si c'est pour se répéter, on voudrait bien que les caméras soient présentes.

Pourtant, la veille avait été un mardi sans histoire, un mardi où Junior y était allé de ses habituelles questions faussement agressives en Chambre. Avec comme d'habitude de grands gestes complètement déphasés et un timbre de voix quatre octaves trop haut. Un type curieux que ce Junior. C'est la seule personne au monde qui grimpe dans les rideaux et monte sur ses grands chevaux sans avoir vérifié auparavant si les rideaux (sans parler des chevaux) sont bel et bien en place. S'il continue, il va finir par se faire mal.

Ce ne sont sûrement pas les péquistes qui ont parti ces rumeurs, eux qui vivent dans la terreur de voir monsieur Junior leur fausser compagnie pour de vrai. C'est à se demander ce qu'ils feraient sans lui, surtout qu'ils ont remarqué que chaque fois qu'ils lancent une attaque contre Jean Chrétien, ce dernier choisit de répliquer en se tournant et en faveurant un coup de pied là où vous savez à Junior. C'est assez beau à voir: on dirait le mouvement perpétuel.

Les journalistes? Soyons sérieux. Avez-vous déjà vu des journalistes



DANIEL LATOUCHE

partir à la chasse aux rumeurs qu'ils auraient eux-mêmes lancées? Cela ne se fait pas. C'est contre leur éthique professionnelle. Robert Bourassa? Pourquoi pas. Il n'est jamais trop tard pour un 22<sup>e</sup> retour en politique. Le frère de Junior? Il a déjà été chef de l'opposition et il ne semble pas avoir aimé la job.

Qu'aurait fait Colombo devant une telle énigme? Regarder à qui profite le «crime». Dans ce cas-ci, seul Ottawa tire un quelconque profit d'un nouvel assaut contre Daniel. Il n'y a donc qu'eux qui sont capables de manigancer tout ce cirque, probablement par personnes interposées.

C'est facile à comprendre. Si jamais il partait, le nouveau chef ne pourrait être qu'un fédéraliste encore plus inconditionnel que Daniel pour la simple raison que le PLQ s'est depuis longtemps débarrassé de tous ceux qui n'étaient pas des inconditionnels plus-que-parfaits du fédéralisme. Pourquoi se contenter d'un simple Junior quand on pourrait avoir le vide absolu?

Le problème avec Junior, c'est qu'il faut régulièrement — du moins c'est ainsi qu'Ottawa voit les choses — le rappeler à l'ordre. Tous les juniors sont ainsi faits: ils oublient et ont donc besoin d'un signe pour leur indiquer le droit chemin. A la longue, cela devient fatigant (surtout pour le pied).

Prenez cette semaine. Lundi, Daniel a tout simplement oublié de condamner le président de l'aile jeunesse de son parti qui n'avait pas craint d'affirmer que par rapport à ce que les jeunes libéraux vont bientôt proposer, le rapport Allaire était de la pite bière. Mardi, nouvel oubli de

la part de Junior qui n'a tout simplement pas trouvé le temps d'appuyer les propos carrément xénophobes du ministre Young quant aux mesures d'exil qu'il envisage à l'endroit de tout immigrant qui ne voterait pas du bon bord. On ne lui en demandait pas beaucoup, à Daniel, simplement d'affirmer que lui aussi se demandait parfois si l'exil ne constituait pas une solution originale aux problèmes du pays.

A la rigueur, il aurait au moins pu suivre l'exemple de l'ami Stéphane et acquiescer par son silence à cette manifestation sans précédent de mépris et de haine.

Et puis, dans le calendrier post et préréférendaire d'Ottawa — ils n'en sont pas à un calendrier près —, la semaine qui vient de s'écouler était fort importante. Pas question que Daniel Jr vienne tout gâcher avec un autre de ces oublis malencontreux. C'est jeudi, en effet, que les stratèges fédéraux avaient l'intention de lancer, pour la énième fois, leur grande réforme de la formation professionnelle et de la main-d'œuvre. Ils l'ont fait et cette fois, pas question que Daniel oublie de saluer l'événement comme un grand jour dans le renouvellement du fédéralisme canadien.

D'où la décision de lui envoyer un signal clair — encore le pied —, question de lui rappeler que personne n'est indispensable et qu'à tout moment le Parti libéral du Canada pourrait décider de le faire remplacer.

On peut parier que d'ici ce soir, si ce n'est pas déjà fait, M. Johnson donnera son appui enthousiaste au projet du ministre Young. C'est toujours comme cela que les choses se sont passées depuis deux ans et on voit mal pourquoi — sauf un mal de pied inattendu chez Ottawa — le *patern* ne se répéterait pas de nouveau. D'autant plus que Daniel pourra affirmer que c'est parce qu'il s'est choqué fort qu'Ottawa ouvre ainsi la voie au fédéralisme flexible.

Cré Junior va. Il a encore trouvé une façon de se faire remarquer.

\*Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit: je n'ai en aucun cas prononcé le nom de Benoît Bouchard. C'est vous qui y avez pensé tout seul.

## L E T T R E S

## Le peuple Canadian

Le recours à la démocratie directe, tel que préconisé par Jean-Jacques Rousseau, trouve son application dans le référendum, lequel représente «la forme la plus parfaite de la démocratie» (Georges Pompidou). Il s'apparente au plébiscite qui se résume au «vote d'une population sur la question de son statut international» (Capitant). Il s'agit du droit inhérent de tous les peuples à choisir librement leur destin. Son caractère exécutoire va de soi.

La position défendue par Guy Bertrand nous rappelle que depuis le rapatriement de la Constitution en 1982, il n'existe qu'un seul peuple en ce pays, soit le peuple Canadian. Il consisterait en une sorte de *melting-pot* à l'américaine où autochtones, francophones et anglophones partageraient la même langue, une même culture et des valeurs identiques. Or, cela ne correspond pas à la réalité mais pourrait priver les autochtones et les francophones de leur droit à l'autodétermination.

Où réside l'intérêt d'uniformiser sans unifier? À quoi sert-il de nier l'histoire ou l'importance des fossés

culturels? La diversité culturelle est un joyau de l'humanité. Mais il faut plus que des musées et des airs folkloriques pour qu'une culture survive et rayonne. Le Québec représente la dernière chance de la francophonie en Amérique. Vaut-il la peine de maintenir cette différence culturelle? Y a-t-il encore de la place pour le dynamisme et la liberté?

L'avenir est à la diversité culturelle. En ce sens, la Constitution canadienne apparaît réactionnaire, rétrograde et inacceptable. Un tel repli sur le passé plonge ce pays dans une grande noirceur.

Clémence Grenier  
Sainte-Foy, 15 mai 1996

## Administrer la misère

Comment faire arriver le message? On a l'impression que l'on ne veut ni nous voir, ni nous entendre. Nous sommes des centaines de femmes domestiques au Québec qui travaillons dans les maisons privées au salaire minimum. Nous faisons partie des milliers de personnes, dont les deux tiers sont des femmes et pour qui il est impossible de joindre

les deux bouts, nourrir ses enfants et vivre dans la dignité avec un revenu de 23 % inférieur au seuil de la pauvreté. En fait, on nous demande de plus en plus d'administrer la misère.

Le temps est venu pour le gouvernement du Québec d'oser nous redonner justice en haussant le salaire minimum de manière à nous fournir un revenu annuel décent. Nous refusons l'idée selon laquelle une hausse du salaire minimum causerait l'inflation ou l'augmentation probable du chômage. Depuis des années, nous voyons le chômage augmenter d'une façon incontrôlable sans hausse du salaire minimum. Ce qui est évident, cependant, c'est que le fossé se creuse de plus en plus entre ceux qui sont riches et nous. Nous attendons, avec toutes les personnes au salaire minimum, avec toutes les personnes qui seront devant le parlement dimanche, un engagement de la part du gouvernement du Québec d'une hausse qui nous mette au-dessus du seuil de la pauvreté. Rien de moins.

Denise Caron  
Association pour la défense des droits du personnel domestique  
Montréal, 28 mai 1996

## À P R O P O S

## ...de la pauvreté dans le monde

Selon un rapport récent de la Banque mondiale, d'importants progrès ont été réalisés au cours des 25 dernières années pour relever le niveau de vie de la population pauvre, mais ils ont été inégaux et certaines régions restent à la traîne.

Ce rapport relève des améliorations appréciables dans certaines régions mais précise que d'autres zones, notamment l'Afrique subsaharienne, doivent intensifier leurs efforts si elles veulent vaincre la pauvreté. D'après les indicateurs, l'Afrique connaît un déclin des niveaux de vie et un léger progrès de la réduction de la pauvreté.

L'espérance de vie dans les pays à faible revenu est passée de 54 à 63 ans; les indices synthétiques de fécondité sont passés de 5,6 à 3,3 naissances par femme, et la mortalité infantile a été pratiquement réduite de moitié.

Depuis 1980, le taux brut de scolarisation primaire a augmenté de 1 % par an, tandis que la consommation privée par habitant et le PNB par habitant se sont accrus de 3 % chaque année.

Actualités, Bulletin de la Banque mondiale, 25 avril 1996.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

Coalition de la marche des femmes contre la pauvreté

Du pain et des roses,  
du pain sur la plancheDes centaines de femmes se sont donné rendez-vous  
autour du parlement de Québec pour rappeler les revendications  
qui étaient au cœur de la première manifestation

DIANE LEMIEUX

Présidente du Conseil du statut de la femme

Un après cette magnifique marche des femmes contre la pauvreté «Du pain et des roses», des centaines de femmes se sont donné à nouveau rendez-vous à Québec autour du parlement pour rappeler les revendications qui étaient au cœur de la première manifestation.

En réclamant une loi sur l'équité salariale, en demandant d'investir dans les infrastructures sociales, en revendiquant le retrait des coupes à l'aide sociale et l'augmentation du salaire minimum, la Coalition de la marche des femmes contre la pauvreté met en évidence la fragilité du filet de sécurité sociale et nous renvoie à des questions fondamentales.

La remise en question du rôle de l'Etat ainsi que le redressement des finances publiques entraînent des pertes importantes pour les femmes. En effet, il faut se rappeler que l'Etat, tel qu'on l'a connu depuis les années 60, a été un levier déterminant pour les femmes, dans la conquête de leur autonomie. Le développement de services publics, comme les services de garde, par exemple, a permis à un grand nombre de femmes d'entrer sur le marché du travail. En diminuant tous azimuts les services publics, sommes-nous, en tant que société, en train de remettre sur le dos des femmes la quasi-totalité des responsabilités à l'égard des enfants, des personnes malades, des personnes âgées? N'oublions pas qu'il s'agit de responsabilités collectives et qu'il y a un risque de rendre plus difficile la participation des femmes au marché du travail.

En plus de leur permettre de gagner leur vie, les emplois détenus par les femmes leur ont donné la possibilité de participer d'elles-mêmes aux régimes d'assurance sociale qui offrent une protection du revenu en cas de chômage, de maladie ou au moment de la retraite. En réduisant ce qu'on appelle communément les programmes sociaux, l'Etat n'est-il pas en train de retourner les femmes à la dépendance envers un conjoint? En basant de plus en plus la protection sociale sur le revenu familial, ne risque-t-on pas de réduire les services et le soutien financier aux femmes et de leur enlever ainsi les moyens d'être autonomes financièrement et socialement? En réduisant la portée des régimes de protection sociale, ne sape-t-on pas les acquis de l'ensemble des Québécoises? Et dans ce cadre, comment les femmes arriveront-elles à concilier le travail et la famille?

Les femmes occupent des emplois dans tous les domaines, mais elles sont particulièrement présentes dans les services publics; elles sont les infirmières, les enseignantes, les travailleuses sociales du Québec. En voulant réduire la taille de l'Etat, combien de milliers d'emplois fera-t-on perdre aux femmes, elles qui tiennent déjà le championnat du travail à temps partiel et occasionnel?

## Retisser le filet social

S'il est vrai que les années de forte croissance économique sont derrière nous, que les frontières commerciales sont tombées, que nous sommes poussés par les objectifs de compétitivité, que les portes s'ouvrent devant des marchés extraordinaires, il semble qu'il y ait un prix à payer pour ces nouvelles données. Mais attention, les femmes ne doivent pas en payer le prix plus que les autres. De plus, si des avantages peuvent être retirés de ces nouvelles règles, les femmes doivent aussi y avoir accès.

Le défi de réconcilier les impératifs économiques et sociaux ne sera atteint que dans la mesure où nous au-

rons la volonté de nous constituer un nouveau filet social qui tienne justement compte de la réalité sociale et économique d'aujourd'hui. En même temps que le libre-échange propose de nouveaux marchés, on constate un taux de chômage élevé et persistant. Alors que la technologie donne des moyens sans précédent pour communiquer ou pour produire des biens à moindre coût, des emplois sont perdus, des employés autrefois qualifiés ne le sont plus. Tandis que des entreprises recherchent la rentabilité, on assiste, impuissants, à des licenciements massifs ou à des transferts d'emplois vers des pays où la main-d'œuvre est bon marché et peu protégée.

Pendant ce temps, un nombre incroyable de femmes écoupent d'emplois précaires et mal payés. Parallèlement, les femmes doivent choisir la maternité dans de pénibles conditions parce qu'elles n'ont pas accumulé suffisamment d'heures pour bénéficier d'un congé de maternité minimal; certaines limitent leur congé de maternité pour revenir au travail, de peur de perdre leur place; d'autres, tout en étant responsables de familles, vivent à l'aide sociale ou avec un travail au salaire minimum.

Le déficit d'emplois et le manque de qualité dans les emplois créent de plus en plus d'exclusion économique et sociale; les mesures de protection assurées par l'Etat visent justement à préserver la cohésion sociale. Toute la société ne peut que bénéficier d'un filet de sécurité tissé à la mesure de ses valeurs et de ses aspirations.

## Les effets pervers des règles du marché

La deuxième partie de la démarche sur le devenir social et économique du Québec proposée par le premier ministre du Québec sera déterminante. D'ici là, les gestes faits à court terme le seront tout autant, puisqu'il y aura alors des occasions de repenser les façons dont l'Etat peut, dans un contexte où la compétitivité domine, contribuer à en restreindre les conséquences négatives pour la population.

En ce sens, l'équité salariale fait partie des mailles pouvant retisser le filet social. Même si le projet de loi ne correspond pas à toutes les attentes et qu'il suscite des réactions vives et opposées, il ne fait aucun doute que dans ce domaine, une loi est un instrument fondamental de changement social. Dans le passé, le Québec a osé améliorer les conditions de travail de milliers de personnes en adoptant des lois sur les normes du travail ainsi que sur la santé et la sécurité au travail. L'équité salariale fait partie de ces occasions qu'il ne faut pas rater pour offrir aux femmes des salaires qui correspondent à leur contribution réelle.

L'économie sociale, dont l'évolution vient de franchir une première étape avec les travaux du Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale, offre également des possibilités de créer des emplois adaptés à des besoins sociaux pour lesquels la réponse se fait toujours attendre. Non seulement nous disposons d'une meilleure compréhension de l'économie sociale et de ses possibilités, mais nous en connaissons aussi les pièges. Nous avons même à notre portée un chantier sur l'économie sociale mis en place lors de la Conférence socio-économique de mars dernier qui élaborera des stratégies pour la main-d'œuvre québécoise dans des domaines où la concurrence internationale n'a pas de prise. Une occasion à saisir!

C'est en nous donnant des moyens pour éviter les effets pervers des règles actuelles du marché que, tous et toutes, nous en sortirons gagnants. C'est en provoquant un mariage heureux entre les exigences de la concurrence et la nécessaire solidarité qui nous caractérise bien, que nous nous distinguerons. C'est cela, oser! A cause de leurs rôles, les femmes sont souvent les premières gardiennes de la solidarité. Deviendra-t-elle leur perte?



La marche «Du pain et des roses» de l'an dernier.

L'équité pour qui,  
pourquoi?

MARQUISE LEPAGE

Réalisatrice des longs métrages de fiction Marie s'en va-t-en ville (1987) et La Fête des Rois (1994), et des documentaires Un Soleil entre deux nuages (1989), Mon Amérique à moi (1991), Dans ton pays (1992) et Le Jardin oublié (1995), Prix bronze Apple au Festival d'Oakland, le 18 mai dernier

Pour donner suite au texte de Jean-Robert Sansfaçon publié le 18 mai dans *Le Devoir* et intitulé «L'équité pour qui?», je trouve ce titre fort à propos: il est intéressant de s'interroger sur les enjeux et les remises en question qu'obligent les exercices sur l'équité salariale.

Par ailleurs, si parfois la façon peut être questionnable, il demeure fondamental de continuer à tendre vers l'équité dans toutes les entreprises et dans tous les secteurs. C'est ce genre de questionnement qui fait avancer non seulement la cause des femmes, mais toute la société.

J'aimerais cependant rappeler au gouvernement que les beaux principes d'équité qu'il tente d'imposer aux entreprises privées ne sont pas nécessairement suivis à l'intérieur même des structures contrôlées par l'Etat. Comment se fait-il que le ministère de la Culture puisse laisser passer sans intervenir des situations aberrantes d'iniquité dans les organismes publics qui gèrent la culture?

Par exemple, en cinéma, les subventions sont si mal distribuées que certaines années, 0% est consacré à la réalisation de longs métrages fiction par des femmes. Depuis dix ans, le pourcentage de l'enveloppe consacré à des réalisations de femmes dépasse rarement 15%. Pourtant, les femmes représentent à peu près 35% du nombre des «réalisateurs» et représentent surtout 51% de la population du Québec.

Il serait grand temps que M. Bouchard, Mme Beaudoin et le ministère de la Culture se préoccupent aussi de ce genre d'équité et cessent de se cacher derrière l'argument du «mérite» pour continuer à cautionner des injustices qui perdurent depuis trop longtemps... Serait-il moins menaçant de hausser les salaires des femmes que d'élargir l'espace pour leur imaginaire et leur talent?

L'intégration de la CARRA  
au Conseil du trésor

Les intentions du gouvernement

JACQUES LÉONARD

Président du Conseil du trésor et ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique

À la suite de la publication dans *Le Devoir* du 13 mai dernier d'une lettre de Louise Ross au sujet de l'intégration de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) au Conseil du trésor, il est de mon devoir d'apporter certaines précisions qui permettront de mieux comprendre les intentions du gouvernement du Québec dans ce dossier.

Lors de la Conférence sur le devenir social et économique du Québec, le gouvernement et ses partenaires socioéconomiques ont adopté une démarche très rigoureuse afin d'éliminer le déficit des opérations courantes, d'ici quatre ans. L'ampleur de cette démarche demandera aux ministères et organismes une révision complète de leurs opérations administratives tout en préservant la qualité des services à la population. Ainsi, toutes les opérations administratives de la CARRA et de l'Office des ressources humaines (ORH) ont été examinées. Le potentiel d'économie d'une intégration des fonctions de ces organismes au Conseil du trésor est rapidement apparu.

Dans sa lettre, M. Ross semble associer l'intégration de la CARRA à la disparition du Comité de retraite composé de représentants et de représentants syndicaux et gouvernementaux, des prestataires et du personnel non syndiqué et d'encadrement. Ce comité a la charge de me conseiller sur toute modification aux lois et règlements relatifs aux régimes de retraite et de donner son approbation préalable à l'exercice de certains pouvoirs de la Commission. La prétendue disparition de ce comité laisserait au gouvernement les mains libres, selon M. Ross, afin de «puiser» à même la caisse de retraite de ses employés. Il doit être clair que jamais le gouvernement du Québec n'a eu de telles intentions.

Le gouvernement entend cependant procéder à l'intégration de certaines fonctions de la CARRA au Conseil du trésor dans une tout autre perspective. En effet, non seulement l'essentiel de la structure administrative demeurera inchangé mais des discussions sont actuellement en cours avec nos interlocuteurs syndicaux pour accorder de nouveaux pouvoirs au Comité de retraite relativement à l'administration des régimes de retraite.

De plus, des discussions se poursuivent avec les syndicats afin que les participants et les participants de ces régimes de retraite assument une partie des frais d'administration comme c'est le cas dans les régimes de retraite du secteur privé. Si ces discussions se concluent par une entente avec les syndicats, des économies annuelles de l'ordre de neuf millions pourraient en découler.

Cette démarche est donc menée par le gouvernement du Québec dans le respect des prestataires des régimes de retraite et d'assurances administrés par la CARRA et en toute cohérence avec les engagements pris envers les contribuables québécois quant à l'assainissement des finances publiques et à la lutte au déficit.

## Tartuffe

## L'imposture sous le masque de la création

La culture européenne traverse une phase crépusculaire où la décadence tisse patiemment sa toile; le carnaval macabre de Besson en est la parfaite illustration

Quand le spectacle fait oublier le texte, ce luxe, ces fleurs ne sont là que pour cacher l'agonie de notre art: Alexandrie et Rome.

Jean Vilar

Fondateur du TNP et du Festival d'Avignon

DANIELLE ZANA

Directrice du Théâtre du Soleil levant

Pour les amateurs de théâtre qui jouissent de l'assassinat des textes classiques, les uns de façon primaire parce que cette mise en pièce excite la pulsion de mort, les autres par le cynisme que leur confère leur statut d'intellectuel postmoderne dépositaire de la vérité, le *Tartuffe* de Molière mis en scène par Beno Besson, présenté à la NCT du 15 au 18 mai dernier, avait de quoi séduire.

Besson, avec une logique implacable, orchestre un ballet d'automates frénétiquement habillés par une pathologie profonde: un *Tartuffe* au ton monocorde et lent, figé dans des postures évoquant la dystrophie musculaire, un Orgon hystérique et fetal entouré de pantiflons cassés en deux, crachant leur texte comme s'il fallait évacuer au plus vite ce morceau de culture qui les étouffe. Seul le personnage d'Elmire conserve des traits d'humanité. Merci M. Besson d'épouser la cause des femmes... Cela ne suffira pas à racheter votre tartufferie.

Splendide ironie du sort: on s'attaque à l'imposture en effaçant le texte de Molière pour en fabriquer une

autre par la mise en scène, pur objet formaliste qui se substitue à la parole du poète. Et la critique d'être unanime, et les «branchés» de la culture de savourer ce spectacle qui célèbre la mort de l'homme, le non-sens et l'agonie du théâtre. Ce sont ces mêmes valeurs qui régissent la création contemporaine et exercent leur hégémonie sur la culture, détruisant toute parcelle de sens là où il se trouve.

La culture européenne traverse une phase crépusculaire où la décadence tisse patiemment sa toile. Le carnaval macabre de Besson en est la parfaite illustration. Après la grandiose mise en scène de Roger Planchon en 1973 et la mémorable trépalogie d'Antoine Vitez

en 1978 (*Tartuffe*, *Dom Juan*, *Le Misanthrope* et *L'École des femmes* de Molière), quelle «lecture» pouvait bien être faite du *Tartuffe* de Molière aujourd'hui sinon un exercice de style décapant que d'autres qualifieront d'imposture formaliste?

Toutefois, pour prendre une distance critique sur ce spectacle, faut-il encore avoir vu d'autres propositions théâtrales. Pour ne pas être dupé par le non-sens, faut-il encore avoir été nourri de sens ou, d'une manière plus simple, de bon sens.

À l'heure où l'Europe connaissait un âge d'or du théâtre où les textes classiques faisaient l'objet de lectures critiques mais significatives, le Québec, en

quête de son identité, se dotait d'une culture qui consacra la rupture avec l'Europe et notamment la France.

De cette rupture émergea, d'une part, la dramaturgie québécoise et, d'autre part, le contre-culture dont les assises reposent sur la déconstruction du sens, l'anarchie et le désespoir. On ne s'étonnera pas du succès de cette mise en scène de Besson auprès de l'élite culturelle québécoise. Celle-ci se voit légitimée par un grand maître de la scène européenne dont l'art, aujourd'hui exsangue, exerce une puissance de séduction et confirme la destruction des œuvres classiques amorcée depuis plusieurs années par les metteurs en scène québécois.

Qu'en est-il du public, celui pour lequel s'est écrit ce théâtre, celui pour lequel ces grandes œuvres ont encore un sens, malgré la dérive perverse et morbide des intellectuels contemporains?

Consentira-t-il comme Orgon à se laisser dupé par les tartuffes de la scène postmoderne? En dépit du pouvoir que détient le petit monde de la culture, le public a toujours le dernier mot: celui de ne rien dire et de désertier les salles. «On peut toujours séduire un public. Le convaincre est une tâche autrement difficile et rare. On séduit le public en le flattant ou bien en lui présentant une certaine qualité de l'interprétation. On peut le séduire par les qualités extérieures à l'œuvre même de l'auteur. Pour le convaincre, l'œuvre seule, sa texture et sa construction, le peuvent.» (Jean Vilar).



Tartuffe, Théâtre Vidy, Lausanne (Suisse), présenté à Montréal en mai.

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## HAREL

«Les personnes assistées sociales contribuent drôlement à l'assainissement des finances publiques»

SUITE DE LA PAGE 1

«Je pense que les personnes assistées sociales contribuent drôlement à l'assainissement des finances publiques, s'est insurgé hier Claudette Champagne, coordonnatrice du Front commun des personnes assistées sociales du Québec. Ça n'a plus d'allure. Il y a des limites à toujours couper dans la même partie de la population.»

Mme Champagne craint que la réduction de l'allocation-logement n'exacerbe les tensions entre les assistés sociaux et les propriétaires de logements, rendant ces derniers encore plus réticents à abriter les prestataires de l'aide sociale.

Pour sa part, la critique libérale Nicole Loiselle reproche à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Louise Harel, d'annoncer les nouvelles compressions en catimini dans la *Gazette officielle*. «C'est là où on annonce les mauvaises nouvelles en douce», a raillé hier Mme Loiselle, qui a dit redouter l'impact des nouvelles compressions auprès des locataires de sa propre circonscription de Saint-Henri-Sainte-Anne.

Mme Loiselle somme la ministre de retirer son projet de règlement, qui s'ajoute à d'innombrables resserrlements annoncés depuis l'automne dernier, et de reporter toute autre «réformette» du régime de l'aide sociale jusqu'à ce qu'elle ait complété la vaste consultation promise depuis plusieurs mois. «Sinon, il ne restera plus

rien à réformer et ça va être une consultation bidon.»

Les nouvelles compressions constituent la concrétisation de l'annonce du gouvernement, faite dans le discours inaugural, voulant qu'il procède à une «réorganisation» de l'allocation-logement, mesure dans laquelle l'État a englouti 68 millions l'an dernier. En instaurant les nouveaux barèmes, Québec n'y consacrerait que 33 millions par année dès 1997-98.

L'allocation-logement est actuellement accordée à toute famille assistée sociale qui a au moins un enfant à charge et qui n'a pas un logement subventionné, comme un coop ou un HLM. Les familles à bas salaire qui touchent des suppléments de revenu grâce au programme APPORT y sont également admissibles.

Jusqu'au 1<sup>er</sup> août, une famille monoparentale avec deux enfants peut toucher une allocation-logement si son loyer dépasse 379 \$ par mois. S'il dépasse 499 \$, une telle famille a droit au maximum de la subvention, soit 90 \$, montant qui représente 75 % de l'écart entre 379 \$ et 499 \$.

À partir du 1<sup>er</sup> août, les seuils d'admissibilité seront haussés et l'allocation-logement sera calculée en fonction de 50 % de l'écart entre le coût minimum et le coût maximum. La même famille monoparentale, par exemple, n'aura droit à une subvention que si son loyer dépasse 434 \$. Elle ne touchera l'allocation maximale, laquelle sera rame-

née à 60 \$, que si son loyer dépasse 554 \$.

Au cabinet de Mme Harel, on justifie le resserrment des critères d'admissibilité en faisant remarquer que «certains prestataires avaient un loyer au delà de la moyenne». Selon l'attaché de presse de la ministre, Pierre Baraby, «ça ramène une certaine équité entre les prestataires et les familles à faible revenu». Quant aux prestataires inaptes au travail, dont les prestations ne seront plus indexées en fonction du taux d'inflation, «ça fait partie d'un ensemble de mesures du gouvernement pour contenir les crédits de la Sécurité du revenu», a affirmé M. Baraby, qui a ajouté qu'un délai de 45 jours s'applique avant que les nouveaux règlements ne soient définitivement adoptés par le conseil des ministres.

Les crédits budgétaires déposés en mars faisaient état des compressions de 224 millions cette année au régime de l'aide sociale. La majorité de ces économies, soit 145 millions, devaient découler des mesures contenues dans la loi 115, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril.

Le manque à gagner de 80 millions sera donc partiellement comblé grâce aux économies de 28,5 millions découlant des deux mesures annoncées dans la *Gazette officielle*. Mais le gouvernement devra toujours trouver plus de 50 autres millions auprès des assistés sociaux pour atteindre ses cibles budgétaires cette année.

## FEMMES

Le prétexte de la conjoncture économique

SUITE DE LA PAGE 1

pantes et aux participants à l'événement du week-end, la Fédération révisé point par point les progrès accomplis dans chacune des neuf revendications mises en avant lors de la manifestation de l'an dernier.

Au plan de l'économie sociale, par exemple, les attentes sont encore très grandes. Des 25 millions de dollars promis par le gouvernement du Québec au cours de la dernière année pour la création d'emplois en économie sociale, seulement cinq ont été déboursés cette année. Cette revendication visait la création d'emplois stables et accessibles aux femmes dans l'immédiat.

De par le rôle qu'elles ont joué historiquement dans la société, les femmes ont développé une expertise particulière dans les services aux personnes. Par ailleurs, le rapport du comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale, qui vient d'être rendu public, insiste sur la nécessité, dans ce secteur, de créer des emplois de qualité. «Cela veut dire un minimum de trois ans pour la même personne», insiste Mme David. Or, poursuit-elle, «dans l'esprit du gouvernement, un emploi d'économie sociale ne correspond pas à ces critères».

Mme David se réjouit par ailleurs de la création du «chantier» sur l'économie sociale, présidé par Nancy Neamtam. Hier, le premier ministre Lucien Bouchard, qui rencontrait la Coalition nationale, a promis que 50 millions seraient versés pour 1996-97 dans des projets relatifs à l'aide sociale. Au terme de la marche de l'année dernière, 225 millions de dollars sur cinq ans avaient été promis par le gouvernement Parizeau.

## Le projet de loi sur l'équité salariale

La revendication pour une loi dite active sur l'équité salariale connaît elle aussi, à l'heure actuelle, certains ratés, selon les femmes. Le 15 mai, un projet était déposé par la ministre d'État de l'Emploi, de la Solidarité et de la Condition féminine, Louise Harel. «Je pense que s'il n'y avait pas de femmes à l'Assemblée nationale, il n'y aurait pas de loi sur l'équité salariale.»

Hier matin, la Coalition nationale apprenait de la bouche même du premier ministre que l'étude du projet de loi était reportée au mois d'août et son adoption à l'automne. Pour justifier ce report, M. Bouchard a mis en avant la réaction très négative des employeurs et a dit avoir besoin de temps pour tenter de les convaincre.

Cette décision a mis en furie la présidente de la Fédération. «On en est à la cinquième consultation depuis 1993!», s'exclame-t-elle. Une telle loi vise surtout «la reconnaissance de la valeur des métiers dits féminins», dit Mme David, par l'entremise, par exemple, d'une équité salariale entre un gardien de zoo et une gardienne d'enfants. Dans cet exercice d'équivalence, la gestion du stress peut être comparée à la force physique et devrait amener un salaire équivalent.

Or, non seulement les groupes de femmes sont-ils déçus que la loi ne soit pas adoptée avant la fin de la présente session, mais ils déplorent que cette dernière ne couvre pas les entreprises de dix employés et moins, en plus de ne pas demander beaucoup de comptes aux en-

treprises de 50 employés et moins. Selon l'échéancier de M. Bouchard, la loi pourrait être encore plus diluée, s'inquiète Mme David.

Mais tout indique qu'il y a eu malentendu entre la présidente de la Fédération et le premier ministre. À son arrivée au cockpit bénéficié organisé en faveur du candidat péquiste d'Outremont, M. Bouchard a fait observer aux représentants de la presse qu'il est faux de prétendre qu'il y a eu report du projet de loi. Il a expliqué s'être engagé à déposer le projet de loi sur l'équité salariale au plus tard le 15 mai, ce qui fut fait. Il s'est également engagé à faire adopter le projet de loi avant la fin de l'année, ce qui sera fait. Entre-temps, il lui paraît indispensable de poursuivre les consultations, ce qui se fera au cours des mois d'août et de septembre.

Cette année, les groupes de femmes demandent l'augmentation du salaire minimum à 7,60 \$. Selon elles, la hausse de 45 cents obtenue l'an dernier est nettement insuffisante. Sur les 100 000 Québécois payés au salaire minimum, dit-elle, 66 % sont des femmes. Et 75 % de l'ensemble des employés payés au salaire minimum au Québec travaillent dans les industries du commerce au détail, de la restauration et de l'hôtellerie.

Dans tout le dossier de l'aide sociale, la Coalition, qui essayait au départ d'obtenir que les normes du travail soient appliquées aux programmes d'employabilité, tente désormais de faire réduire les compressions. Dans ce dossier, Mme David avoue «avoir temporairement perdu la bataille» puisque les compressions prévues par Québec sont entrées en vigueur au mois d'avril. Elle veut cependant prévenir d'autres compressions qui s'annoncent, «assainissement des finances publiques oblige».

La mise en place d'un système de perception automatique des pensions alimentaires, cinquième demande des marcheuses, est l'une des rares revendications à avoir été comblées, et les résultats se font déjà sentir. La Coalition a également eu le bonheur de voir créer 1200 unités de logement social sur les 1500 qu'elle réclamait. Soixante de ces unités sont offertes avec soutien communautaire. Par contre, rien n'est prévu à ce sujet pour les prochaines années.

L'accès des femmes à la formation professionnelle, garanti par certaines mesures annoncées en juin 1995, est pour sa part compromis par la réforme de l'assurance-chômage, qui a restreint les budgets de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre. Des gains considérables ont également été enregistrés au plan de la rétroactivité de la réduction du temps de parrainage pour les femmes immigrantes. Et pour ce qui est du gel des frais de scolarité, dernière revendication des marcheuses, il a été obtenu pour 1996-97, mais aucune augmentation de l'aide financière n'a été accordée aux étudiants qui ont des enfants.

Loin de jeter l'éponge devant l'ampleur du travail à faire, Mme David reconnaît aussi que le chemin parcouru au cours des dernières années en matière de condition féminine est immense. En droit, les femmes sont désormais les égales des hommes. «Mais tout cela ne se matérialise pas nécessairement dans la réalité des choses», dit-elle. Pour l'instant, reconnaît Mme David, l'obstacle réel à cette mise en forme des droits acquis est le prétexte de la mauvaise conjoncture économique.

## JUIFS

SUITE DE LA PAGE 1

fédérale. Les audiences sont pour l'instant suspendues mais elles reprendront en septembre. L'accusation de la poursuite est fondée sur trois motifs: l'étiquetage des produits de cette entreprise viole la loi sur le bilinguisme; l'emballage est de forme irrégulière; les renseignements relatifs à la présence de sodium dans les aliments sont inappropriés.

L'an dernier, cet importateur de produits casher a vainement tenté d'obtenir une injonction interlocutoire, alléguant essentiellement que ce n'est pas le gouvernement fédéral mais le Québec qui a compétence en cette matière de langue d'étiquetage et que la loi fédérale viole la Charte des droits, qui garantit la liberté de religion.

Dans l'argumentation qu'ils ont mise de l'avant, les procureurs de l'importateur de produits casher ont fait valoir que sans cette injonction, la communauté juive de Montréal subirait un tort irréparable en ce qu'il sera impossible aux fidèles de se procurer des produits casher et d'exercer convenablement leur religion pendant la pâque juive, qui s'étend du 25 septembre au 15 octobre.

Dans leur plaidoyer, les avocats de l'importateur y sont allés d'une charge féroce contre le gouvernement fédéral: «Il est clair que le demandeur a décidé d'engager une chasse aux sorcières contre les produits casher et que, ce faisant, il a déclaré la guerre à la communauté juive de la région de Montréal.»

Le tribunal a quand même rejeté la requête en injonction interlocutoire et rendra jugement sur le fond à la rentrée d'automne.

## Elkabbach démissionne

Paris (AFP) — Jean-Pierre Elkabbach, patron de France-Télévision qui coiffe les deux grandes chaînes publiques françaises, a démissionné hier en dénouement du scandale sur les contrats en or qu'il avait signés avec une brochette d'animateurs-stars.

«J'ai décidé de m'en aller», a-t-il déclaré à la presse, avouant des «maladresses et des erreurs» sur ces contrats controversés, tout en défendant son bilan à la tête de France 2 et France 3, les rivales de la chaîne privée TF1.

Débouté par la justice, cloué au pilori par les syndicats, critiqué par des parlementaires de la majorité et finalement lâché par les pouvoirs publics, il s'est résolu à jeter l'éponge sans attendre d'être limogé.

M. Elkabbach, un journaliste de 59 ans, était devenu, au fil d'une carrière à éclipses, un pilier de l'audiovisuel en France. Nommé en 1993 par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), son mandat de trois ans à la tête des télévisions publiques françaises s'achevait fin décembre.

Un conseil d'administration de France-Télévision, au sein duquel

les représentants de l'État et du Parlement risquaient de le mettre en minorité, était prévu pour le 10 juin. Un audit officiel sur sa gestion devait au préalable être remis au gouvernement.

Réagissant très vite, le ministre de la Culture, Philippe Douste-Blazy, a rendu hommage à M. Elkabbach et «salué» sa «décision courageuse».

M. Elkabbach avait tenté jusqu'au bout de sauver son fauteuil très convoité en sacrifiant en début de semaine ses deux principaux conseillers, Patrick Clément et Louis Bériot.

Les deux hommes se sont aussitôt retournés contre lui, alors que le personnel de France 2, la plus grande chaîne publique, votait une motion sommant implicitement l'État et le CSA de limoger M. Elkabbach.

«A chaque étape de la crise, M. Elkabbach a fait le mauvais choix», a affirmé le néogaulliste Michel Péricard, un député siégeant au conseil d'administration, en estimant que «l'intérêt de l'entreprise» commandait son départ, «même si son bilan est loin d'être négatif».

## INCENDIE Et s'il n'était qu'un pâle émule de Ducharme?

SUITE DE LA PAGE 1

l'animal est habité par une rare rage d'écrire. Son roman est un feu roulant. Il écrit frénétiquement, comme s'il pilotait une Formule 1, l'accélérateur au fond. «J'écris, dit-il, comme un camion de pompiers en route vers le lieu de l'incendie.» Il a la plume incandescente, urgente. Son livre est un festival de la démesure, un carnaval d'allitérations, de calembours, d'assonances et de dérives sémantiques.

Il y raconte d'un seul souffle la vie de Marie Auger, une femme obsédée par son désir d'avoir un enfant même si elle a le ventre aux enchères, une prostituée à la taille fine mais à la «tête grosse comme un autobus» — Auger, évidemment... — qui ira jusqu'au bout de sa folie. C'est une histoire épouvantable, monstrueuse, parfaitement amoral, une histoire qui rappelle un fait divers horrible, celle d'une femme à ce point habitée par le désir fou d'avoir un enfant qu'elle éventre une parturiente. Une histoire qui donne parfois envie de vomir, le roman de la désinstitutionnalisation psychiatrique... A

ne pas mettre entre toutes les mains, qu'on se le dise.

Et ce qui étonne, c'est non seulement de voir que Marie Auger est un homme, mais c'est aussi de voir l'assurance tranquille que dégage ce néophyte de l'écriture, ex-tra-vaille en garderie, aujourd'hui menuisier sur des chantiers de rénovation, après un vague détour au département d'études littéraires de l'UQAM.

Le *Ventre en tête* est avant tout un roman animé par un projet littéraire. «C'est le jeu du texte qui compte. C'est le texte qui commande. C'est le texte qui me dirige vers l'anecdote. J'écris comme s'il y avait une urgence. Il ne faut pas que ça arrête. Le texte doit être lu rapidement. Il faut que ça déboule. C'est l'écriture qui supporte le livre», explique Mario Girard.

Et cette idée d'écrire sous le nom de Marie Auger? «D'abord, ce n'est pas vraiment un pseudonyme. C'est un nom de plume. Je n'ai pas cherché à me cacher. Marie Auger, c'est une forme pervertie de «Mario G». Mon personnage se prenait pour un autobus et il fallait lui donner un nom approprié. Voyageur, ça ne faisait pas sérieux. Grey-

hound, ça faisait trop anglais. Alors j'ai choisi Auger. Marie? C'est le nom classique, celui que l'on retrouve sur le certificat de naissance de toutes les femmes. Il y a une vague allusion à la religion. Ça doit être le fruit de notre imaginaire collectif. J'ai décidé que j'allais traiter le roman comme une autobiographie. Ça permettait une plus grande possibilité d'introspection du personnage. Quand j'écris, je suis Marie Auger. Point final. Au lecteur de juger si c'est une écriture féminine ou masculine.»

Le point de départ de son aventure littéraire, explique-t-il, c'est le texte. «Je me suis rendu compte en écrivant que j'avais envie d'exploiter le thème de mon impossibilité, comme homme, d'avoir un enfant. Mais je trouvais ça banal. Alors j'ai préféré mettre en scène une femme. Ça prenait plus de sens.»

Il y a très peu de références géographiques ou temporelles dans l'univers fou de Marie Auger. Nous sommes à mille lieues du monde des romanciers réalistes, des univers de Tremblay ou de Beauchemin. «J'ai voulu créer un univers à la Sol et Gobelet. Tous les trucs qui ont de l'im-

portance sont à l'avant, sous la lumière. Tout le reste est dans le noir.»

Et s'il n'était qu'un pâle émule de Ducharme, un défonceur de portes ouvertes, un expert de la mise en marché? Après tout, Mario Girard a déjà fait des études en marketing... Et si la Formule 1 frappait un mur? Quand on évoque ces scénarios, question de le piquer un peu, il ne bronche pas. Pas moyen de déstabiliser ce Mario G... Il affiche une confiance à toute épreuve et espère se hisser parmi les grands écrivains du Québec. Il se consacre déjà à l'écriture d'un nouveau roman.

Entre-temps, il n'a qu'un seul souci: qu'on le lise. Qu'on se rende jusqu'au bout de son livre. «Je veux qu'on lise ces choses graves, épouvantables que je raconte, et qu'on ait quand même un sourire en coin», dit-il.

LE VENTRE EN TÊTE  
Marie Auger  
XYZ éditeur  
175 pages

## DENTISTE

## DENTUROLOGISTE

- SERVICE DE DENTISTERIE ESTHÉTIQUE
- SERVICE DE CHIRURGIE BUCCALE ET IMPLANTS DENTAIRE (PAR SPÉCIALISTE)
- SERVICE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

Dr Michel Lefort, D.M.D.  
Dr Pierre Arès, D.M.D.  
Guyline Brouillette, D.D.

1832 Sherbrooke ouest, Montréal, Qc H3H 1E4  
Tél.: 939-2600  
Guy, sortie St-Mathieu

## Dr. Robert Prescott

&amp; Associés (Omnipraticiens)

Liposuccion (Anesthésie locale)  
Greffes de cheveux au laser  
Traitement des rides au laser

•Collagène •Varices •Obésité

1852, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4  
Tél.: (514) 935-6616 Fax: (514) 935-2104



## CLINIQUE CAPILLAIRE INTERNATIONALE INC.

&amp; membre associé Halifax



Céline Simard, dir. consultante

## INTÉGRATEUR-VOLUMATEUR

## LA MICRO-GREFFE

- UNE TECHNIQUE SÛRE ET EFFICACE
- UNE INTERVENTION CHIRURGICALE MINEURE
- UN RÉSULTAT PERMANENT

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4  
(Métro Guy) Tél.: (514) 935-6616

## LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

## PUBLICITÉ

AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

## SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants  
sont valables pour le service  
de livraison par camélot et  
pour les abonnements postaux.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559